LE MONDE RADIO-TÉLÉVISION : 32 pages de programmes et de commentaires

# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 13580 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine DIMANCHE 25-LUNDI 26 SEPTEMBRE 1988

## Espoirs pour l'Afrique australe

A défaut de prendre des mesures convaincantes pour démanteler l'apartheid, le président Botha fait preuve d'une relative bonne volonté pour améliorer les relations de l'Afrique du Sud avec ses voisins, ce qui, après tout, est peut-être un préalable nécessaire avant toute évolution interne du régime de suprématie blanche. Quelques jours après avoir rencontré le président du Mozambique, M. Joaquim Chissano, le chef de l'Etat sud-africain a parlé avec M. Perez de Cuellar de la Namibie et, indirectement, de l'Angola.

En plus de la ségrégation raciale, les griefs de la communauté internationale à l'égard de l'Afrique du Sud ont trait à la mainmise sur la Namibie, cette ancienne colonie allemande du Sud-Ouest africain qu'elle administrait en vertu d'un mandat de la Société des nations confié en 1919. Il y aura dix ans dans quelques jours, le Conseil de sécurité des Nations unies adoptait une résolution en faveur d'une indépendance effective du territoire.

On pouvait penser, au début de l'année encore, que cette résolution 435 resterait parmi les nombreux voeux pieux de l'Organisation. Mais, avec la même détermination et la même imagination que celles qu'il déploie dans l'affaire du Sahara occidental, M. Perez de Cuellar, profitant de la situation nouvelle créée par l'apparente volonté soviétique d'en finir avec les conflits régionaux, a réactivé un processus qui devrait aboutir à la tenue d'élections libres.

Bien que l'ONU ait présenté l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO) comme le seul interlocuteur valable, son secrétaire général a donné à M. Botha l'assurance que toutes les parties concernées pourraient s'exprimer, y compris les autorités actuellement en place, considérées par les révolutionnaires comme de simples séides de l'Afrique du Sud. En dehors des considérations stratégiques, celle-ci a longtemps misé sur les ressources potentielles d'un territoire presque désertique, mais riche en diamants et en uranium. En fait, la Namibie coûte de plus en plus cher. Le seul effort de guerre est évalué à près de 3 milliards de francs par an.

Les Sud-Africains faisaient une objection de principe au réexamen de la situation en Namibie : la présence en Angola d'un important contingent cubain susceptible de peser sur les événements. En faisant preuve d'ouverture dans la question namibienne, ils peuvent espérer obtenir plus facilement le retrait progressif de ces indésirables lors des négociations pour la paix dans l'ancienne colonie portugaise ravagée par la guerre civile. Pour le moment, ces négociations, qui reprennent lundi à Brazzaville, sont fermées à l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) de M. Jonas Savimbi. En dehors du retrait cubain, la question du nécessaire dialogue entre Angolais devra bien être abordée, mais sans doute pas avant l'élection présidentielle aux Etats-Unis.

MM. Mobutu et Houphouët-Boigny préconisent un sommet régional pour que soit réglé le sort de la dernière colonie du continent et instaurée la paix en Angola. Ce réveil diplomatique des modérés convient au président Botha, désireux, dit-il, d'établir un dialogue « entre Africains », blancs ou noirs.

(Lire nos informations page 4.)

Vingt millions d'inscrits pour un scrutin sans passion

## Les cantonales sont un test partiel après cinq mois de gouvernement Rocard

*Le scrutin cantonal, dont le premier tour est fixé au dimanche 25 septembre, concerne 2 042 sièges de conseillers généraux. 2 002 appartiennent à la série renouvelable, 31 sont vacants du fait du décès de leur titulaire ou de sa démission, 9 sièges enfin ont été créés. 9 378 candidats dans tous les départements (sauf Paris) briguent les suffrages de près de vingt millions d'électeurs. Une petite dizaine de départements pourraient changer de majorité.*

(Lire nos informations page 5.)

9 secondes 79 : le 100 mètres le plus rapide de tous les temps

## Le triomphe de Ben Johnson

*Carl Lewis n'a pas renouvelé à Séoul son exploit de Los Angeles. Comme l'an passé aux championnats du monde de Rome, le Canadien Ben Johnson a fait coup double le samedi 24 septembre lors de la finale du 100 mètres : il a battu le quadruple champion olympique de 1984 et amélioré de 4 centièmes le record du monde en couvrant la distance en 9 secondes 79. C'était la quatorzième rencontre des deux meilleurs sprinters et la septième victoire de Ben Johnson.*

SÉOUL
*de notre envoyé spécial*

Deux semaines de Jeux olympiques résumées en à peine dix secondes. C'est le miracle quadriennal de la finale du 100 mètres messieurs. Il ne pourrait y avoir que cette sublime contraction du temps et de l'espace. Et tout serait dit de la race olympique, de ses drames et passions. Les Jeux seraient faits. Cette ligne droite, ces huit couloirs, unité d'émotions et de sensations, se suffisent à eux-mêmes. Ce sont la synthèse, le raccourci du sport, de sa paranoïa, de ses fantasmes. La vitesse, la force et la victoire. Surtout la victoire. Brutale, violente, éclatante.

Séoul a donc joué samedi d'un fantastique 100 mètres qui, à lui seul, fera de ces Jeux des Jeux de légende. Le 100 mètres le plus rapide et le plus féroce de tous les temps.

La férocité d'abord. Elle s'est mesurée à la détresse d'un champion, Carl Lewis, laissé k.o. debout par la défaite. Lewis était le héros de Los Angeles qui se drapait dans la bannière étoilée.

ALAIN GIRAUDO.

(Lire la suite page 8.)

**L'agonie de Hirohito**
*Dans l'opinion japonaise, le réveil d'un passé enfoui...*
PAGE 16

**Le match Bush-Dukakis**
*Une rencontre télévisée soigneusement préparée*
PAGE 4

**La vacance présidentielle au Liban**
*Chacun des deux gouvernements se veut légitime*
PAGE 16

**L'agitation nationaliste en Union soviétique**
*Manifestations en Arménie et en Géorgie*
PAGE 3

**Poussée de la croissance américaine**
*Les commandes de biens durables ont progressé de 6 % en août*
PAGE 16

**Guido Reni à la Pinacothèque de Bologne**
*Le pinceau « angélique » du Guide, par André Chastel*
PAGE 10

**La grève dans l'audiovisuel**
*Un entretien avec M. Claude Contamine, PDG d'Antenne 2*
PAGE 7

**Les conflits dans le transport aérien**
*Grève des hôtesses et des stewards à UTA, des pilotes à Air Inter*
PAGE 13

Le sommaire complet se trouve en page 16

## Les Jeux de Séoul

### Haltérophilie : le retrait des Bulgares

*Après Mikto Grablev, un autre Bulgare, Anguel Guenchev a été dépossédé de sa médaille d'or pour dopage. L'équipe bulgare s'est retirée de la compétition.*

### Volley-ball : la dernière campagne d'Alain Fabiani

*L'équipe de France et son capitaine, Alain Fabiani, ont été battus par les Etats-Unis en trois sets et ne disputeront pas les demi-finales. Les Français ne peuvent plus désormais espérer mieux que la cinquième place.*

### Escrime : Philippe Riboud dernier mousquetaire

*Après la médaille d'or de Jean-François Lamour au sabre, l'épéiste Philippe Riboud s'est qualifié pour le tableau final disputé samedi 24 septembre. Jean-Michel Henry et Eric Srecki ont été éliminés.*

Lire pages 8 et 9 les articles de nos envoyés spéciaux

L'accord qui ouvrit la voie à l'expansionnisme du IIIe Reich

## Il y a cinquante ans, Munich

*Dans la nuit du 29 au 30 septembre 1938, à Munich, la France et la Grande-Bretagne, représentées par les chefs de leurs gouvernements Edouard Daladier et Neville Chamberlain, signèrent un accord qui sacrifiait la Tchécoslovaquie, leur création de 1919 et leur alliée. Elle se voyait amputée de tous ses territoires frontaliers de langue allemande, unis sous la dénomination globale de « Sudètes », qui furent livrés au IIIe Reich.*

Hitler avait commencé dès le 14 mars 1936 à tâter les résistances à son programme d'expansion en envoyant la Reichswehr dans la zone de Rhénanie démilitarisée par le traité de Versailles. Sous le prétexte qu'il s'était borné à *occuper des territoires allemands*, Français et Britanniques ne réagirent qu'avec des mots. Pourquoi, dès lors, n'aurait-il pas poursuivi une politique de récupération des territoires frontaliers de langue allemande, ce qui impliquait le démantèlement des structures nationales érigées à Versailles, précisément pour contenir cette expansion ? On connaîtra, au procès de Nuremberg, le programme qu'il annonçait, le 5 novembre 1937, aux chefs de la nouvelle Wehrmacht.

Pour ouvrir à la communauté raciale allemande un « *espace vital plus grand que celui des autres peuples, au cœur de l'Europe, dans le voisinage même du Reich* », il attaquerait, entre 1938 et 1943, l'Autriche puis la Tchécoslovaquie. La Grande-Bretagne n'interviendrait pas ; la France resterait passive, isolée, surtout si son armée était immobilisée par une crise intérieure, et par la prolongation de la guerre d'Espagne.

Première séquence de ce scénario : le « rattachement » (Anschluss) de l'Autriche au Reich est accompli le 14 mars, avec l'entrée de Hitler à Vienne. Paris et Londres protestent platoniquement.

Vient le tour de la Tchécoslovaquie, par la mise en route du plan dénommé « Cas vert » (Fall Grün), établi en juin 1937, comme première étape d'une « *guerre à l'Est* ».

JACQUES NOBECOURT.

(Lire la suite page 2.)

CHRISTIANE ROCHEFORT
La porte du fond ROMAN
GRASSET

**« Grand Jury RTL-*le Monde* »**

*M. Michel-Edouard Leclerc, directeur général des Centres Leclerc, invité dimanche, de 18 h 15 à 19 h 30. Avec André Passeron, Didier Pourquery du* Monde, *Catherine Mangin et Janine Perrimond de RTL. Débat dirigé par Olivier Mazerolle.*

M 0146 - 0926 D - 6,00 F
3790146006000 09260

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 f. ; Canada, 1,75 $ ; Antilles/Maroc, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 80 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $ ; USA (West Coast), 2 $.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# Dates

**Le Monde**
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

*Gérant :*
André Fontaine,
directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

*Administrateur général :*
Bernard Wouts.

*Rédacteur en chef :*
Daniel Vernet.

*Corédacteur en chef :*
Claude Sales.

**Le Monde PUBLICITE**
SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

1987

*Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfiches et index du Monde au (1) 42-47-99-81.

**Le Monde TÉLÉMATIQUE**
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

**ABONNEMENTS**
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

| Tarif | FRANCE | BENELUX | SUISSE | AUTRES PAYS voie normale |
|---|---|---|---|---|
| 3 mois | 354 F | 399 F | 504 F | 607 F |
| 6 mois | 672 F | 762 F | 972 F | 1 337 F |
| 9 mois | 954 F | 1 089 F | 1 404 F | 1 952 F |
| 1 an | 1 200 F | 1 380 F | 1 800 F | 2 530 F |

**ÉTRANGER :**
Par voie aérienne
tarif sur demande.
*Pour vous abonner*
**RENVOYER CE BULLETIN**
accompagné
de votre règlement
à l'adresse ci-dessus
ou **par MINITEL**
**3615 LEMONDE**
code d'accès **ABO**

**Changements d'adresse définitifs ou provisoires :** nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

**DURÉE CHOISIE**
3 mois ☐ 6 mois ☐ 9 mois ☐ 1 an ☐

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Localité : _____
Pays : _____

*Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.*

BADMO 88

## Il y a cinquante ans

# Munich

*(Suite de la première page.)*

Hitler va prendre les anciens auteurs des traités de Versailles au piège de leur propre principe : *« le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. »* Car, dans cette perspective, la réalité de la question sudète est peu discutable. La Tchécoslovaquie est un Etat pluriethnique au sein duquel la communauté de langue allemande, rassemblée dans les Sudètes, compte plus de trois millions de personnes sur quatorze millions d'habitants. Elle a pour alliés virtuels les autres minorités : sept cent mille Hongrois, cinq cent mille Ruthènes, deux millions cinq cent mille Slovaques, huit cent mille Polonais. Les territoires des Sudètes entourent le quadrilatère de Bohême. Indispensables à la défense du pays, ils en sont aussi la plateforme industrielle et la Thécoslovaquie ne serait pas viable si elle en était amputée. Konrad Henlein, chef du Front de la patrie, parti ethnique allemand, prône d'abord une politique d'autonomie de la région.

Les nazis au pouvoir en Allemagne subventionnent, en 1935, sa formation, transformée en parti des Allemands sudètes qui rassemble 65,7 % des suffrages et envoie *quarante-quatre députés* au Parlement de Prague en 1937. Henlein se rallie pleinement au nazisme et demande l'incorporation au Reich des Sudètes, de la Bohême et de la Silésie tchèque. Il est reçu le 28 mars 1938 par Hitler, qui lui donne pour consigne : *« formuler des exigences inacceptables par le gouvernement tchèque »*. Et, à chaque réponse positive, à chaque concession de Prague, hausser la barre jusqu'à l'inacceptable. Il faut d'abord désorganiser l'Etat tchécoslovaque, encourager la tendance britannique à laisser faire, et compter sur *« la révolution en France »*.

Le 14 mars, Paul-Boncour, ministre des affaires étrangères du second cabinet Léon Blum, convoque Osusky, ministre de Tchécoslovaquie, et l'assure que, *« si son pays est attaqué, la France tiendra ses engagements »*, c'est-à-dire qu'elle lui apporterait une aide militaire immédiate, en vertu du traité d'amitié de 1924 et des accords de Locarno de 1925. Mais comment ? Léon Blum convoque le comité permanent de la défense nationale le 15 mars. La conclusion est claire : la France ne peut empêcher aucune action contre la Tchécoslovaquie. Elle a quatre cent mille hommes sous les armes contre un million en Allemagne. Et Londres ne cessera de répéter qu'aucune garantie britannique n'a été donnée à Prague.

### L'opposition interne à Hitler

Daladier sait que l'assistance britannique est très douteuse, et ne jouerait, sous conditions, qu'en faveur de la France. A Londres, le 28 avril, Chamberlain le lui précise : il faut à tout prix éviter une guerre perdue d'avance, tenter une démarche à Berlin et inciter Bénès, à Prague, à faire des concessions aux Sudètes. Fin mai, un début de mobilisation tchèque, suscité par des rumeurs sur des déplacements de troupes allemandes, provoque un accès de fièvre. Hitler, que la presse étrangère a représenté battant en retraite, s'exaspère et fixe une date à l'exécution du « Cas Vert » par la force : *« Le 1er octobre, au plus tard, la Tchécoslovaquie sera écrasée. »*

A l'Est, aucun soutien rapide à espérer à une réaction française. Litvinov, ministre soviétique des affaires étrangères, fait valoir que tout concours est subordonné à l'autorisation de passage des troupes à travers la Pologne et la Roumanie, qui ne veulent pas en entendre parler.

Bien des années s'écoulèrent, une fois le conflit terminé, avant qu'on porte attention à une carte que ni les Français ni les Britanniques n'avaient inscrite dans leur jeu, celle qu'aurait représenté au moment décisif l'opposition interne à Hitler.

Si Londres n'informe pas Paris des messages transmis par divers représentants de cette opposition : *« Si vous ne cédez pas à Hitler, un coup d'Etat militaire le renversera »*, le gouvernement français élude les mêmes ouvertures faites par Goerdeler, qui est le cerveau politique de l'opération. La démission dans l'été du général Beck, chef d'état-major général allemand, mettra un terme aux dernières résistances militaires aux projets du Führer. A commencer par François-Poncet, ambassadeur à Berlin, les responsables français n'accordent aucune créance à cette éventualité.

Le 2e bureau français savait pourtant à quoi s'en tenir sur le malaise des généraux allemands et leurs efforts pour décourager toute négociation entre Hitler et les Anglo-Français (1). Qu'en conclure, sinon que Daladier, ministre de la guerre, n'avait pas eu connaissance de la substance de ces documents, ou que, en sa qualité de président du conseil, il n'avait pas jugé utile de les prendre en compte dans son analyse ?

Daladier a voulu reprendre des contacts plus serrés avec l'Italie, espérant qu'elle pèserait sur Hitler. Mais Alexis Léger, secrétaire général des affaires étrangères, et une partie du Quai d'Orsay sont vigoureusement hostiles à Mussolini. Jusqu'à la conférence de Munich, le Duce laissera seulement son représentant en Allemagne, l'ambassadeur Bernardo Attolico, mener une série de médiations qui tendent à l'apaisement, pour éviter à son pays d'être entraîné dans l'aventure allemande.

La crise entre dans une nouvelle phase avec le congrès du parti nazi, à Nuremberg, le 12 septembre. A la suite d'une mission du Britannique lord Runciman, en août, le président Bénès a été contraint d'accepter les revendications d'Henlein, assurant l'autonomie aux Sudètes. Mais à Nuremberg Hitler pousse son avantage : l'autonomie des Sudètes ne suffit plus ; il faut leur accorder l'autodétermination. La guerre civile menace dans les principales villes, Bénès décrète la loi martiale. Hitler entend agir d'urgence.

Chamberlain informe alors Daladier d'un projet qu'il mûrit depuis le début du mois : le 15 septembre, il se rend à Berchtesgaden chez Hitler pour le convaincre de renoncer à la violence. Sur la base de nouvelles propositions de Bénès, un plan franco-britannique est élaboré : le 19 septembre, les régions où les Allemands constituent plus de la moitié de la population seront cédées au Reich. Il s'agit d'empêcher l'intervention allemande. Si Prague refuse, l'assistance militaire de la France sera dépourvue d'efficacité, puisque *« la solidarité franco-britannique sera rompue »*.

### « Cela ne va plus »

Le 21 septembre, devant pareille pression, Prague consent.

Le lendemain, Chamberlain repart pour l'Allemagne. Hitler lui a donné rendez-vous à Bad-Godesberg, sur les bords du Rhin.

*« Je regrette, mais cela ne va plus »*, lui dit-il. Il faut qu'avant le 28 septembre tous les territoires de langue allemande soient évacués par l'armée tchèque, les fortifications, les usines, l'infrastructure seront remises aux forces allemandes. Plus tard, des plébiscites auront lieu.

Une nouvelle conférence franco-britannique se tient à Londres les 25 et 26 septembre. Chamberlain prône l'acceptation du diktat, mais tente une dernière démarche. Sir Horace Wilson, son conseiller diplomatique, va informer Hitler que, en cas d'attaque de la Tchécoslovaquie, la France interviendrait, et qu'alors la Grande-Bretagne *« se sentirait obligée d'aider la France »*. Le soir même, le 27 septembre, la flotte britannique est mobilisée. Dans la journée, Hitler a appris que l'Italie hésite à le suivre, que l'Espagne garderait la neutralité, et qu'enfin l'opinion allemande ne manifeste aucune passion pour recommencer une guerre fraîche et joyeuse. Roosevelt est intervenu pour demander à Hitler une conférence internationale. En France, comme en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Italie, plus s'approche le moment de l'expiration de l'ultimatum de Hitler, plus grossit le courant d'opinion en faveur de la paix.

### « S'ils savaient... »

La fin se joue en quelques heures dans la matinée du 28 septembre. A 14 heures, les troupes allemandes marcheront vers les Sudètes si Prague n'accepte pas la dernière version de l'ultimatum hitlérien. Chamberlain, à 10 heures, sollicite la médiation de Mussolini en faveur d'une conférence à quatre pour *« une solution définitive du problème dans un délai de quatre jours »*. A 11 h 45, l'ambassadeur d'Italie à Berlin transmet à Hitler la demande de repousser de vingt-quatre heures l'exécution de l'ultimatum. Après plusieurs conversations téléphoniques, Hitler invite Mussolini, Chamberlain et Daladier à Munich le lendemain 29 septembre.

Les entretiens commencent à 12 h 30, à la maison du Führer. Après un discours explosif de Hitler contre les Tchèques, Mussolini tire de sa poche un projet de compromis élaboré par Attolico.

Mussolini, pendant la discussion, assume son rôle de médiateur et soutient les exposés de Daladier. L'accord, conclu à 2 heures, n'est qu'un aménagement des dernières revendications de Hitler : l'évacuation de la zone à majorité allemande se fera par étapes jusqu'au 7 octobre. Une commission internationale déterminera le tracé de la nouvelle frontière. La nouvelle Tchécoslovaquie recevra la garantie française et britannique, puis celle de l'Allemagne et de l'Italie.

A Munich, les passants allemands acclament Daladier, comme, quelques heures plus tard, les foules parisiennes, du Bourget jusqu'au ministère de la guerre. Mais le président du conseil ne se fait aucune illusion : *« S'ils savaient... »*, dit-il au général Gamelin.

Deux jugements résument le sens de la conférence de Munich. L'un, de Hitler lui-même, qui, le 14 février 1945, dans le bunker de la chancellerie, confiera à Martin Bormann :

*« Cette guerre pour l'Allemagne a commencé à la fois beaucoup trop tôt et un peu trop tard. Du point de vue militaire, notre intérêt était qu'elle commençât un an plus tôt. J'aurais dû en prendre l'initiative en 38 au lieu de me la laisser imposer en 39, puisque, de toute façon, elle était inéluctable. Mais je n'y puis rien si les Anglais et les Français ont accepté, à Munich, toutes mes exigences.*

*» Mais du point de vue de notre préparation morale, ce fut un peu trop tôt. Je n'avais pas encore eu le temps de former les hommes de ma politique (2). »*

Edouard Daladier, de son côté, commentait dix ans plus tard : *« Les accords de Munich ont fait échec à la guerre. Ils ont limité dans une certaine mesure l'expansion du pangermanisme. Mais de durs sacrifices étaient imposés à la Tchécoslovaquie et j'en éprouvais une grande amertume. La France y perdait une alliée fidèle (3) »*.

Après quelques heures, quelques jours au plus d'euphorie, de *« lâche soulagement »*, comme disait Léon Blum, il apparut que l'accord ne se justifiait que s'il était un sursis, s'il permettait de pousser la préparation de la force militaire qui arrêterait Hitler. Il est assez vain aujourd'hui, et intellectuellement douteux, de se livrer encore au jeu des citations opposées, car tout le monde fut « munichois », au moins un instant, sauf le Parti communiste, dont les soixante-treize députés votèrent à la Chambre contre la confiance à Daladier. Le 4 octobre 1938, le président du conseil recueillit cinq cent quinze voix. Un seul socialiste, Jean Bouhey (encore fit-il rectifier son vote, sur la demande de Léon Blum), un seul indépendant de droite, Henri de Kérilis, votèrent contre. Quelques-uns s'abstinrent...

Dès lors, les mots *« munichois »*, *« anti-munichois »*, autant que des symboles, devinrent symptômes du mal et du bien. Le souvenir précis s'effaçant, ils prirent forme de métaphores du calcul contre la ferveur, de la réflexion pessimiste contre le tempérament optimiste, du cynisme contre la morale, voire du prix respectif de la mort et de la vie.

Edouard Daladier ne se remit jamais d'avoir signé à Munich les accords du 29 septembre. Pendant dix-huit mois encore, il gouverna la France, présida à l'entrée en guerre, et fut mis en minorité le 23 mars 1940 au profit de Paul Reynaud. Le gouvernement de Vichy en fit le principal inculpé du procès de Riom, intenté aux *« responsables de la guerre »*. L'occupant allemand le transféra sur son territoire et l'interna dans un château du Tyrol.

### « J'étais tombé dans un traquenard »

Dans l'après-guerre, malgré sa difficile réélection à l'Assemblée, il ne retrouva jamais de rôle politique majeur, restant en butte aux attaques conjointes des survivants d'une droite qui ne lui pardonnait pas d'avoir été ministre de la défense nationale du Front populaire et d'une gauche qui condamnait autant sa pratique des décrets-lois que la suspension de l'expérience des quarante heures. Tous, refoulant le souvenir de leurs passions alternativement bellicistes ou pacifistes, l'accablaient sous le souvenir des accords de Munich, que tous cependant avaient acclamés, quelques heures, quelques jours, quelques mois.

Daladier s'expliquait, refaisait l'histoire de ces semaines. A la fois historien de métier et acteur politique, conciliant la distance du premier et le refus du second à se renier, il confrontait constamment ses *souvenirs précis aux documents* d'archives, aux travaux français et étrangers.

De ce travail subsistent de grands fragments. L'un figure parmi les dossiers que le président Daladier a légués à la Fondation nationale des sciences politiques. Cent vingt-huit pages qui se terminent ainsi : *« Munich, une année gagnée pour le monde libre. De ce jour date le véritable réarmement. »* L'autre fragment se recompose dans le récit du colonel Le Goyet qui relate comment, à la fin de mai 1963, le président Daladier, venu consulter au château de Vincennes les archives de son cabinet militaire, lui rapporta le déroulement de la conférence. L'accent est celui du témoignage direct :

*« J'étais tombé dans un traquenard et, seul, je ne voyais pas comment m'en sortir... La pièce maîtresse de la manœuvre psychologique des Germano-Italiens, c'était Chamberlain, qui s'y prêtait d'ailleurs admirablement. Les dictateurs savaient bien que la France isolée ne pouvait pas agir. »*

JACQUES NOBÉCOURT.

**Caricature publiée après les accords de Munich.**
**De gauche à droite : Chamberlain, Hitler, Mussolini et Daladier.**

(1) Colonel Le Goyet, *Munich*, pp. 388-395.
(2) *Le Testament politique de Hitler*, Fayard 1959, pp. 87-88.
(3) *Récit de l'accord de Munich*, inédit, inclus dans les papiers Daladier, déposés à la Fondation nationale des sciences politiques. Une considérable thèse de doctorat d'Etat en a été tirée par Mme Elisabeth du Réau : *« Edouard Daladier et le problème de la sécurité de la France (1933-1940) »*. La publication en serait bien utile.

"GRAND JURY" RTL - Le Monde
dimanche 18 h 15
MICHEL-EDOUARD LECLERC
animé par Olivier MAZEROLLE
avec André PASSERON
et Didier BOURQUERY (*Le Monde*)
Janine PERRIMOND
et Catherine MANGIN (*RTL*)
en direct sur RTL

TURQUIE : malgré l'amnistie annoncée par Bagdad

# Peu de réfugiés kurdes sont prêts à regagner l'Irak

**Les membres d'une mission du Haut Commissariat aux réfugiés qui ont visité, du 9 au 18 septembre, cinq camps de réfugiés kurdes dans le sud de la Turquie n'ont pas constaté, chez ces derniers, de blessures par arme chimique, a indiqué, vendredi 23 septembre, un porte-parole du HCR.**

**Par ailleurs, un observateur danois de l'ONU en poste dans le nord de l'Irak a affirmé que les forces irakiennes n'avaient pas utilisé de gaz de combat depuis l'instauration du cessez-le-feu. Le capitaine Hamsvig a précisé n'avoir décelé aucune trace de gaz lors d'observations à l'aide d'instruments de détection perfectionnés.**

*SILOPI*

*de notre envoyé spécial*

*« Pas question de rentrer en Irak tant que Saddam Hussein sera au pouvoir. Nous ne rentrerons qu'ensemble et pour continuer la lutte. »* Dans les camps de Diyarbakir, Mardin, Silopi, c'est partout le même refus. A Mardin, une consultation des chefs des onze tribus présents dans ce camp de 4 643 réfugiés n'a donné, selon l'adjoint du préfet, qu'un maigre résultat : quatre célibataires et une famille volontaires pour le retour en Irak, autant pour le départ en Iran.

Le député de Mardin, M. Nuredin Yilmaz, longtemps emprisonné pour propagande kurde, s'est entretenu, mardi, avec les 10 000 réfugiés du camp de Silopi, fermé à la presse depuis les affrontements qui ont opposé, selon les autorités, partisans du Parti démocratique du Kurdistan irakien (PDK) de M. Massoud Barzani, à ceux du Parti du peuple du Dr Sami Abdel Rahman : il n'a pas trouvé davantage de candidats au départ. Des réfugiés sont arrivés hier encore dans ces deux camps.

Sur les 15 kilomètres de route qui mènent de Silopi au pont sur le Habour, à la frontière turco-irakienne, et au-delà vers les montagnes de Zakho, bombardées le mois dernier, un millier de camions-citernes turcs (ils sont 5000 chaque jour à passer dans les deux sens) attendent leur tour pour aller s'approvisionner en pétrole et en gaz chez le riche voisin; d'autres transportent les produits d'exportation turcs, en hausse de 154% pour les cinq premiers mois de 1988. On n'a pas vu les 1 000 réfugiés volontaires pour le retour dont la presse annonçait le passage pour aujourd'hui.

Si le chiffre de plus de 40 000 retours avancé par les autorités irakiennes apparaît ici totalement invraisemblable, un millier de retours volontaires semblent néanmoins en cours d'étude. C'est ce qu'a annoncé, mercredi, la télévision en précisant que les deux représentants du CICR en mission en Turquie étaient attendus jeudi à Diyarbakir pour étudier cette éventualité.

### Le coût de l'accueil

Le porte-parole du ministère des affaires étrangères a accueilli *« avec satisfaction »* les déclarations de l'ambassadeur d'Irak en Turquie, selon lesquelles, outre l'application de l'amnistie, toutes facilités seraient accordées aux réfugiés désireux de rentrer. Le porte-parole a toutefois précisé qu'il n'était pas question de forcer quiconque au départ et réitéré sa demande d'aide internationale, soit sous une forme d'accueil direct des réfugiés, soit par une aide financière.

De plus en plus se pose le problème du coût de l'accueil : dans un pays où l'inflation atteint 78% et où la priorité est donnée à une impopulaire politique d'austérité, le problème est politique autant qu'économique. Sur la place de la République, à Mardin, devant la foule massée entre l'église syriaque et la mosquée, M. Suleyman Demirel, le leader de l'opposition populiste conservatrice, a développé, mardi, son thème favori, celui de la hausse des prix — *« 1 kilo de blé pour 1 kilo d'engrais de mon temps, deux aujourd'hui... »* — et demandé la démission du premier ministre, M. Turgut Ozal, si celui-ci n'obtenait pas la majorité lors du référendum ce dimanche.

Le budget consacré à la *« nourriture »* dans le camp de Mardin, ouvert il y a une semaine, peut sembler mince — 8 000 francs par jour pour 4 643 personnes. Il est dans la moyenne pour une région d'installation des réfugiés — dans le Sud-Est — qui est l'une des plus défavorisées du pays. Les habitants, unanimes à compatir aux malheurs de leurs hôtes, ont vu avec une surprise teintée d'amertume la rapidité avec laquelle sont réalisés les travaux d'infrastructure (sanitaires, dispensaire, électricité...) en cours d'achèvement alors que certains d'entre eux ont dû attendre des années le même type d'améliorations.

Le préfet est sur place toute la journée tandis que son adjoint, qui a renvoyé femme et enfants dans la belle-famille pour s'installer nuit et jour au camp, discute avec des gros sistes, ravis de l'aubaine, le prix de 200 kilos de tomates... Sans être ostensible, la priorité donnée au problème des réfugiés n'en est pas moins perçue par tous.

Les récriminations des réfugiés, inquiets après une nuit de tempête au cours de laquelle plusieurs tentes se sont envolées, et qui n'en peuvent plus d'attendre l'achèvement des douches ou un amélioration de la qualité des repas, semblent excessives à certains. Dans sa boutique, un jeune parfumeur écoute Oum Kalsoum, la diva égyptienne. Dans la tête de beaucoup de Turcs d'origine arabe, nombreux comme lui à Mardin, le coût économique de l'opération s'accompagne du danger d'une rupture des équilibres locaux : *« Et s'ils restent, les Kurdes seront majoritaires ; ils feront des problèmes. »*

Au niveau national, l'éventualité du maintien des réfugiés en Turquie est loin de faire l'unanimité : déjà au sein du parti au pouvoir, le Parti de la mère patrie (ANAP), certains, issus du courant nationaliste, critiquent la décision du premier ministre. Des villes du centre de l'Anatolie ont d'ores et déjà refusé la venue de réfugiés. Tout en annonçant l'ouverture d'un compte en banque ou d'un centre de dépôt pour les contributions en nature de la population, les autorités locales ne semblent pas désireuses de donner à ces initiatives une publicité qui permettrait d'aller au-delà du nécessaire.

Visiblement, on ne veut pas laisser les réfugiés prendre goût à une situation qu'on affirme provisoire, même si des dispositions semblent déjà prises dans certaines régions, comme Iskenderun, en prévision de l'hiver.

Comble du paradoxe dans un pays auquel on reproche l'impérialisme culturel de l'élément turc : les réfugiés ont, devant nous, demandé avec insistance l'ouverture de cours de turc pour leurs enfants, une demande acceptée par le gouvernement qui a promis l'envoi d'une quarantaine de professeurs. Pour certains hauts fonctionnaires locaux, la décision est une erreur : *« Qu'ont-ils à faire du turc, sinon pour s'installer ici ? »*

MICHEL FARRÈRE.

URSS : l'agitation nationaliste

# Nouvelles manifestations en Arménie et en Géorgie

Trois cent mille personnes se sont rassemblées pour un nouveau meeting dans la soirée du vendredi 23 septembre sur la place de l'Opéra à Erevan, la capitale de l'Arménie. Selon un responsable du comité Karabakh, M. Ambartsoum Galastian, une quinzaine d'intellectuels et de députés arméniens ont été reçus le même jour par le premier secrétaire du Parti communiste d'Arménie, M. Souren Aroutiounian, pour réclamer une session extraordinaire du Soviet suprême (Parlement) local sur le Haut-Karabakh. Cette revendication des militants nationalistes avait été rejetée en milieu de semaine par le gouvernement arménien. Le chef du parti a répondu que cette requête serait *« examinée »*.

La télévision soviétique a vivement attaqué vendredi soir les dirigeants du mouvement arménien, les accusant de mener *« une politique d'ultimatums »*, d' *« attiser »* les tensions entre nationalités et de scander des slogans *« extrémistes »*. Dans le principal bulletin d'information télévisée de la journée (« Vremia »), un journaliste a critiqué les forces de l'ordre en Arménie, qui sont *« loin d'être toujours à la hauteur »* et optent *« souvent pour la non-intervention »*.

L'agence Tass a, pour sa part, dénoncé *« les éléments irresponsables »* qui organisent des meetings dans le centre d'Erevan et font ainsi *« obstacle à la normalisation »* de la situation.

L'agence Tass a aussi affirmé qu' *« une partie considérable des entreprises de la capitale* [arménienne] *et des autres centres industriels de la République ont fonctionné »* vendredi matin et que *« la situation dans les transports revient à la normale »*.

A Stepanakert, chef-lieu de la région azerbaïdjanaise de Nagorny-Karabakh, les entreprises industrielles, les chantiers et les établissements d'enseignement sont toujours paralysés par des grèves, a reconnu Tass : *« Dans les gares, quelque cent cinquante wagons non déchargés sont bloqués »*.

Des manifestations nationalistes se sont déroulées également mercredi et jeudi à Tbilissi, à l'occasion de la *« quatrième rencontre de représentants de l'opinion publique soviétique et arméniennes »*, qui se tient actuellement dans la capitale de la République soviétique de Géorgie, ont affirmé à l'AFP les organisateurs des meetings.

Interdites il y a dix jours par les autorités, ces manifestations, dispersées dans un premier temps par la milice, ont fini par rassembler dix mille personnes jeudi après-midi devant l'université de la ville, où des représentants du gouvernement sont venus promettre de satisfaire à certaines revendications, a précisé Mme Tamriko Chtcheïdze, une des responsables du mouvement.

### Des prêtres condamnés

Parmi ces revendications s'inscrit notamment la suppression d'un polygone de tir installé près de monuments historiques qui ont été endommagés. Mercredi, Mme Chtcheïdze et M. Zourab Tchavtchavadze, un autre dirigeant de l'association, créée en décembre 1987 à la faveur de la « perestroïka », ont été interpellés par la milice alors qu'ils pénétraient dans la salle où se tenait une des réunions de la rencontre soviéto-arménienne.

Des manifestants ont alors commencé à défiler dans la rue et une quarantaine d'entre eux ont été arrêtés par la milice. Cinq mille personnes se sont ensuite réunies face à l'université et ont obtenu la libération des personnes interpellées. Un représentant du gouvernement est venu promettre qu'une église de Tbilissi, utilisée comme bains publics, serait restituée à l'Eglise, selon Mme Chtcheïdze.

Les catholiques d'Ukraine, qui appartiennent à l'Eglise uniate, non reconnue en URSS, font à nouveau l'objet de persécutions, a déclaré le 23 septembre à Moscou M. Ivan Guel, président du comité de défense de cette Eglise.

Des prêtres célébrant la messe sont maintenant condamnés à des peines de prison ou d'amende en vertu du nouveau décret sur les « manifestations illégales », a précisé M. Guel lors d'une conférence de presse dans un appartement moscovite.

Les messes uniates, qui se déroulent clandestinement dans les campagnes d'Ukraine occidentale, étaient relativement tolérées depuis un an, mais les persécutions ont repris à la suite de célébrations de masse, ayant notamment réuni 15 000 personnes le 17 juillet dernier à Zavraneisa pour la commémoration du millénaire du baptême de la Russie, a-t-il affirmé.

Le Père Petro Zelenioukh a ainsi été condamné deux fois en un mois à des peines de 200 roubles d'amende (320 dollars ou l'équivalent d'un salaire mensuel moyen). Un autre prêtre, Mikhaïl Gavrilov, a purgé 15 jours de prison pour avoir célébré une messe dans un village près de Lvov le 6 août. — *(AFP.)*

LIBAN

# Nouveau message des ravisseurs de quatre étrangers

Pour la troisième fois en huit jours, les ravisseurs de trois universitaires américains et d'un ressortissant indien enlevés à Beyrouth en janvier 1987 ont diffusé un message dans lequel ils se disent prêts à libérer leurs otages si les Etats-Unis répondent positivement à leur demande de reconnaissance des droits des Palestiniens. *« Nous sommes prêts, au moindre développement positif de la part de l'administration américaine, à fixer avec les familles des otages les modalités nécessaires pour mettre un terme à cette affaire »*, précise ce message, accompagné de photos des quatre otages et remis à une agence étrangère à Beyrouth. — *(AFP, Reuter.)*

# Raid israélien à l'est de Saïda : deux morts

Deux Palestiniens ont été tués et cinq autres, dont une fillette de dix ans, blessés, vendredi 23 septembre, lors d'un raid israélien qui a détruit deux bases du Fatah (principale composante de l'OLP), à l'est de Saïda (Liban sud). Six avions, par groupe de deux, ont largué à cinq reprises douze bombes sur deux bases du Fatah, situées entre le camp de réfugiés de Myé-Myé et la localité de Darb-es-Sim, à 4 kilomètres à l'est de Saïda, a indiqué à l'AFP un responsable militaire palestinien. En Israël, un porte-parole militaire a précisé que ce raid visait des positions servant de *« poste de commandement à des organisations terroristes »*. Il a ajouté que *« les objectifs visés ont été totalement détruits »*. — *(AFP.)*

Après ses entretiens à Paris

# M. Pérès propose à nouveau une évacuation totale de Gaza

M. Shimon Pérès s'est à nouveau prononcé, le vendredi 23 septembre, en faveur d'un compromis territorial avec les Palestiniens, estimant que les Israéliens pourraient *« quitter Gaza complètement ainsi que quelques parties de la Cisjordanie où existe une claire majorité d'Arabes »*.

Dans une déclaration faite sur le perron de l'Elysée au terme de plus d'une heure d'entretien avec le président Mitterrand, le ministre israélien des affaires étrangères, qui conduit la liste travailliste aux prochaines élections en Israël, début novembre, a ajouté qu'il *« demandera aux électeurs israéliens la permission d'engager des négociations sur ce point »*. *« Dès lors que nous parviendrons à un accord, nous organiserons un référendum national »*, a-t-il poursuivi, précisant que *« l'espoir de paix existe »* et qu'il fallait *« continuer tous les efforts pour préserver le processus de paix »*.

*« Le président Mitterrand pense comme moi qu'il faut commencer le plus tôt possible les négociations directes avec les autres parties : les Jordaniens et les Palestiniens »*, a-t-il dit.

Commentant la visite la semaine dernière à Strasbourg de M. Yasser Arafat, chef de l'OLP, M. Pérès a déclaré que *« personne n'a gagné à cette visite, le monde reste le même avant et après la venue de M. Arafat à Strasbourg »*.

Evoquant sa conversation avec M. Mitterrand, M. Pérès a indiqué que *« le contact s'est déroulé dans un climat amical très proche et très ouvert. L'amitié entre la France et Israël reste très forte »*.

Arrivé vendredi à Paris pour une visite privée de deux jours en route pour les Etats-Unis, M. Pérès a rencontré également M. Michel Rocard, avec lequel il a déjeuné, à la résidence de l'ambassadeur d'Israël, en compagnie de M. Roland Dumas, de M. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Elysée, et de M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation.

# Asie

CAMBODGE : le prince Sihanouk reçu par M. Mitterrand

# La France est prête à contribuer à la réunion d'une conférence internationale

Le prince Norodom Sihanouk a été reçu vendredi 23 septembre pendant près d'une heure par le président Mitterrand avant d'être invité à dîner par M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères. Au cours de son entretien à l'Elysée, le prince a demandé à la France de favoriser la réunion à Paris d'une conférence internationale sur le Cambodge, du type de celle de Genève en 1954; il a rappelé que c'était Pierre Mendès France qui, à cette occasion, avait *« sauvé le Cambodge »* et souhaité que M. Mitterrand s'inscrive dans cette ligne.

Le président français considère qu'il s'agit d'une bonne idée, qui doit néanmoins être dûment préparée, précédée de sondages exploratoires des autres parties prenantes. La France est très disponible et ouverte à cette proposition. Mais il faudrait que les prochaines conversations entre le prince et M. Hun Sen, chef du régime pro-vietnamien de Pinom-Penh, prévues pour le 5 novembre à Paris, permettent d'aplanir le terrain.

C'est pourquoi, dans un premier temps, la France est prête à faire tout ce qui est nécessaire pour faciliter cette rencontre et offrir l'hospitalité (transport, sécurité, protocole...) aux partenaires qui viendront discuter avec le prince. Lors de la première rencontre entre le prince et M. Hun Sen, ce dernier s'était plaint du manque de coopération de Paris. Il est aussi possible, comme le souhaite l'ancien souverain, que les deux autres parties à la crise cambodgienne, MM. Son Sann (nationaliste) et Khieu Samphan (Khmer rouge) se joignent aux conversations.

Le prince continue toutefois de critiquer vivement les Khmers rouges, qu'il accuse de multiplier les incidents et même de mener contre ses partisans *« une petite guerre civile là où il n'y a plus de Vietnamiens »*. Les Khmers rouges semblent s'être renforcés ces derniers temps et avoir intensifié leurs activités contre les forces vietnamo-khmères.

Les questions de logistique (aide...) n'ont pas été abordées entre le président Mitterrand et le prince Sihanouk, qui bénéficie déjà d'un soutien militaire des Etats-Unis et financier de la part du Japon. Il doit d'ailleurs rencontrer prochainement le président Reagan, avant de se rendre à Londres pour voir Mme Thatcher. Il reviendrait ensuite à Paris, où l'ancienne résidence de l'ambassadeur cambodgien — que la France a mise à sa disposition — sera bientôt prête à le recevoir.

La France, qui fournit aux sihanoukistes un soutien diplomatique et une petite assistance humanitaire, est actuellement en train de réfléchir sur différents volets de son aide (militaire, humanitaire ou culturelle). Enfin, il est fort probable que M. Mitterrand aborde la question du Cambodge dans le discours qu'il prononcera le 29 septembre prochain à la tribune des Nations unies.

P. de B.

ROUMANIE : le plan de « systématisation »

# Les Douze et l'Union démocratique européenne expriment leur préoccupation

Les douze pays de la CEE ont exprimé, le vendredi 23 septembre, devant la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), à Vienne, leur *« préoccupation »* sur le *« plan de systématisation »* des campagnes lancé par le président Ceausescu, qui prévoit la disparition de plus de cinq mille villages en Roumanie. Dans une déclaration lue par le représentant de la Grèce, qui préside actuellement la CEE, les Douze ont souligné que *« la mise en œuvre du projet pourrait avoir des conséquences négatives sur la conservation du patrimoine culturel et présenter des risques graves quant au respect des droits de l'homme »*.

Le chef de la délégation roumaine, M. Dumitru Aninoiu, a expliqué, dans une déclaration à l'AFP, que son pays *« ne désirait pas engager ou entretenir une polémique sur un faux problème »*. La Roumanie n'a nullement l'intention de détruire des villages, des églises ou des monuments de valeur, mais veut moderniser les campagnes, a-t-il dit en substance.

Par ailleurs, les partis membres de l'Union démocratique européenne (UDE), qui regroupe une trentaine de partis démocrates-chrétiens et conservateurs de la plupart des pays de l'Europe occidentale, ont qualifié de *« génocide culturel »* le projet du gouvernement roumain de *« faire disparaître »* des milliers de villages. — *(AFP.)*

● L'envoyé spécial du *Figaro* « indésirable » en Roumanie. — Muni d'un visa de journaliste, l'envoyé spécial du *Figaro*, Pierre Bocev, se trouvait à Bucarest depuis le lundi 19 septembre pour un reportage d'une dizaine de jours dans ce pays, préparé avec l'agence officielle de presse Agerpress. Jeudi après-midi 22 septembre, il a été interpellé par la police à sa sortie d'un entretien avec un opposant au régime de M. Ceausescu. Conduit au poste, il a été relâché une demi-heure plus tard, après que les miliciens lui eurent confisqué toutes ses notes et son carnet d'adresses. Le lendemain matin, Agerpress a rompu tout contact avec le journaliste et signifié à M. Bocev qu'il était *« indésirable »* dans le pays. L'envoyé spécial du *Figaro* a alors pris le premier avion pour la France, accompagné à l'aéroport de Bucarest par un diplomate de l'ambassade de France. Ses documents ne lui ont pas été restitués.

BANGLADESH

# L'aide française

*A la suite de l'article de l'envoyé spécial du* Monde *à Dacca publié dans le numéro daté du vendredi 23 septembre, le secrétariat d'Etat auprès du premier ministre chargé de l'action humanitaire précise :*

Le programme d'aide d'urgence de la France au Bangladesh comprenait, en dehors du transport du matériel réuni par les ONG, les mesures suivantes :

— Un envoi de 10 000 tonnes d'aide alimentaire supplémentaire qui s'ajoutent aux 17 000 tonnes déjà prévues dans le cadre du programme annuel d'aide alimentaire. Ce don représente au total un montant d'environ 30 millions de francs;

— L'offre d'un protocole financier de 20 millions de francs destiné à financer, sous forme de dons, certains des besoins liés à la reconstruction;

— La mise à disposition d'un navire de la marine française, l'aviso *Balny*, qui a livré à Chittagong une cargaison de riz, et d'un Transal de l'armée, qui a apporté des engins pneumatiques afin de permettre l'acheminement rapide des secours aux populations sinistrées.

ISLANDE

# La crise gouvernementale est dénouée

Le chef du Parti agrarien progressiste, M. Steingrimmur Hermannsson, a annoncé, le vendredi 23 septembre, à la présidente de la République islandaise, Mme Vigdis Finnbogadottir, qu'il était en mesure de former un nouveau gouvernement avec les sociaux-démocrates et l'Alliance populaire socialiste.

Ce nouveau cabinet succédera à la coalition de centre-droit de M. Thorsteinn Paalsson, qui avait remis sa démission, le 17 septembre, à la suite de désaccords internes sur le programme de redressement économique.

Le nouveau gouvernement devra s'assurer le soutien d'au moins un député d'un autre parti pour réunir une majorité de sièges au Parlement. M. Hermansson a déclaré qu'il excluait une troisième dévaluation de la couronne cette année pour faire face à la crise économique. En revanche, pour combattre une inflation qui est de l'ordre de 30%, il pourrait prolonger le gel des prix et des salaires jusqu'au mois de décembre. Le nouveau premier ministre présentera la composition de son gouvernement la semaine prochaine. — *(Reuter.)*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# Amériques

## ÉTATS-UNIS : la campagne pour l'élection présidentielle

# Le face-à-face Bush-Dukakis a été soigneusement préparé

*WASHINGTON*
*de notre correspondant*

Enfin face à face. Rarement un débat entre les candidats à l'élection présidentielle américaine n'aura paru aussi nécessaire. Malgré des mois de campagne, aucun des deux hommes ne s'est vraiment imposé, aucun n'a démontré d'éminentes qualités de caractère, aucun surtout n'avait osé dire comment il s'attaquerait aux grands problèmes.

Résultat, à six semaines de l'élection, les citoyens restent très largement indécis. Et si M. Bush maintient une avance dans les sondages (autour de 4 %), le verdict des sondages est surtout clair sur un point : un grand nombre d'électeurs ne sont pas convaincus et pourraient donc changer d'avis. Les débats - et surtout le premier d'entre eux, organisé dimanche soir, 25 septembre, à Winston-Salem, en Caroline-du-Nord, – devraient donc peser d'un poids considérable.

L'un et l'autre candidats ont démontré, au long de la campagne, qu'ils répugnaient à prendre des risques. Ils préfèrent, sur la plupart des sujets, répéter des formules soigneusement préparées et remarquablement vagues : *« Gel flexible »* des dépenses pour M. Bush, et couplet de M. Dukakis sur *« les bons emplois et les bons salaires »*.

La forme du débat est rigide. Interrogés par trois journalistes, assistés d'un meneur de jeu, les candidats ont, après chaque question posée à l'un et à l'autre, deux minutes pour répondre et une pour commenter la réponse de l'adversaire. Tout cela, bien sûr, a fait l'objet de difficiles négociations. L'équipe Bush, dirigée par l'ancien secrétaire au Trésor James Baker, s'y est montrée la plus forte : d'abord en limitant à deux le nombre des débats (l'équipe Dukakis en voulait quatre) ; puis en obtenant qu'ils se tiennent assez loin de l'échéance, et à un moment où l'attention des téléspectacteurs est distraite par de grands événements sportifs. Sur ce dernier point, le succès n'a pas été complet : les trois grands networks (qui totalisent 80 % de l'audience) devaient diffuser simultanément le débat : bien difficile, donc, d'y échapper. La chaîne NBC avait, dans un premier temps, annoncé qu'elle maintiendrait la couverture des Jeux olympiques, dont elle a l'exclusivité. Mais elle est revenue sur sa décision à la suite, semble-t-il, de démarches insistantes des leaders démocrates du Sénat et de la Chambre.

### « Soyez agressifs, soyez humains »

Si les Républicains ont tout fait pour minorer l'importance des débats, est-ce parce qu'ils ont peu confiance en leur champion ? On a dit et répété que M. Bush risquait d'avoir le dessous : parce qu'il est affreusement « gaffeur », mais aussi parce que son adversaire a une expérience professionnelle de la télévision. M. Dukakis a animé jadis une émission où son rôle était d'arbitrer un débat. Mais l'équipe du vice-président s'est tant appliquée à souligner ce handicap et M. Bush lui-même a tant de fois insisté sur ses faiblesses en la matière que les démocrates ont fini par sentir un danger : celui, pour M. Dukakis, de décevoir, tandis que son rival surprendrait, en bien. A leur tour, les amis de M. Dukakis se sont donc employés à présenter M. Bush comme redoutable, si bien que personne ne savait plus à quoi s'en tenir.

Comme il se doit, les détails matériels ont eux aussi été âprement négociés. L'équipe Bush souhaitait que l'on débatte assis – mais le voulait-elle vraiment ?

Car dès qu'il a été acquis qu'on serait debout, les démocrates se sont trouvés confrontés à un problème pourtant évident : M. Dukakis mesure 15 centimètres de moins que son adversaire. Un de ses négociateurs a alors tenté de faire admettre l'utilisation d'un petit marche-pied, derrière le pupitre, mais M. James Baker lui a cloué le bec : *« Comment pensez-vous faire avec Gorbatchev ? Emporter un petit escabeau sous votre bras ? »* On en est resté là. Seule la hauteur des pupitres devait être adaptée (dans certaines limites) à la taille des candidats...

La presse a multiplié les recommandations aux compétiteurs. *« Soyez agressifs »*, *« Soyez naturels »*, *« Soyez humains »*... Mais surtout, ajoute un commentateur, *« ne vous risquez pas à faire de l'humour : ce n'est pas votre fort ni à l'un ni à l'autre »*...

L'expérience prouve que, sur le moment, le public hésite sur le « résultat » du match. Mais, rétrospectivement, il y a toujours un vainqueur, dont l'avantage tient souvent à peu de chose. Ce sont la plupart du temps les médias qui le désignent.

La petite histoire veut que Richard Nixon ait perdu l'élection de 1960 contre John Kennedy parce qu'il était mal rasé et avait le regard fuyant (il regardait sans cesse l'horloge placée à côté de la caméra). D'après les sondages, les auditeurs qui l'avaient entendu à la radio l'avaient trouvé meilleur que son adversaire, mais malheureusement pour lui, à l'époque déjà, les téléspectateurs étaient plus nombreux. M. Nixon n'a plus voulu renouveler l'expérience. Cela ne l'a pas empêché d'accéder à son tour à la Maison Blanche.

En 1976, Gerald Ford avait prononcé une phrase qui lui fut sans doute fatale face à Jimmy Carter : *« Il n'y a pas de domination soviétique sur l'Europe de l'Est. »* Sur le coup, les téléspectateurs, à en croire les sondages, n'ont guère réagi. Mais la presse, elle, l'a fait, avec des titres ravageurs (« Ford libère la Pologne »...) ; et, dès lors, la cause était entendue, et Carter élu de justesse.

Vint ensuite Ronald Reagan, et sa manière inimitable de mettre le public de son côté, ne serait-ce que par quelques mots bien placés : *« Ça y est, vous recommencez »*, pour couper les effets de Carter s'apprêtant à développer une de ses attaques préférées. Le même Reagan, trop soucieux de prouver qu'il connaissait un peu ses dossiers, fit piètre figure, quatre ans plus tard, dans un premier débat contre Walter Mondale. Mais, à la rencontre suivante, il lui a suffi d'une phrase pour mettre les électeurs dans sa poche. Il était âgé de soixante-treize ans, ce qui suscitait déjà bien des inquiétudes ; mais il régla le problème en déclarant : *« Non, je n'ai pas l'intention de tirer avantage de la jeunesse et de l'inexpérience de mon adversaire. »* Beau joueur, Walter Mondale ne put s'empêcher de rire. Et depuis cette pirouette – soigneusement préparée, – il fait figure de modèle du genre.

JAN KRAUZE.

● **ÉTATS-UNIS : un ancien conseiller de M. Reagan condamné.** – M. Michael Deaver, ex-secrétaire général adjoint de la Maison Blanche, a été condamné, le vendredi 23 septembre, à trois ans et demi de prison avec sursis et 100 000 dollars d'amende pour avoir menti au Congrès et à la justice lors d'une enquête menée sur une éventuelle violation, par sa firme de relations publiques, d'une loi interdisant aux ex-membres de l'exécutif de faire du *lobbying* auprès du gouvernement moins d'un an après leur démission de l'administration. Ami intime de la famille Reagan, M. Deaver, cinquante ans, devra également accomplir mille cinq cents heures de travail au bénéfice de la communauté. Ses activités de relations publiques s'étaient exercées en faveur, notamment, du Canada et de la Corée du Sud. – *(AFP.)*

# Afrique

## AFRIQUE DU SUD

# Le président Botha se dit satisfait de ses entretiens avec M. Perez de Cuellar sur la Namibie

*JOHANNESBURG*
*de notre correspondant*

Peut-on légitimement, après tant de déconvenues, espérer voir, dans un proche avenir, la Namibie devenir enfin indépendante ? Cette perspective n'a jamais été aussi sérieuse, si l'on en croit M. Javier Perez de Cuellar après sa visite à Pretoria.

Ses deux journées d'entretien se sont achevées vendredi 23 septembre sur une véritable note d'espoir. Le président Pieter Botha, qui partage ce sentiment, n'a pas hésité à affirmer *« qu'il n'y a pas divergence de vues avec le secrétaire général de l'ONU sur la question de l'indépendance et sur la manière pacifique et constitutionnelle dont celle-ci doit intervenir »*.

Est-ce à dire que tous les obstacles ont été aplanis et qu'il y a de fortes possibilités que la résolution 435 des Nations unies soit mise en application à partir du 1er novembre prochain comme cela a été décidé à Genève en août ? Pas vraiment, car il y a toujours, aux yeux de Pretoria, l'empêchement majeur de la présence en Angola du contingent cubain, sans le retrait duquel aucune évolution majeure n'est possible.

### « Utile et au bon moment »

De source diplomatique, on ne s'attend d'ailleurs pas à la conclusion d'un accord lors des négociations quadripartites, entre Sud-Africains, Cubains et Angolais sous l'égide américaine, qui doivent reprendre lundi 26 septembre à Brazzaville. La première journée de cette huitième séance d'entretiens sera en grande partie consacrée à l'offensive que les forces conjointes angolo-cubaines ont menée contre l'UNITA après le retrait des troupes de Pretoria le 30 août. Au cours de cette attaque d'envergure, semble-t-il, Luanda aurait marqué des points.

En dépit de la longueur de ces discussions, on ne désespère pas à Pretoria de parvenir à un accord concernant le calendrier de départ du corps expéditionnaire de La Havane. Les entretiens entre le président Jose Eduardo Dos Santos d'Angola et M. Perez de Cuellar, vendredi soir à Luanda, ont peut-être permis de faire progresser ce dossier. La balle est désormais dans le camp angolais puisque Pretoria a clairement affiché sa volonté de donner son indépendance à la Namibie, un point sur lequel le secrétaire général de l'ONU ne semble plus avoir de doute. *« Je m'en vais*, a-t-il déclaré en quittant l'Afrique du Sud, *avec un sentiment de soulagement. »*

M. Botha, de son côté, n'a pas caché sa satisfaction. *« Le secrétaire général a répondu de façon positive à toutes les questions qui ont été soulevées »*, a-t-il fait remarquer. Le chef de l'Etat en a énuméré un certain nombre : la partialité des Nations unies en faveur de la SWAPO, le statut et la composition des sept mille cinq cents soldats de l'ONU qui doivent assurer la transition vers l'indépendance en Namibie, le coût de la mise en application de la résolution 435, le soutien financier de la communauté internationale envers ce pays quand l'administration sud-africaine aura quitté le territoire. Autant d'interrogations à propos desquelles M. Perez de Cuellar a fourni des réponses qui ont satisfait ses interlocuteurs.

*« Une visite utile et au bon moment »*, a conclu le président Botha en remerciant chaleureusement son hôte. Le processus d'indépendance est donc de nouveau sur les rails, même s'il faut se garder d'un excès d'optimisme. La question fondamentale du retrait des Cubains n'est pas encore réglée. Et si la résolution 435 a trouvé une nouvelle jeunesse, elle reste toujours liée au départ des hommes de Fidel Castro. Ce « linkage » – le lien – comme on l'appelle ici, longtemps rejeté par l'Angola, est aujourd'hui admis par ses dirigeants ainsi que par Cuba.

MICHEL BOLE-RICHARD.

# Diplomatie

## La visite de Mme Thatcher à Madrid

# La Grande-Bretagne est favorable à l'adhésion de l'Espagne à l'Union européenne occidentale

**La visite de Mme Thatcher vue par le quotidien madrilène *Diario 16* : M. Gonzalez la salue, *« Moi Jane, toi Tarzan »*, tout en donnant un coup de pied à un singe de Gibraltar.**

*MADRID*
*de notre correspondant*

Margaret Thatcher a déployé beaucoup de charme lors de sa première visite officielle en Espagne les 22 et 23 septembre. Elle n'a pas hésité a arpenter l'un des principaux boulevards de Madrid, souriant aux passants, échangeant des propos aimables et les remerciant de leur accueil.

Les retrouvailles hispano-britanniques se sont déroulées dans une atmosphère sereine et détendue. Pour les dirigeants des deux pays, une chose est claire : le contentieux de Gibraltar ne doit pas hypothéquer l'avenir des relations bilatérales.

*« Nous avons en effet une vision semblable des problèmes fondée sur la liberté, la démocratie et la justice »*, a rappelé M. Felipe Gonzalez. Les deux pays ont des défis communs à relever : le marché unique européen de 1993 et la défense de l'Europe. Là encore *« nous avons des divergences importantes sur certains dossiers* (...), *mais nous avons su trouver des terrains d'entente »*, a fait remarquer le chef du gouvernement espagnol.

La « Dame de fer », dont les déclarations de Bruges sur la supranationalité européenne ont soulevé un tollé, a évité de hausser le ton sur ce sujet à Madrid, d'autant plus que M. Gonzalez est un Européen convaincu. Les deux dirigeants ont beaucoup parlé des questions communautaires, mais, semble-t-il, sur un ton conciliant. *« Vous ne le croirez peut-être pas, mais nos façons d'aborder de nombreux dossiers sont très proches »*, a souligné Mme Thatcher.

Les divergences portent surtout sur l'harmonisation fiscale, l'union monétaire européenne, la création d'une banque centrale européenne et l'espace social européen. La seule allusion de Mme Thatcher à ses phobies européennes a eu précisément trait à l'espace social européen, un *« nouveau jargon »*, a-t-elle dit lors d'une conférence de presse.

### Avion de combat européen

Le président Gonzalez a été agréablement surpris par l'appui sans réserve du premier ministre britannique à l'adhésion de l'Espagne à l'Union européenne occidentale (UEO). *« Nous ferons tout notre possible »* pour que l'Espagne adhère à l'UEO pendant la présidence britannique de l'Union, a souligné Mme Thatcher. Et d'ajouter que *« cela ne signifie pas que Madrid doive modifier sa position sur les armes nucléaires »*. Une précision qui ne pouvait que satisfaire le gouvernement socialiste, dont la politique de sécurité interdit le stockage ou l'introduction d'armes nucléaires sur le sol hispanique.

Abordant les projets européens, la « Dame de fer » a souhaité la ratification de la participation de l'Espagne au programme de construction de l'avion européen de combat (EFA). M. Gonzalez a rappelé que son pays s'était engagé dans le programme de l'EFA et qu'il ne pensait pas changer d'orientation.

*(Intérim.)*

## SALVADOR

# Le président Duarte ordonne l'ouverture d'une enquête sur le massacre de dix paysans

*SAN-SALVADOR*
*de notre envoyé spécial*

Les autorités militaires accusées du massacre de dix paysans ont publié, vendredi 23 septembre, une nouvelle version des événements survenus mercredi près du village de San-Sebastian (département de San-Vicente) à une cinquantaine de kilomètres de la capitale (*le Monde* du 24 septembre). Simultanément, le chef d'état-major de l'armée salvadorienne, le général Adolfo Blandon, a annoncé la formation, à la demande du président Duarte, d'une commission d'enquête.

Selon le deuxième communiqué de l'armée, le bataillon Jiboa, de la 5e brigade d'infanterie de San-Vicente aurait été attaqué par la guérilla après avoir procédé à l'arrestation de huit paysans soupçonnés de collaborer avec le FMLN (Front Farabundo Marti pour la libération nationale). Au cours de l'embuscade, les huit prisonniers auraient été tués par des mines installées par la guérilla.

Deux « terroristes » seraient morts au cours du combat, ce qui expliquerait le nombre total de cadavres – dix – tout en rendant vraisemblable la récupération de deux fusils seulement. La veille, l'armée avait affirmé que la troupe avait *« surpris un groupe d'extrémistes et tué dix combattants du FMLN »*.

La nouvelle version de l'armée n'a fait qu'aggraver la confusion et les soupçons, obligeant le général Blandon à convoquer une conférence de presse. Visiblement troublé, le général Blandon a reconnu que l'armée avait effectivement enfermé une quarantaine de paysans dans une école *« pour des raisons de sécurité »* avant de procéder à l'arrestation de ceux qui, quelques heures plus tard, allaient être tués.

*« Cette région*, a-t-il expliqué, *est un couloir de circulation pour la guérilla. C'est un subversif que nous avions intercepté avec des explosifs qui nous a conduits jusqu'à ces paysans. Selon lui, ils devaient participer à des sabotages du réseau électrique. »*

Le Salvador, qui en a vu d'autres au cours de ces huit années de guerre (soixante-dix mille morts), est pourtant en émoi. Depuis l'an dernier, les escadrons de la mort – en général des militaires en civil – ont repris du service. Mais c'est la première fois depuis le massacre de soixante-quatorze paysans à Las Hojas, en 1983, que l'armée est directement impliquée dans une affaire de ce genre.

BERTRAND DE LA GRANGE.

● **CUBA : visite d'une mission de l'ONU sur les droits de l'homme.** – Pour la première fois en trente ans, une mission d'observation de la situation des droits de l'homme a été acceptée à Cuba par le régime castriste. Ce groupe de travail, mandaté par les Nations unies, a achevé, le vendredi 23 septembre, ses auditions à La Havane. Environ cent personnes ont témoigné personnellement, et huit cents autres l'ont fait par écrit. La mission a également eu des entretiens avec des représentants de médias cubains, visité une prison et rencontré l'archevêque de la capitale. Le président du comité cubain pour les droits de l'homme, M. Ricardo Bofill, qui a récemment obtenu des autorités le droit de quitter le pays pour des raisons de santé, n'a pas rencontré le groupe. – *(AFP.)*

*TOUT SUR LES JEUX OLYMPIQUES*

*RECORDS A BATTRE*
*RÉSULTATS*

**EN DIRECT**
**36.15 LM**

## ZAIRE

# Un opposant libéré dénonce les « blocages » du régime présidentiel

Alors que l'agence de presse du Zaïre avait évoqué sa réintégration au sein du parti unique (*le Monde* du 20 septembre), M. Tshisekedi Wa Mulumba, ancien ministre de l'intérieur devenu le secrétaire général d'une formation d'opposition non reconnue par les autorités, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), a mis les choses au point au cours d'un entretien avec l'AFP. Cet homme connu pour sa liberté de langage, qui venait d'être remis en liberté, le 16 septembre, après plus de sept mois de relégation à l'intérieur du pays, renonce au combat politique en raison des *« blocages »* de la société zaïroise.

Si l'ancien opposant semble être en bonne santé physique après sa détention, il se déclare fatigué de son *« combat »* : *« Je suis à bout de n'avoir pas pu convaincre, comme je le croyais, d'abord mes amis, ensuite le président de la République, de cette nécessité de démocratiser le régime zaïrois. C'est pourquoi j'ai renoncé à mes activités politiques. »*

*« C'est en quelque sorte un constat d'échec*, a-t-il poursuivi, *parce que ma démarche a toujours consisté en un dialogue. Nous avons toujours voulu dialoguer avec le chef de l'Etat, parce que c'est lui qui a le pouvoir. Mais devant ce refus permanent – d'abord les traitements qui ont suivi ce dialogue, les différentes relégations et détentions qui l'ont interrompu, – c'est un échec car le président s'est montré intolérant. »*

Le jugement de M. Tshisekedi sur la société zaïroise n'est également pas tendre : *« C'est une société bloquée, une société dans l'impasse. On le vit, le petit peuple le vit sur le plan politique, économique et social. Dans notre système, tout est entre les mains du chef de l'Etat qui décide de tout, ce qui explique l'apathie des Zaïrois, leur absentéisme dans les services. »*

Concernant ses nouveaux rapports avec l'UDPS, M. Tshisekedi affirme : *« Je ne me mets en marge de rien. Je suis fatigué. Je renonce aux activités politiques, mais je n'engage que ma conscience et pas celle de mes compatriotes. Mes amis comprendront mon silence. »*

Le premier tour des élections cantonales

# La dimension locale et personnelle du scrutin a dominé la campagne

Enjeu local ou test national ? Les cantonales sont un peu les deux à la fois. L'importance des pouvoirs désormais dévolus aux conseils généraux, et les moyens dont ils disposent, ont considérablement valorisé le caractère local du scrutin. Mais, depuis une douzaine d'années, les résultats sont perçus comme l'expression d'un jugement porté par les Français sur la majorité au pouvoir.

L'opinion serait-elle en train d'évoluer ? Selon la SOFRES, 30 % des Français, en septembre 1988, n'accordent pas de valeur de test politique national au scrutin, alors qu'en 1982 et en 1985 ils étaient respectivement 18 % et 15 % à partager cet avis. 40 % des électeurs de 1988 considèrent que les cantonales sont l'occasion de manifester leur soutien à l'égard de M. Mitterrand et au gouvernement, alors qu'ils n'étaient que 29 % en 1985. 30 % (contre 50 % en 1985) y voient le moyen de faire part de leur mécontentement.

L'attitude des partis pendant la campagne confirme ces chiffres. Les états-majors ne se sont guère mobilisés, pour des raisons de calendrier sans doute, mais aussi parce que la décentralisation aidant, les investitures ou les thèmes de campagne ont été arrêtés dans les départements. La politisation des cantonales dépend aussi de l'énergie que l'opposition peut mettre à transformer ce scrutin en enjeu national. Cette même opposition n'était pas prête à ce rôle, empêtrée dans la digestion de ses échecs du printemps et dans ses réflexions internes. Enfin, ce n'est que tardivement que RPR et UDF ont tranché la question embarrassante de leurs rapports avec le Front national.

### Le traditionnel schéma droite-gauche

Sur ce dernier point, les résultats du premier tour permettront de mesurer l'effet du « calembour » de M. Le Pen sur l'électorat du Front national, de constater si oui ou non, l'extrême droite a la capacité de s'implanter localement (en 1985, aucun de ses représentants n'avait été élu).

Du côté socialiste, il s'agit de transformer en voix sur le terrain, la bonne cote dont le gouvernement est crédité dans les sondages. Plus concrètement, le PS qui ne détient que vingt-et-une présidences d'assemblées départementales (le PC en détenant deux, le MRG quatre, et la droite soixante-huit), espère devenir majoritaire en Isère, en Gironde, dans l'Eure-et-Loir, voire dans l'Allier et dans l'Indre, et gagner au total une centaine de sièges. Il doit parallèlement sauvegarder son avantage face à une droite qui ambitionne d'enlever les présidences dans le Tarn, le Vaucluse et les Alpes de Haute-Provence.

Ces espoirs entretenus des deux côtés dépendent pour une bonne part de la mobilisation que les deux camps susciteront. Appelés aux urnes pour la cinquième fois depuis le début de l'année, alors que sont d'ores et déjà prévus le référendum sur la Nouvelle-Calédonie, le 6 novembre, les municipales en mars 1989, puis les européennes en juin, les électeurs pourraient ressentir une certaine lassitude. La recomposition du paysage politique, que laissaient présager les derniers scrutins, n'est qu'amorcée. Sur le terrain, continue de prévaloir le traditionnel schéma droite-gauche.

Les initiatives d'« ouverture » ont été des plus limitées : le PS a fait un effort dans ce sens dans les Vosges, par exemple, où un barriste notamment bénéficie de son soutien à Vittel ; M. Alain Carignon a fait de même en Isère avec Haroun Tazieff et avec l'appui qu'il a accordé à des représentants de la société civile.

Dans la plupart des deux mille vingt-trois cantons où le scrutin est uninominal, majoritaire à deux tours (les dix-neuf conseillers généraux de Saint-Pierre-et-Miquelon sont élus à la proportionnelle), l'électeur a le choix entre un communiste, un socialiste, un candidat unique RPR-UDF et un FN. Dans une vingtaine de cantons la droite classique est absente. Dans une quinzaine, l'affrontement se limite à un simple duel droite-gauche.

Ces duels seront le lot commun non seulement pour le deuxième tour mais aussi pour le « troisième » du 6 octobre, jour où les nouveaux conseils généraux se réuniront pour élire leur président.

ANNE CHAUSSEBOURG.

## M. Michel Rocard recevra M. Raymond Barre le 29 septembre

M. Raymond Barre sera reçu, jeudi 29 septembre, par Michel Rocard, à Matignon où les deux hommes devraient faire un tour d'horizon et discuter notamment de la réforme de l'audiovisuel et de la session budgétaire. Cette rencontre organisée à la demande du premier ministre, selon le cabinet de M. Barre, fait suite à une première entrevue, le 13 juin dernier, sur les problèmes de la Nouvelle-Calédonie. Cette première visite de l'ancien chef du gouvernement de Matignon n'avait alors été annoncée que quatre jours après avoir eu lieu. Elle ne fait pas partie des consultations du premier ministre sur le projet de Haut Conseil de l'audiovisuel, indique-t-on dans l'entourage de M. Barre, car le député de Lyon, n'est chef d'aucune formation politique.

Alors que M. Barre a multiplié, depuis quelques semaines, les réserves, sinon les critiques, sur certains points de la politique du gouvernement Rocard, cet entretien apparaît comme *« l'exemple typique de l'opposition constructive »*, tel que la conçoit l'ancien premier ministre, dit-on dans son entourage.

*« M. Barre ne suscite pas lui-même ce type de rencontre mais si l'initiative est prise par le premier ministre, il se rend très volontiers à son invitation »*, poursuit-on au cabinet de l'ancien premier ministre.

Dans une interview à la *Tribune de l'Expansion*, (*le Monde* du 24 septembre), le député du Rhône jugeait l'action de M. Rocard *« excellente sur certains dossiers comme la Nouvelle-Calédonie ; moins convaincante sur d'autres »*. Il déplorait notamment *« une dispersion des mesures »* du plan pour l'emploi, ne *« voyait pas la nécessité »* de créer un nouvel impôt sur le patrimoine avec l'ISF et s'étonnait de la récente déclaration de M. Rocard sur la TVA qui est, selon lui, *« en contradiction avec les orientations du président de la République »* et la réalisation du grand marché européen. Ces points de divergence devaient vraisemblablement être abordés au cours de la rencontre du 29 septembre.

Interrogé sur l'hypothèse selon laquelle il pourrait succéder à M. Rocard à Matignon, M. Barre avait répondu : *« Sous la Ve République, sauf circonstances exceptionnelles, le premier ministre doit être d'une sensibilité proche de celle du parti majoritaire à l'Assemblée nationale. »*

## Le Conseil départemental guide de l'élu

Les candidats aux cantonales n'ont plus guère le temps de lire. Et pourtant, les prétendants au conseil général feraient bien de se plonger dans la lecture du *Conseil départemental*, un ouvrage rédigé par MM. Bernard Bioulac, président socialiste de la Dordogne, Jean-Pierre Muret et Robert Piérot, universitaires, spécialistes de gestion locale et de droit public.

Adressé aux futurs nouveaux élus, ce livre comble sans doute quelques lacunes historiques en retraçant l'aventure de l'assemblée départementale qui fêtera, l'an prochain, son bicentenaire. Œuvre de la Révolution française, cette instance, démocratiquement élue jusqu'en 1800, devient ensuite l'instrument du pouvoir central, d'où sa dénomination de « conseil général ». Ce n'est finalement qu'en 1982 que cette collectivité locale trouve un second souffle avec l'adoption des lois de décentralisation.

Ces dernières ont bouleversé l'organisation des conseils départementaux, et l'un des grands mérites de cet ouvrage est de clarifier les compétences qui leur sont désormais dévolues. S'étayant sur des exemples concrets, *le Conseil départemental* présente le rôle de chaque acteur de l'assemblée départementale et les domaines dans lesquels ils s'illustrent.

A l'heure où l'instruction civique est réhabilitée, ce livre, d'une conception très pédagogique, s'inscrit dans la compréhension d'une instance locale encore largement méconnue et sous-estimée, si l'on en juge par les taux d'abstention records lors de chaque renouvellement.

★ *Le Conseil départemental*, de Bernard Bioulac, Jean-Pierre Muret et Robert Piérot. Editions Syros Alternatives, collection « Guide de citoyen et de l'élu ». 261 pages. 98 F.

## Vosges : un élu pas comme les autres

*ÉPINAL*
*de notre correspondant*

Dans les Vosges, un dix-septième canton est venu s'ajouter aux seize normalement renouvelables : celui du Thillot, laissé vacant par M. Christian Spiller. Il se voulait un candidat pas comme les autres. Il est devenu un député très différent des autres. M. Spiller fut élu dans la troisième circonscription des Vosges le 12 juin, avec près de 54 % des voix.

Le jour de la rentrée parlementaire, à M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, il faisait part de son intention de démissionner. Le lendemain, il envoyait à M. Christian Poncelet, président du conseil général des Vosges, sa lettre de démission — immédiatement acceptée — d'élu du canton du Thillot.

Fin juillet, ayant surmonté *« une grosse fatigue »*, il changeait d'avis et annonçait qu'il conservait son siège de député, expliquant qu'il ne devait pas abandonner ses nombreux amis.

### « Je ne suis pas un produit »

M. Spiller est un cas. En 1953, il fut élu sans faire campagne, uniquement sur son nom, plus exactement sur son surnom, *« Coco »*. Le « Coco », comme on l'appèle non seulement à Saint-Maurice-sur-Moselle, dont il fut maire de 1971 à 1977, élu avec près de 90 % des suffrages exprimés et où il dirige un important commerce d'ameublement et d'électroménager, mais encore dans toute la région.

Sympathique, jovial, très populaire, chacun dit de lui qu'il a le cœur sur la main et qu'il est *« toujours prêt à rendre service »*. Chaque année, le 15 août, déguisé en charbonnier, il prend plaisir à animer une fête folklorique.

Au Palais-Bourbon comme au conseil général où il a siégé pendant neuf ans, Christian Spiller n'appartiendra à aucun groupe politique.

Il se veut sans étiquette : *« Je ne suis pas un produit »*, plaisante-t-il. Il vantera ce qui lui semble bon, que ce soit proposé par la majorité ou l'opposition. *« Mon seul but est d'agir pour le bien du plus grand nombre. »* A l'Assemblée nationale, il compte intervenir, dire ce qu'il pense, mais sans faire de discours.

C. C.

## EN BREF

● **Un candidat d'extrême droite condamné.** — M. Gérard Orget, candidat d'extrême droite aux élections cantonales dans le canton de Cergy-Sud (Val-d'Oise), a été condamné, le vendredi 23 septembre, par le tribunal des référés de Pontoise, sur plainte du MRAP, du PCF et du PS, à retirer ses bulletins de vote et ses professions de foi portant la mention : « Trop d'immigrés. La France aux Français. »

● **Polémique PCF-FN dans le Val-d'Oise.** — MM. Robert Montargent, député, maire (PCF) d'Argenteuil (Val-d'Oise) et Jacques Leser, maire (PCF) de Bezons et conseiller général sortant, ont déposé plainte le jeudi 22 septembre contre les sections du FN de leurs localités pour *« publication et diffusion de fausses nouvelles tendant à troubles l'ordre public »*. Les deux candidats FN annoncent en effet, dans une lettre ouverte diffusée sous forme de tract, que la mairie de Paris a l'intention de *« raser le quartier de la Goutte-d'Or »* et que les *« immigrés expulsés de ce quartier et de Barbès »* seront relogés *« dans les deux communes »* [Argenteuil et Bezons]. Les deux maires démentent formellement ces assertions et rappellent leur lutte pour que Paris ne soit pas réservé aux plus favorisés *« au détriment des villes de banlieue »*.

● **Bulletins du Front national refusés dans l'Isère.** — La commission de propagande électorale de l'Isère a refusé d'acheminer dans neuf cantons des bulletins de vote du Front national portant la mention *« L'Entente Populaire Et Nationale » (« LE PEN »)*, qu'elle a considérés comme illégaux, a indiqué, le jeudi 22 septembre, le chef de file départemental de ce parti, M. Michel d'Ornano (homonyme du député UDF-PR du Calvados). Pourtant, selon un télex du ministère de l'intérieur au préfet de l'Isère, ces bulletins ne sont pas contraires aux dispositions du code électoral.

● **Les « faux » candidats Verts en Ile-de-France.** — Les Verts d'Ile-de-France ont dénoncé, le jeudi 22 septembre, les candidats présentés en Seine-Saint-Denis sous le sigle « Ecologie Europe 1992 », affirmant qu'ils sont *« inconnus dans la mouvance écologiste »*.

● **Plaintes contre le POE.** — Quatre plaintes — trois en Savoie et une à Lyon — ont été déposées par des candidats du Parti ouvrier européen (POE), formation d'extrême droite, aux élections cantonales contre un responsable de cette formation de nationalité belge, M. Karel Vereycken, qu'elles accusent de les avoir inscrites à la préfecture sans leur accord. En Savoie, le procureur a ouvert une enquête préliminaire pour déterminer si M. Vereycken a *« utilisé un moyen frauduleux pour obtenir leur signature, ou bien si les trois plaignantes ont signé des papiers sans les lire »*. Mmes Lucienne Arias, Isabelle Jacquin et Colette Gervason affirment avoir été contactées devant un bureau de poste par M. Vereycken et avoir souscrit un abonnement à une revue du POE, mais n'avoir jamais donné leur accord pour être candidates aux élections cantonales. Une plainte similaire a été déposée par une candidate du POE dans le département du Rhône.

## LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

### Du nouveau dans le canton

De toutes les consultations électorales, les élections cantonales sont celles qui concernent le plus et expriment le mieux la France rurale. Les cantons urbains existent, certes, mais qui les connaît vraiment, sur les terrain ? Tandis qu'à la campagne, cette aire électorale a un contenu, des contours, un paysage, bref, une réalité vécue. Elle a aussi une population mieux identifiable, à condition de se débarrasser des clichés usés. La France rurale n'est plus, par exemple, la France agricole ; elle n'est plus seulement celle des paysans.

On sera instruit de cette mutation, et de quelques autres, en se plongeant dans l'étude d'Annie Moulin, historienne de son état, sur « Les Paysans dans la société française » de la Révolution à nos jours. L'auteur montre que pour toute une série de raisons (exode, mécanisation, banalisation des modes de vie, etc.), la paysannerie telle que le dix-neuvième siècle en avait légué l'image — qui était encore conforme à la réalité jusqu'aux années 50 — n'existe plus. Les paysans n'ont pas disparu, encore qu'ils soient beaucoup moins nombreux qu'autrefois, mais ils constituent une population hétérogène, celle des agriculteurs, selon une définition professionnelle qui englobe des situations individuelles très disparates.

Cette mutation, relativement récente, s'est traduite par une désertification des campagnes mais n'a pas réduit, au contraire, la part de la France rurale. Le recensement de 1982 l'atteste. *« Pour la première fois depuis plus d'un siècle*, note Annie Moulin, *la population des communes rurales a augmenté plus vite que celle des communes urbaines, ce qui correspond à un retournement des courants migratoires. Mais il ne s'agit nullement d'un retour à la terre. Les agriculteurs ne sont plus majoritaires dans les campagnes. En 1982, ils représentent 23 % de la population rurale... Il n'y a plus qu'une dizaine de cantons en France où les agriculteurs et leurs familles forment la majorité de la population. Il n'est plus possible d'identifier rural et agricole. Il y a aujourd'hui davantage d'ouvriers dans les communes rurales que dans les zones urbaines. »*

La France rurale, désormais, c'est aussi celle du « mitage », celle de l'habitat dispersé autour des grandes agglomérations celle des résidences secondaires dans les régions touristiques. Les cadres, les employés, les ouvriers, les retraités, voisinent avec les agriculteurs. La sociabilité villageoise, constate Annie Moulin, s'en est trouvée modifiée. *« Elle s'est alignée sur les pratiques urbaines. Le « déprise » du clergé est complète dans les paroisses que l'exode rural a dépeuplées... Les fêtes de villages sont devenues des manifestations commerciales destinées à attirer un public nombreux, extérieur à la commune. Le spectacle offert est le plus souvent standardisé, pâle copie des fêtes urbaines et des émissions de variétés de la télévision. »*

Ces mutations sociologiques et culturelles ont leur traduction politique. Les élections cantonales doivent être analysées en tenant compte de ces données. Comme pour les élections municipales, le débat politique local ne se déroule plus selon les mêmes termes, qu'il s'agisse de la voirie, de la chasse, du foncier, notamment. *« Minoritaires par le nombre, les agriculteurs imposent défficilement leur point de vue »*, souligne Annie Moulin.

Les assemblées départementales, où siègent les élus des cantons, ne pouvaient rester indifférentes à ces mouvements de fond. Elles ont été, en outre, affectées dans leur mode de fonctionnement et leurs responsabilités par la réforme décentralisatrice de 1982. On est passé d'une gestion administrative à une gestion politique disent Didier Migaud, député socialiste de l'Isère, ancien fonctionnaire départemental, et Jean-Jacques Gleizal, professeur à l'université des sciences sociales de Grenoble, dans un opuscule d'actualité, puisqu'il est consacré au rôle actuel et à venir des conseils généraux.

L'ouvrage s'intitule : *Le Département en toutes libertés*. Les auteurs notent que les professions libérales et agricoles ne représentent plus aujourd'hui qu'un tiers de l'ensemble des conseillers généraux, au lieu de deux tiers au début des années 50. Si le mode de scrutin favorise encore une surreprésentation des zones rurales, le conseil général, dans sa composition, s'est éloigné du *« système préfectoral et notabilaire »*, observent les auteurs, qui plaident pour l'approfondissement de la réforme départementale. Ils suggèrent d'élire les conseils généraux comme les conseils municipaux, en une fois tous les six ans, en introduisant le scrutin proportionnel de liste, soit partout, soit dans les cantons urbains.

Les aménagements de l'administration départementale supposent, selon les auteurs, de donner un nouveau souffle à la gestion communale, en amont, et de *« libérer »* davantage la région, en aval. Ainsi, et en se donnant les moyens de gouverner, en se dotant d'un *« profil plus cohérent »*, l'assemblée départementale pourra-t-elle imaginer une politique d'ensemble au lieu de s'agiter dans des actions éparses ou trop excessives médiatiques.

★ *Les Paysans dans la société française*, par Annie Moulin, Seuil, 318 pages, 44 F.

★ *Le Département en toutes libertés*, par Didier Migaud et Jean-Jacques Gleizal, Presses universitaires de Grenoble, 92 pages, 52 F.

## PROPOS ET DÉBATS

### M. Durafour

#### A petits pas

M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, estime que *« l'ouverture se fait à petits pas »*. Dans une interview publiée par *le Figaro*, le samedi 24 septembre, M. Durafour annonce qu'une *« association des démocrates »* a été formée et précise : *« Tous les ministres de l'ouverture, plus Roger Fauroux* [le ministre de l'industrie] *participent à nos travaux. (...) Notre objectif est de donner à l'ouverture une réalité sur le terrain en suscitant des listes communes entre socialistes et centristes d'ouverture, soit au premier tour, soit au second. »*

Estimant qu'*« on ne reviendra pas au manichéisme d'hier »*, car *« un autre paysage politique est apparu »*, M. Durafour se déclare barriste. *« Raymond Barre*, dit-il, *est un homme de conviction, qui force le respect. J'ai de l'admiration pour lui. J'ai, également, de la sympathie. A l'approche décisive de la construction de l'Europe, sa réflexion et sa participation sont nécessaires, chacun en est conscient. »*

### M. Julia

#### La paix civile

M. Didier Julia, député de la Seine-et-Marne, ancien délégué national du RPR pour les DOM-TOM, nous a adressé la déclaration suivante après l'interview accordée par M. Bernard Pons à l'hebdomadaire d'extrême droite *Aspects de la France* (*le Monde* du 23 septembre) :

*« Quand on a été ministre, on accepte son bilan. On ne recherche pas sans cesse des raisons extérieures à son échec en mettant en cause ses meilleurs amis, en tout cas les plus courageux. Personne ne peut souhaiter l'échec des accords de Matignon, ni préférer la violence à la paix civile. La politique politicienne doit s'arrêter quand il s'agit de l'intérêt national. Le renouveau du RPR est à ce prix. »*

### M. de La Malène

#### Contre le « oui »

M. Christian de La Malène, sénateur (RPR) de Paris, président du groupe des Démocrates européens à l'Assemblée de Strasbourg, fait part de son *« hostilité absolue au « oui »* pour le référendum du 6 novembre sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, mais il admet que, dans son parti, *« le débat puisse rester ouvert »* entre le « non » et l'abstention. M. de La Malène, qui a accordé un entretien à l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* (daté 26 septembre), estime que *« la tradition gaulliste, c'est le respect de la majorité comme fondement de l'autorité de l'Etat »* et que *« dire « oui » à un référendum qui manipule la composition du corps électoral en amnistie les auteurs de crimes contre l'Etat n'a rien à voir avec cette tradition. »*

*« L'UDF a des raisons qui lui sont propres de faire voter « oui » à l'unisson de la majorité*, déclare le sénateur de Paris, *mais je ne vois pas en quoi le RPR porterait un coup à l'opposition en restant dans l'opposition ! (...) Il n'est pas dans la vocation du RPR de porter secours à M. Mitterrand. »*

● **Les projets de France-Plus.** — L'association France-Plus, constituée en 1985 pour inciter les jeunes issus de l'immigration à s'inscrire sur les listes électorales, affrétera un charter dont les quinze jeunes passagers, consacrés *« ambassadeurs des droits civiques »*, profiteront de leurs arrêts dans une quarantaine de villes de France, entre le 6 octobre et le 15 décembre, afin de distribuer des questionnaires pour une vaste enquête sur le comportement électoral des beurs. Le président de l'association, M. Arezki Dahmani, a, dans le même esprit, le projet de mettre en place un *« observatoire des voix beurs »*. L'association annonce également qu'une première rencontre *« pour un dialogue judéo-arabe en France »*, organisée avec l'Union des étudiants juifs de France, aura lieu le 11 octobre. Enfin, le 27 octobre, elle organisera une grande manifestation au palais de Chaillot, durant laquelle sera lancée une souscription pour financer un mémorial à la gloire des étrangers morts pour la France lors des deux guerres mondiales, et qui devrait être inauguré à Verdun le 11 novembre 1990.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# Société

## MÉDECINE

Interdit de vente en pharmacie

# Le produit abortif RU 486 ne sera utilisé que dans les centres d'orthogénie

**M. Claude Evin, ministre de la santé, de la solidarité et de la protection sociale, a autorisé, le vendredi 23 septembre, la mise sur le marché du RU 486 (ou mifepristone), *un produit abortif découvert en France* et expérimenté depuis 1982 (*le Monde* du 24 septembre). L'utilisation de la mifepristone vient d'être également autorisée par le gouvernement chinois. Des demandes en ce sens ont été déposées dans plusieurs pays, parmi lesquels les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et l'Espagne, par la firme Roussel-Uclaf. En France, le recours au RU 486 sera rigoureusement réglementé et seuls les centres d'orthogénie agréés par le ministère de la santé, pourront disposer de ce produit. Cette nouvelle manière d'avorter, par voie médicamenteuse, ne semble toutefois pas répondre aux espoirs qu'elle avait suscités ces dernières années.**

Ce devait être la révolution en matière d'avortement. Ce ne sera, dans le meilleur des cas, qu'un procédé complémentaire, un choix nouveau proposé aux femmes ayant décidé d'interrompre leur grossesse. Généralement présenté, à tort, comme la « *pilule du lendemain* », le RU 486 ne pourra en aucune manière se substituer, en France au moins, à la technique de l'avortement par aspiration. L'autorisation de commercialisation dont il vient de faire l'objet ne devrait pas non plus entraîner d'infraction à la loi sur l'avortement, dans la mesure où – *fort heureusement* – l'autorisation de cette substance sera limitée aux seuls centres agréés d'orthogénie. Le circuit de distribution qui va être mis en place dans les prochaines semaines exclut toute vente dans les pharmacies.

Le RU 486 a été synthétisé en 1980 par une équipe de chimistes de la société pharmaceutique Roussel-Uclaf. Il s'agit d'une molécule « antihormone », capable de s'opposer dans l'organisme aux effets de la progestérone, hormone naturellement secrétée par la femme et indispensable à toutes les étapes de la grossesse. Dès 1982, à l'hôpital universitaire de Genève, cette substance fut expérimentée chez la femme comme procédé contragestif. Divers schémas d'utilisation furent successivement mis au point, afin d'améliorer l'efficacité abortive de cette substance.

### Un maniement contraignant

Les succès obtenus restaient toujours très partiels. La plupart des essais furent effectués en France et d'autres réalisés sous l'égide de grands organismes internationaux, comme l'Organisation mondiale de la santé ou le Population Council.

En 1986, une équipe suédoise annonçait une amélioration notable des résultats en associant au RU 486 une prostaglandine, substance de nature à stimuler la contractilité de l'utérus. La plupart des études menées ensuite avec cette association de médicaments devaient permettre d'atteindre une efficacité élevée, très souvent proche de 100 %. En France, début 1988, une première étude, portant sur l'utilisation du RU 486 seul, chez environ un millier de femmes, ne permit pas à la commission d'autorisation de mise sur le marché – que préside le Pr Jean-Michel Alexandre – de conclure de manière définitive.

Les spécialistes s'étaient alors inquiétés des taux d'échecs relativement élevés : 20 % dans les meilleures conditions d'utilisation. L'avis positif *donné, le vendredi 23 septembre*, par la même commission a été émis au vu d'une étude complémentaire portant sur l'association RU 486-prostaglandine.

Une série de précautions techniques encadrent toutefois en pratique, de manière très sévère, cette autorisation, de telle manière qu'*a priori* aucun phénomène de débordement de l'utilisation de ce produit ne soit à redouter. Ces contraintes sont à la fois imposées par le cadre législatif de l'IVG (puisque l'utilisation de cette association de médicaments a bien pour objet d'induire un avortement et non de fournir une nouvelle forme de contraception), ainsi que pour des raisons médicales. Contrairement aux propos enthousiastes tenus, tant par les promoteurs de cette substance que dans certains milieux féministes, il apparaît aujourd'hui que le maniement de l'association RU 486-prostaglandine est particulièrement contraignant, imposant plusieurs consultations médicales et examens de surveillance, entraînant, d'autre part, dans un nombre élevé de cas, des saignements importants et prolongés.

Il est essentiel pour la femme de savoir que le RU 486 est une molécule susceptible d'induire des malformations embryonnaires (un cas de ce type est déjà suspecté en France) et, en cas d'échec de cette technique, il faut revenir à celle de l'avortement par aspiration. *C'est dire l'importance qu'il* faudra donner dans les centres d'orthogénie à une information claire et complète des avantages et des risques des différentes méthodes, avant de proposer le choix aux femmes enceintes désirant interrompre leur grossesse.

Reste à savoir si l'utilisation de cette association abortive sera la même dans les pays industrialisés et dans les pays en voie de développement, à forte progression démographique. Ou si, en d'autres termes, l'autorisation de mise sur le marché français n'était pas un préalable indispensable à la commercialisation du RU 486 dans les pays du tiers-monde.

JEAN-YVES NAU.

### Une femme sur deux concernée

L'association RU 486-prostaglandine ne pourra pas être prescrite au-delà du quarante-neuvième jour, compté à partir du premier jour des dernières règles. L'absorption par voie orale du RU 486 devra se faire devant le médecin, la femme signant un document où il est précisé qu'elle est volontaire et dûment informé des avantages et des risques de ce procédé. La prostaglandine est administrée (par voie intramusculaire ou par ovule intravaginale) dans les deux jours qui suivent. Un contrôle par écographie doit ensuite être pratiqué pour vérifier la vacuité de la cavité utérine.

La principal inconvénient de cette méthode – sans parler des conséquences psychologiques encore mal connues – est l'importance et la durée des saignements. *Selon le professeur* Roger Henrion, rapporteur du dossier RU 486 devant la commission d'autorisation de mise sur le marché, moins de 50 % des femmes qui avortent chaque année en France pourraient bénéficier de cette technique, à cause du délai de quarante-neuf jours, la technique par aspiration pouvant, quant à elle, être mise en œuvre jusqu'à la douzième semaine.

## POLICE

# La commission de discipline propose la révocation de deux policiers impliqués dans une affaire de drogue

Réunie le mardi 20 septembre, la commission de discipline de la préfecture de police vient de recommander la révocation des deux policiers de la police de l'air et des frontières (PAF), Georges Bechouche et René Baudin surpris alors qu'ils convoyaient à l'aéroport de Roissy une valise remplie d'héroïne (*le Monde* du 29 juin).

Composée paritairement de représentants de l'administration et des personnels, la commission de discipline n'est qu'une instance de proposition. La décision finale appartient au ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, qui devra également arrêter si la sanction s'accompagne, comme le recommande la commission, de la suppression de leurs droits à pensions.

Chefs inspecteurs à la PAF de Roissy, Georges Bechouche et René Baudin sont écroués et inculpés d'infraction à la législation sur les stupéfiants. Le 24 juin 1988, ils avaient été interpellés en flagrant délit, convoyant sept kilos de drogue qui leur avaient été remis dans la zone internationale de l'aéroport par un passager en provenance de Bruxelles.

Sous les yeux de leurs collègues de la police des stupéfiants (OCRTIS) avertis de l'arrivée de la drogue, les deux policiers avaient eux-même porté la valise jusqu'à l'extérieur de l'aéroport de façon à contourner les contrôles de la douane. La drogue avait ensuite été remise, dans le hall de l'hôtel Sofitel de Roissy, à deux femmes qui furent arrêtées à leur tour.

Un an auparavant, René Baudin avait déjà été interpellé par la brigade financière dans le cadre de l'affaire du « vrai-faux » passeport d'Yves Chalier, ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci, ministre de la coopération (*le Monde* du 23 janvier 1987). A la demande du contrôleur général Delebois, autre policier proche de M. Pasqua, à l'époque ministre de l'intérieur, René Baudin avait facilité le transit à Roissy d'un émissaire venu de Rio-de-Janeiro apporter un rapport accusateur contre M. Nucci. Le document avait été rédigé par Yves Chalier, alors en fuite au Brésil, sous la protection du milieu des jeux.

Le même émissaire de Rio avait également apporté deux photos d'Yves Chalier qui devaient servir à la confection par la DST de son faux passeport. Longuement interrogé par la brigade financière, René Baudin n'avait, alors, pas été inquiété.

G. M.

● **Deux membres présumés des Brigades rouges interpellés en France.** – Deux militants présumés des Brigades rouges recherchés par la justice italienne ont été interpellés, vendredi matin 23 septembre, dans un appartement de Cachan (Val-de-Marne) par les policiers de la brigade criminelle. Les deux hommes, Luigi Benvenuto et Giovani Alimonti, qui résidaient illégalement en France depuis plusieurs mois ont été placés en garde à vue au Quai des Orfèvres pour détention et usage de faux papiers. La justice italienne, qui leur attribue de nombreuses actions terroristes, notamment l'enlèvement d'un procureur de la République en 1981, et les assassinats d'un commissaire de police et d'un gardien de prison en 1981 et 1982, avait délivré, à leur encontre, un mandat d'arrêt international.

## JUSTICE

Dans le Calvados

# La deuxième bataille du café Gondrée

*CAEN*
*de notre correspondante*

C'est un bistrot de brique rouge comme il en existe tant dans le Calvados. A Bénouville, au bord du canal qui relie Caen à la mer, tout près de Pegassus Bridge, ce pont de fer qu'empruntèrent les Alliés le 6 juin 1944.

Première maison libérée de France, le café-restaurant Gondrée, classé monument historique en 1987, a été vendu aux enchères, à la bougie, à Caen, vendredi 23 septembre. Car les héritiers Gondrée se livrent depuis quelques années une véritable guerre de succession juridique.

Adjugé 285 000 F par Me Jean Deshayes, le café appartient désormais à Mme Arlette Pritchett, l'une des trois filles de Georges et Thérèse Gondrée, soutenue par sa sœur Georgette, par les vétérans britanniques et le quotidien *Sunday Times*. Mais Mme Françoise Anquetil, la dernière fille Gondrée, sait qu'elle dispose de dix jours pour surenchérir et refuse de déposer les armes.

Ils étaient tous là, Wally Parr, Ted Tappender et leurs amis vétérans anglais que la rédaction du *Sunday Times* avait invités à la vente, en Normandie, ils avaient fait le voyage « exprès » pour aider moralement Arlette et Georgette. Moralement et financièrement. Une collecte organisée par ce journal a rapporté plus de 100 000 F.

La plupart connaissent bien le café-restaurant Gondrée et son musée. Soldats dans l'Oxfordshire and Buckinghamshire Light Infantery, ils avaient combattu dans la 6e division aéroportée britannique sous les ordres du major John Howard. Certains furent soignés dans le bistrot transformé en poste de secours. Presque chaque année, ils se rendent en pèlerinage au petit café. Georges Gondrée avait gardé les rideaux à carreaux rouges et les chaises en bois tourné qui font le charme du restaurant. Lui qui travaille pour la Lloyds bank avant la guerre aimait à évoquer avec les vétérans les heures tragiques du débarquement.

Sa fille Françoise, haut fonctionnaire, créa en 1971 l'« Association pour la sauvegarde du site, le maintien du Souvenir-Musée de Pegasus Bridge ». Président du Comité du débarquement, M. Raymond Triboulet, ancien ministre gaulliste, conseillait Mme Anquetil. Un musée fut effectivement ouvert le 6 juin 1974, jour anniversaire du *D. Day*. Le général Gale, qui commandait la 6e division aéroportée, coupa le ruban.

### Domaine public

Après la disparition de Georges Gondrée en 1979 et de son épouse Thérèse en 1984, les héritiers, divisés, ne communiquèrent plus que par avocats interposés. Les arrêts de la cour d'appel de Caen succédèrent aux jugements du tribunal de grande instance. Faute d'accord, une liquidation-partage fut réclamée et le café-restaurant ferma ses portes en 1988.

En Grande-Bretagne, l'affaire mobilisa les vétérans, et le *Sunday Times* lança une souscription. En France, M. Alain Nivault, maire de Bénouville, et son conseil municipal décidaient de faire jouer le droit de préemption urbaine, droit exercé dans le cadre du plan d'occupation des sols, puisque le terrain est situé sur le territoire de la commune. Le café, quant à lui, se trouve sur le domaine maritime.

Des courriers furent alors échangés entre les hommes de loi et le préfet de région. Car se posait la question du statut juridique des biens. « *L'autorisation d'occupation temporaire du domaine public ne sera pas renouvelée tant que subsistent les problèmes de succession* », devait répondre le représentant de l'Etat, le 28 juin 1988.

Des problèmes de succession que la vente de vendredi ne semblent pas avoir résolus. Si Mmes Arlette Pritchett et Georgette Verhaeghe ont sablé le champagne devant le café-restaurant avec les vétérans et les journalistes du *Sunday Times*, Mme Françoise Anquetil ne se résigne pas : « *Ce site, dit-elle, doit rester tel qu'il est, avec son musée, dans le respect du rôle historique qui a été le sien le 6 juin 1944. Ce n'est pas pour moi un simple local à caractère commercial, c'est autre chose, comme un lieu où l'Histoire se serait arrêtée, une nuit de juin.* » Puis Mme Françoise Anquetil a quitté l'étude de Me Deshayes. Sans un regard pour ses sœurs.

PASCALE MONNIER.

A Villejuif

# Un hôpital-hôtel deux étoiles

**M. François Mitterrand a inauguré, le vendredi 23 septembre, un hôtel hospitalier a proximité immédiate de l'institut Gustave-Roussy, le plus important centre anticancéreux d'Europe, à Villejuif (Val-de-Marne). Cette « *intelligente invention* », selon les termes du président de la République, en permettant aux malades de se faire soigner à l'hôpital, mais de vivre de façon autonome dans un hôtel avec un proche, correspond à une nouvelle pratique de séjour hospitalier. Cette formule, en abaissant le coût des soins sans nuire à leur qualité, constitue également un pari financier.**

L'institut Gustave-Roussy (IGR), après avoir été un des promoteurs de l'hospitalisation à domicile et avoir développé les soins de jour permettant aux malades parisiens valides de ne venir que pour les traitements exigeant un environnement hospitalier offre, maintenant, un hôtel hospitalier. Celui-ci va donner les mêmes avantages aux malades venus de province (un tiers des malades traités à l'institut viennent de Paris, un autre de province et le reste de l'étranger).

Construit sur un terrain appartenant à l'IGR à 400 mètres de l'institut, l'hôtel hospitalier de Villejuif est issu d'une coopération entre l'institut Gustave-Roussy, la Sécurité sociale et la chaîne hôtelière Campanile (filiale de la Société du Louvre Groupe Taittinger), qui en assurera la gestion pendant cinquante ans.

### Un critère de sélection rigoureux

Il offre une capacité de 73 chambres deux étoiles ; une trentaine d'entre elles sont réservées à des malades en cours de traitement qui reçoivent leurs soins de jour à l'IGR mais conservent leur totale autonomie. C'est le cas notamment de ceux qui viennent pour un bilan, de ceux qui se trouvent en fin de cicatrisation après intervention chirurgicale, et de ceux qui sont traités par irradiation ou par certains types de chimiothérapie.

Selon une étude de la direction de Gustave-Roussy, 5 à 10 % des patients hospitalisés, soit 25 à 50 personnes, sont concernés par l'expérience. L'IGR a garanti un taux d'occupation de 70 % de son quota. Dix autres chambres sont prévues pour des familles de malades hospitalisés, et les trente dernières pour la clientèle habituelle de la chaîne.

Pour le professeur Maurice Tubiana, directeur de l'IGR qui a œuvré pendant plus de dix ans pour la réalisation de cette « *nouvelle formule d'alternance à l'hospitalisation* », celle-ci contribuera à humaniser les soins et procurera bien-être social et psychologique aux patients en leur évitant toute rupture avec leur milieu. Ce qui devrait assurer après traitement une meilleure réinsertion sociale.

Non seulement un de leurs proches peut rester avec eux, mais ceux qui veulent poursuivre leur activité professionnelle disposent de bureaux sur place. Un espace de loisirs de 400 mètres carrés (bibliothèque, salle de séjour et salle de jeux) pour enfants et adultes, a été réalisé grâce à des dons d'anciens malades.

Un critère de sélection rigoureux prévaut au choix des malades. Ceux-ci doivent être éloignés de plus de 15 kilomètres de leur domicile, avoir leur autonomie de déplacement, la capacité d'effectuer les soins prescrits en dehors de l'hôpital, ne pas suivre de régime alimentaire nécessitant de préparation spéciale et ne pas réclamer de soins infirmiers de nuit. Les malades répondant à ces obligations sont admins sur ordonnance d'un médecin de l'IGR pour une durée prévisionnelle. Le bureau des admissions de l'hôpital effectuant la gestion des chambres, les traitements ont lieu à l'institut et les repas sont pris à l'hôtel. Les 432 F de pension sont pris en charge par la Sécurité sociale.

Les malades n'acquittent que le forfait hospitalier de 27 F, le même que celui qu'ils auraient payé pour une hospitalisation traditionnelle. Par rapport à la formule d'hospitalisation classique, l'économie réalisée devrait « *être de 1 500 F par jour, ce qui correspond à un coût de traitement divisé par deux. La personne qui l'accompagne, si elle partage sa chambre, bénéficie d'un prix de 24 F par jour pour la chambre et le petit déjeuner, et paie ses repas comme un client ordinaire.*

FRANCIS GOUGE.

### M. Mitterrand : « Notre société doit être juste avec les infirmières. »

M. Mitterrand a évoqué la situation des personnels infirmiers à l'occasion de sa visite à Villejuif, déclarant : « *Notre société doit être juste pour ceux qui se dévouent sans compter. Je pense aux infirmières. Elles n'ont pas le sort et la situation que notre société leur doit. Ce problème sera traité, j'en suis sûr, avec le plus grand sérieux par les responsables de l'Etat.* »

Le président de la République s'est fait aussi le défenseur de la Sécurité sociale, qui doit être « *scrupuleusement protégée pour renforcer la solidarité qui s'impose* », et de la recherche qu'il faut « *développer autant que possible* », car « *plus nous aurons de chercheurs, plus nous aurons de chercheurs qui trouveront et plus nous serons compétitifs sur les marchés extérieurs* ». C'est là « *un souci que nous devons avoir constamment.* »

(Publicité)

Vous avez une obsession : c'est le sexe. Vous prétendez que Portnoy est complètement dépassé depuis que vous êtes en âge de fantasmer. Vous affirmez aussi que Woody Allen n'a pas tout dit sur le sujet mais que faites vous donc dans l'obscurité, il n'est que temps de nous le raconter. *Passages* ouvre une plage à fantasmes. Adressez vos lettres à *Passages*, 17 rue Simone Weil, 75013 Paris.

A la prison de la Santé

# Le mouvement de protestation des gardiens s'amplifie

Après avoir symboliquement répondu à l'appel, dans la cour d'honneur de la prison deux jours de suite, les gardiens de la maison d'arrêt de la Santé à Paris ont annoncé qu'ils allaient durcir leur mouvement lundi 26 septembre, en bloquant les parloirs avec les avocats et les visiteurs de prison. Les parloirs avec les familles seront, eux, maintenus.

Protestant contre la dégradation de leurs conditions de vie et de travail, liée à la vétusté de certaines installations mais surtout aux sous-effectifs, les gardiens ont tenu deux assemblées générales, vendredi 23 septembre, auxquelles assistaient aussi des représentants du personnel de Fresnes et de Fleury-Mérogis.

Reçus par la direction, ils ont obtenu quelques satisfactions, notamment en ce qui concerne la rénovation d'installations sanitaires et une meilleure circulation de l'information. Quant au sous-effectif (l'effectif théorique est de quatre cent soixante surveillants mais, du fait de mutations ou de détachements, il n'est, en pratique que de quatre cent vingt-cinq), il devrait être partiellement comblé par l'arrivée, dans le courant du mois de novembre, de seize nouveaux surveillants.

Mais les gardiens ne se satisfont pas de ces améliorations, la base paraissant très motivée et mettant aussi en avant des revendications salariales. L'extension du mouvement à d'autres établissements de la région parisienne n'est pas exclue dans les jours prochains. L'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP), qui a joué un rôle moteur dans le mouvement déclenché aux Baumettes à Marseille, annonce de son côté un mouvement national de protestation pour la semaine prochaine.

Ag. L.

# Faits divers

La collision de Voiron

## L'accident le plus grave survenu à un train à grande vitesse

*GRENOBLE*
*de notre correspondant*

Le TGV Grenoble-Paris, qui avait quitté son quai vendredi 23 à 10 h 46, a heurté quinze minutes plus tard un convoi routier immobilisé sur un passage à niveau automatique situé à l'entrée de la ville de Voiron (Isère).

Le conducteur de la rame, Roger Champeney, trente-neuf ans, employé au dépôt de TGV de Lyon, n'a pu apercevoir le camion et sa remorque de vingt-huit roues que 150 mètres avant le lieu de collision, la voie faisant à cet endroit-là une courbe. Le train roulait alors à 110 kilomètres à l'heure. Le convoi routier de 110 tonnes a été déplacé sur une centaine de mètres, entaillant le flanc droit du train qui a déraillé, sans toutefois se coucher sur le ballast.

Les pompiers ont dégagé de la carcasse métallique un mort – le conducteur du train qui avait été tué sur le coup – un blessé grave qui a succombé à ses blessures, samedi, à l'hôpital de Voiron et soixante-deux blessés légers sur les trois cents personnes qui avaient pris place dans la rame. Cet accident est le plus grave survenu à un TGV.

Le convoi routier exceptionnel qui est à l'origine de la collision appartient à une société milanaise. Il avait franchi vendredi matin le tunnel du Mont-Blanc et avait pris la direction du poste frontière franco-espagnol de Hendaye. Son itinéraire, fixé par arrêté du préfet de Haute-Savoie pris le 19 septembre, précisait les « conditions de route », notamment dans le département de l'Isère où il devait traverser les villes de Bourgoin-Jallieu, Rives et Grenoble.

En aucun cas, ce convoi, de type « exceptionnel ordinaire » – il ne nécessitait pas la présence d'un encadrement de motards mais il était précédé d'une voiture-pilote, – n'aurait dû se trouver à Voiron et encore moins franchir un passage à niveau situé à quelques centaines de mètres du centre de cette ville et connu des automobilistes pour être difficile à franchir en raison de sa forme « en escalier » et en dos d'âne.

### La seconde fois en moins d'un an

Quatre minutes seulement avant l'arrivée du TGV, le camion et sa longue remorque se sont trouvés coincés sur la voie et dans l'incapacité de repartir, certains des essieux touchant le ballast.

Le conducteur du convoi et son « pilote », qui avaient disparu aussitôt après la collision, ont-ils expliqué aux policiers du SRPJ de Grenoble, pour téléphoner à leur employeur italien, se sont présentés une heure trente plus tard au commissariat de Voiron. Ils étaient toujours entendus samedi matin et devaient être présentés dans la journée au parquet de Grenoble. Les deux routiers ont reconnu s'être trompés d'itinéraire et avoir « navigué à vue » pendant plus de deux heures dans la région avant de se retrouver au cœur de l'agglomération voironnaise et à proximité de son unique passage à niveau.

« Les passages à niveau constituent les maillons faibles de la sécurité des transports, reconnaissait sur les lieux de l'accident M. Jacques Couvert, directeur régional de la SNCF. C'est la raison pour laquelle les convois routiers qui les traversent font l'objet d'une réglementation très précise : tout transport exceptionnel nécessite un agrément préalable des autorités administratives qui saisissent la SNCF pour assurer les conditions de son passage sur la voie en toute sécurité, soit en l'autorisant pendant un créneau horaire, soit en immobilisant les trains sur la voie (1). »

C'est la seconde fois en moins d'un an qu'un TGV Grenoble-Lyon, qui roule entre ces deux villes à la vitesse d'un train ordinaire en raison des caractéristiques de la voie, déraille.

Le 2 février, un bloc de pierre de taille de 600 kilos était tombé d'un pont, précipité par un automobiliste qui cherchait à simuler un accident pour escroquer sa compagnie d'assurance. Aucun blessé n'avait été relevé.

CLAUDE FRANCILLON.

(1) On dénombre environ soixante-dix morts chaque année dans des collisions entre trains et véhicules routiers.

# Communication

Une grève générale est prévue jeudi

## Le mouvement fait tache d'huile dans l'audiovisuel public

Grève maintenue à antenne 2 et à FR 3, suspendue à Radio-France : la situation de l'audiovisuel public demeurait confuse au début du week-end. Les salariés de Radio-France, en grève jeudi 22 septebre, ont décidé le lendemain de « suspendre » leur mouvement mais étudient de nouvelles « modalités d'action » pour la semaine prochaine.

Les salariés jugent en effet « ridicules » les propositions du collège des employeurs – dont ils ont envahi la salle de réunion, vendredi. Le collège employeurs propose des primes s'échelonnant de 320 francs à 600 francs pour des non-journalistes dont les salaires se situent soit entre 6 100 et 6 600 francs ou moins de 5 600 francs.

A Antenne 2, les personnels ont voté la reconduction de la grève jusque samedi après-midi. Une nouvelle assemblée générale doit alors avoir lieu. Les négociations sur les salaires, engagées vendredi après-midi, continuent dans la matinée de samedi.

Les syndicats, qui soulignent que ce sont les plus longues discussions engagées depuis 1974 dans l'audiovisuel public, estiment « floues et vides de contenu quant au calendrier et à l'enveloppe budgétaire » les propositions avancées par les employeurs. Ces derniers ont proposé « la signature d'un accord visant à créer un groupe de travail chargé d'analyser la situation salariale et d'établir un constat pour faire ensuite des propositions de mesures correctives tendant à réduire les écarts constatés ». Pour leur part, les syndicats souhaitent la signature d'un engagement tripartite (employeurs, syndicats, tutelle) « constatant les écarts de salaires et instituant un calendrier précis de réduction de ces disparités ».

Le mouvement de grève d'Antenne 2 et de FR3 fait tâche d'huile et risque, si un accord n'a pas lieu, de déborder sur l'ensemble de l'audiovisuel public. Les syndicats de Radio-France-Outremer (RFO) – SNJ, CFDT, CGT et CSTM (Centrale syndicale des travailleurs martiniquais), OTAG (Organisation des travailleurs de l'audiovisuel en Guadeloupe), USTKE (Union des syndicats des travailleurs kanaks et exploités) ont appelé à la grève pour vendredi prochain. A l'Institut national de l'audiovisuel (INA), un préavis de grève a été déposé pour mercredi, tandis qu'à Radio-France Internationale, la grève est toujours prévue pour mardi.

Le SURT-CFDT a appelé les personnels de l'ensemble de l'audiovisuel public à une grève reconductible de vingt-quatre heures, jeudi prochain. Les remous atteignent le privé : à TF 1, une assemblée générale a eu lieu vendredi à propos des salaires.

L'incertitude totale plane sur les programmes de ce week-end, d'autant plus que les techniciens de FR3-Paris chargés de la diffusion de l'information nationale du journal d'Ile-de-France et des Jeux olympiques devaient commencer leur mouvement de quarante-huit heures, samedi à minuit.

La soirée des 7 d'or, malgré les certitudes de son organisateur, Georges Cravenne, risque de pâtir de la situation à Antenne 2. Canal Plus, un instant contactée pour diffuser l'émission samedi soir, a finalement refusé cette offre. Les retransmissions des Jeux olympiques sont elles aussi en cause, ainsi que les soirées prévues dimanche soir à la télévision pour les élections cantonales.

Le PDG d'Antenne 2, M. Claude Contamine souligne, dans un entretien accordé au *Monde*, les conséquences de la grève dans sa chaîne.

Un entretien avec le PDG d'Antenne 2, M. Claude Contamine

## « La grève aura un prix très élevé »

**« La crise est-elle en train de déstabiliser Antenne 2 ?**

– Je suis, c'est vrai, très préoccupé par cette crise. Car la grève aura forcément un prix. Un prix très élevé. D'abord parce qu'elle nous fait perdre – par millions de francs chaque jour – des recettes publicitaires importantes, impossibles à rattraper. Notre cahier des charges nous impose une limite de douze minutes par jour. Tous les spots perdus ne pourront donc être compensés par des écrans surchargés. Ensuite, parce qu'il y a des programmes – coûteux – qui sont perdus à jamais : c'est le cas des retransmissions des Jeux olympiques. Et ce n'est pas l'économie réalisée par la non-diffusion de certains produits qui pourra compenser cette perte sèche.

**– L'intensité du conflit vous a-t-elle surpris ?**

– Non. Nous avons connu dans l'audiovisuel, et pas plus tard qu'en avril 1987, d'autres grèves, d'autres conflits. Mais il est vrai que nous n'étions pas alors exposés à une telle concurrence des chaînes privées. Le contexte aujourd'hui est différent et le péril autrement sérieux.

**– Voulez-vous dire que le nouveau paysage audiovisuel met en péril le service public ?**

– Pour faire ce qu'il a à faire, face à un pôle privé, le service public doit disposer de moyens renforcés. Ils l'ont été jusqu'à présent. Et je suis confiant pour l'avenir. Les Français sont très attachés à l'existence des chaînes publiques et le gouvernement a, à l'évidence, la volonté de les aider. S'il y a un péril qui menace actuellement la chaîne, c'est la désaffection du public pour cause d'absence à l'antenne.

**– N'êtes-vous pas inquiet tout de même des disparités croissantes de moyens entre secteur public et secteur privé ?**

– Il est évident que pour acquérir un produit, les meilleurs programmes, s'attacher les meilleurs collaborateurs, on doit les payer au prix qui convient. Mais je trouve qu'avec les moyens plus limités qui sont les nôtres nous avons largement montré, depuis deux ans, que nous pouvons tenir notre rang, organiser de grands événements, conserver de grands animateurs. Et puis, le problème réside aujourd'hui moins dans les disparités externes qu'internes à la chaîne.

**– Cette observation va-t-elle vous obliger à une révision de la politique salariale ?**

– Nous faisons le maximum pour résoudre la question.

### « Etre les meilleurs »

**– Vous n'êtes guère monté en première ligne lors des négociations ?**

– Les négociations se mènent toujours au niveau des directeurs généraux. Mais j'étais là le matin, l'après-midi, voire la nuit. En contact avec la tutelle, avec les autres présidents de chaînes et avec le président du collège des employeurs, M. Xavier Gouyou-Beauchamp, et j'ai rencontré personnellement, jeudi soir et vendredi matin, les représentants syndicaux.

**– Comment réagissez-vous au souci du gouvernement de mieux préciser les missions et orientations des chaînes publiques ?**

– Très bien. S'il y a des missions nouvelles ou mieux définies, nous les remplirons.

**– Quelle ambition voulez-vous maintenant donner à la chaîne ?**

– Etre les meilleurs.

**– Les sondages actuels n'en témoignent pas...**

– J'ai dit les meilleurs. Les meilleurs sont les meilleurs. Je ne regarde pas de chiffres. Nous avons un projet d'ensemble, c'est donc l'ensemble qu'il faut apprécier.

**– Vous n'ignorez cependant pas l'inquiétude du personnel ?**

– Il y a d'autres moyens de l'exprimer que ceux qui créent une situation qui risque de nous faire reculer. »

*Propos recueillis par* ANNICK COJEAN.

● **FR 3 peut continuer à vendre les images des Jeux olympiques.** – L'action en justice intentée par TF 1 contre la vente des images des JO par FR 3 à la 5 et à M 6 a échoué. Mme Jeannine Loreau, vice-président du tribunal des référés de Paris, a refusé d'interdire la cession des images, comme le demandait la première chaîne. Le magistrat a déclaré que l'intervention du juge des référés ne pouvait être justifiée « que par l'existence d'un trouble manifestement illicite, irréparable dans ses conséquences par l'allocation ultérieure de dommages-intérêts ». Or, ajoute le juge, le dommage qui serait éventuellement subi par TF 1, même s'il devait être extrêmement important, pourrait néanmoins être réparé par l'octroi d'indemnités ».

● **Lancement d'une édition européenne du *Guardian*.** – Le quotidien britannique le *Guardian* a annoncé, le vendredi 23 septembre, le lancement d'une nouvelle édition quotidienne de vingt-quatre pages dès lundi prochain. Imprimé en Allemagne fédérale à 20 000 exemplaires, le journal sera vendu dans seize pays européens (et en Israël) avant 8 h 30 le matin, soit deux à six heures avant les autres journaux britanniques. Outre des articles de l'édition anglaise du *Guardian*, le titre publiera les programmes du service international de la BBC et des chaînes de télévision par satellite. L'édition méditerranéenne, qui existait depuis le début de l'année, cesse momentanément de paraître. Elle pourrait être reprise au cours de l'été 1989, lorsque de nombreux Britanniques visiteront la région.

## TF 1 condamnée pour ses dépassements publicitaires

TF 1 a été condamnée, mercredi 21 septembre, à 480 000 F d'amende, pour avoir dépassé à deux reprises, en mai dernier, son maximum horaire de publicité. La Une qui s'était engagée, lors de sa privatisation, à ne pas diffuser plus de douze minutes de publicité pour une heure donnée, avait été invitée par le Conseil d'Etat, en mars dernier, à se conformer à cette obligation, sous peine d'une astreinte de 16 000 F par seconde en trop. Or, le 22 juillet, la CNCL, saisissait le président de la section du contentieux de cette haute juridiction, en invoquant deux nouveaux dépassements constatés les 7 mai (11 secondes) et 16 mai (37 secondes).

Dans une ordonnance rendue le 21 septembre, le président de la section du contentieux, M. Michel Combarnous, estime que la réalité des dépassements est « établie » et récuse les arguments en défense présentés par la chaîne (aléas du direct et loi d'amnistie). Toutefois, estime l'ordonnance, compte tenu du caractère isolé des dépassements, le taux de l'astreinte est diminué et TF 1 condamnée à verser au Trésor public, 10 000 F seulement par seconde de dépassement, soit 480 000 F.

Le rachat des éditions Jacquemart

## Un trio dans un mouchoir de poche

Le groupe de presse de M. Noël Jacquemart devrait, lundi 26 septembre, passer en de nouvelles mains. L'hebdomadaire *l'Echo de la presse et de la publicité* (EPP), les magazines *Sonovision, Sonovision-Hebdo, Mots-croisés magazine* et la collection de livres des éditions Jacquemart excitent en effet les convoitises.

En dépôt de bilan depuis le 13 juillet, ces titres ont, depuis, intéressé une dizaine de groupes de presse ou d'imprimeurs. Lundi, le tribunal de commerce de Paris devra trancher. « *La décision va se jouer dans un mouchoir de poche* », confie cependant Me Denis Facques, l'administrateur judiciaire.

Trois groupes sont candidats bien placés pour racheter les éditions Jacquemart. Le groupe Liaisons d'abord présidé par M. Patrice-Aristide Blank. Il publie notamment *Liaisons sociales, Points de vente, Gap, Tourhebdo, Cultivar, le Moniteur des pharmacies*, etc.

Il a créé, l'an dernier, une agence de presse, l'agence Liaisons, et réalise un chiffre d'affaires de 450 millions de francs. L'offre de reprise de M. Blank est de 6,7 millions de francs. Le groupe reprendrait environ trente-cinq salariés sur cinquante, mais ne serait pas intéressé par les deux machines de la petite imprimerie de M. Jacquemart.

Autre candidat sérieux : les publications Denis Jacob, groupe éditorial présidé par M. Denis Jacob mais dont le Groupe de la Cité – fondé au printemps par CEP Communication et la Générale occidentale – a le contrôle, par le biais de sa filiale, les Presses de la Cité.

M. Jacob est intéressé par *Sonovision, L'Echo de la presse et de la publicité* (EPP), en revanche, reviendrait à son partenaire pour la reprise du groupe de M. Jacquemart, M. Bertrand Lobry, gérant de la société Free Lance qui publie le magazine *Défis*.

La proposition émise par MM. Jacob et Lobry est chiffrée à 6,2 millions de francs.

La dernière offre émane de MM. Christian Blachas et Alain Lefebvre, deux éditeurs qui furent autrefois journalistes chez M. Jacquemart. M. Blachas, directeur de l'hebdomadaire *Communication-CB News* et M. Alain Lefebvre, ancien PDG des éditions Média ( *Biba, Enfant magazine*, etc.), passées l'an dernier dans le giron du groupe Express devenu le pôle magazines du Groupe de la Cité.

### Un marché saturé

M. Lefebvre, depuis, a fondé la société Supports d'information spécialisés (SIS). Si les éditions Jacquemart leur étaient attribuées par le tribunal de commerce, M. Blachas en détiendrait 49 % et la SIS, 51 %. Les deux alliés proposent 5,5 millions de francs pour le rachat du groupe et estiment pouvoir réengager au moins une quarantaine de salariés.

Il reste que les éditions Jacquemart sont en piteux état financier. Le chiffre d'affaires de la société est de l'ordre de 19 millions de francs mais le passif cumulé dépasserait 13 millions. La comptabilité, arrêtée au 30 juin 1987, doit receler d'autres suprises.

Le marché des magazines spécialisés dans les médias est en outre largement couvert, voire saturé. Le repreneur des éditions Jacquemart devra donc imaginer des solutions nouvelles pour relancer le groupe et notamment l'EPP. Enfin, des candidats à la reprise critiquent sévèrement la procédure des dépôts de candidature.

Ils évoquent notamment les faveurs dont aurait bénéficié le groupe Liaisons et une « *véritable mise aux enchères* » du groupe. Quant aux salariés, ils sont dans l'attente mais ne cachent pas leur préférence. Ce sera au tribunal de commerce de trancher ces fils passablement embrouillés...

YVES-MARIE LABÉ.


Il n'est guère de façon plus éloquente de présenter

P&O

Fondée en 1837, bénéficiant depuis 1840 d'une Charte Royale, pour un service de navigation vers l'Extrême-Orient, P&O a gardé de ses origines le souffle des pionniers.
Le Groupe figure aujourd'hui dans le peloton de tête des entreprises britanniques avec un bénéfice de £ 327,6 millions pour un chiffre d'affaires avoisinant £ 3 000 millions.
50 % de ce chiffre d'affaires provient de l'immobilier : construction, promotion et gestion immobilière. BOVIS HOMES, acquis en 1974, se place au premier rang des entreprises de construction d'habitations au Royaume-Uni.
Le Groupe possède outre-manche un parc immobilier de tout premier ordre, ainsi que de larges intérêts dans le monde entier.
Lehrer McGovern Bovis Sarl est l'un des principaux intervenants du projet EURO DISNEYLAND en Seine-et-Marne.
30 % du chiffre d'affaires de P&O sont réalisés dans l'armement naval. Ses navires tels le paquebot "Royal Princess" jouissent d'une renommée internationale. Le Groupe est l'un des leaders mondiaux du transport maritime et l'un des premiers en Europe pour les ferry-boats.
20 % du chiffre d'affaires proviennent des activités de services : centres d'exposition, (Olympia et Earls Court, à Londres), activités portuaires et l'une des plus importantes organisations européennes de transports routiers.
Depuis 1985, le chiffre d'affaires de P&O a progressé rapidement passant de £ 1629 millions à près de £ 3 000 millions en 1987. Le Groupe emploie actuellement un effectif de près de 50 000 personnes.
La prochaine cotation officielle à la Bourse de Paris s'inscrit dans la logique de développement international de P&O, les actions de P&O étant déjà cotées à Londres, à Tokyo et en Australie.

P&O Group


هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# Les XXIes Jeux olympiques à Séoul

## Poissons chinois

**Une fusée – et quelle fusée ! – lancée sur 100 mètres, le samedi 24 septembre, à 5 h 31 (heure de Paris). Consternation de Los Angeles à New-York : elle était canadienne, et l'Amérique superstitieuse doit se demander avec anxiété si le retard à l'allumage de Carl Lewis, mal jailli des starting-blocks, n'est pas de mauvais augure, cinq jours avant la mise sur orbite tant attendue de la *navette Discovery*...**

**Décidément l'aigle américain n'aura pas plané sur cette première semaine olympique. Quatre ans après avoir fait la loi dans un nid californien, d'autant plus douillet qu'il ne risquait pas d'être dérangé par des coucous venus de l'Est, il pouvait se sentir encore un peu chez *lui* à Séoul : il avait déjà trente-neuf mille supporteurs sur place et la sympathie de la population sud-coréenne. Une population favorable à 80 %, – selon de récents sondages et malgré l'hostilité estudiantine – à la présence de ces groupies en treillis.**

**Mais Matt Biondi et ses trois médailles d'or – quand l'insatiable Amérique attendait qu'il les rafle toutes ! – mais Janet Evans et ses deux titres olympiques, mais ces deux stars de la natation n'ont pu empêcher que s'installe, tout en haut du podium, bien visible aux yeux du monde entier, léchant ses victoires les unes après les autres, l'ours soviétique. Vingt-deux médailles d'or, selon le compte arrêté samedi midi, contre seize à la RDA et six aux Etats-Unis. Quarante-quatre médailles au total pour l'URSS, contre trente-huit et dix-sept à ces deux mêmes rivaux.**

**L'ours retrouve, avec des mines aussi gourmandes en gymnastique qu'en haltérophilie, en cyclisme ou en tir, son « *trône universel* ». Et M. Edouard Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères, actuellement en visite officielle aux Etats-Unis, doit avoir un sourire *(diplomatique)* en coin lors de ses entrevues.**

**Au tableau des médailles de cette première semaine, la petite Bulgarie devance même, avec dix-huit récompenses, les Etats-Unis. Mais il faut ouvrir là le parapluie, car on ne sait pas si les ambassadeurs sportifs de Sofia ne vont pas devoir encore rendre des tabliers de métal après la disqualification, pour dopage, d'un deuxième haltérophile champion olympique et le retrait, dans cette discipline, de leur délégation.**

**Pourtant, l'étonnement majeur ne provient pas des déboires américains ni de la rivalité Est-Ouest, somme toute traditionnelle, mais d'un pays qui n'est entré qu'en 1984, sur la pointe de ses grandes ambitions, dans le concert olympique : la Chine, bien sûr. Plus surprenant encore, ce n'est pas en gymnastique, où l'on attendait leur virtuosité, que les représentants de l'empire du Milieu ont le mieux brillé, mais, water-polo excepté, dans les sports aquatiques. Trois nageuses médaillées, l'une d'elles se permettant même de devancer Catherine Plewinski, une championne olympique de haut vol, X. Yannei, deux plongeurs terminant juste derrière « l'ange » Greg Louganis.**

**Et ce n'est pas tout : dans un sport, l'aviron, où l'on n'avait l'habitude de ne voir dominer, dans l'ensemble, que les gros bras, masculins et féminins, de l'Europe de l'Est, les Chinoises ont ramé avec un fol enthousiasme samedi matin : médaille d'or du deux de couple et médaille d'argent du quatre avec barreuse. Une arrivée dans et sur l'eau tout à fait époustouflante. La Chine se souviendrait-elle à nouveau qu'elle a eu très longtemps à sa barre un Grand Timonier ?**

MICHEL CASTAING.

ATHLÉTISME : nouveau record du monde de l'heptathlon

## Les sept cordes de Jackie Joyner-Kersee

*SÉOUL*
*de notre envoyé spécial*

Le stade l'aura-t-il vue dans ce bouillonnement de passion aux tensions montantes qui le secoue depuis deux jours ? Pas sûr, car Jackie Joyner-Kersee, est la championne universelle d'une discipline qui s'échappe constamment, l'heptathlon. Un drôle de sport, comme découpé en tranches, un peu de saut ici, un sprint là, un lancer plus tard, un jet vers le ciel. Et, pour la révérence, le double tour de piste d'un 800 mètres.

Un sport orgueilleux, car il prétend à lui seul remplacer les autres. Les jeux en réduction au milieu des Jeux. 100 mètres haies, saut en hauteur, en longueur..., Jackie Joyner-Kersee sait tout faire de ce qui occupe les autres. Et aussi bien. Elle pourrait s'aligner au départ d'un sprint sans ridicule. Lorsqu'elle survole la fosse de sable de la hauteur, son record du monde vaut aussi pour celui de la discipline officielle.

Mais, comme ses frangines de l'heptathlon, Jackie ne sait pas choisir. Elle veut tout. La gloire partout. Elle s'est même querellée, et cette colère a divisé l'Amérique, avec son coach d'époux. Elle voulait concourir aussi pour le saut en longueur. Lui ne voulait pas. Elle a gagné, bien sûr. Elle sautera deux fois. Vaniteuse, on vous l'a dit, parce que cette surdouée de l'athlétisme refuse de lâcher la proie pour l'ombre.

Alors, comme Sabine John, l'Allemande de l'Ouest, comme Anke Behmer, l'Allemande de l'Est, elle se résigne à l'heptathlon, courant entre deux séries d'une course de haies, mais mieux que les spécialistes de la haie, squattant un sautoir, guettant une place libre sur une aire de lancer. Et, à ce jeu de cache-cache de l'indiscipline avec la tradition du chacun chez soi, Jackie, sacrée meilleur athlète par les Américains en 1987, est sans doute la femme la plus solitaire du stade.

Trop forte. Même pour les deux Allemandes. Toujours première, ou presque, donc terriblement seule, comme les élèves modèles. S'éloignant sans bruit, pour ne pas humilier. Courant, sautant, puis mettant 100 mètres, entre elle et elles, allongée sur l'herbe, pour ne pas sentir posés sur elle les regards d'envie ou de haine de celles qui s'enlisent dans la moyenne. Jackie Joyner-Kersee, sur le stade olympique de Séoul, c'est en fait une longue, très longue quarantaine volontaire. On la croise sans pouvoir la suivre. Trop rapide dans ses performances, toujours au fait au premier essai. Toujours pudique, cachée, l'instant d'après.

### L'Arlésienne noire

Une Arlésienne noire, plus belle encore que sa belle-soeur, Florence Griffith-Joyner, la tigresse du 100 mètres, car plus équilibrée, de corps et de tête, plus calme, car la meilleure athlète passe la plupart de son temps sur le stade à attendre. Une fille aux gestes rares, mais d'une incroyable efficacité sportive. Pourquoi n'emporte-t-elle pas de la lecture ? A la hauteur, elle a sauté deux fois, 1,83 mètre, puis 1,86 mètre. Il fallait bien qu'elle laisse à ses suivantes le droit de continuer. Elle est allée se promener au milieu de la pelouse déserte, dans un stade qui n'avait d'yeux que pour les séries du 100 mètres messieurs.

Elle marchait pieds nus, le corps relâché, comme si elle songeait à autre chose, sa longue chevelure retenue par une sage queue de cheval. On aurait dit un prof de gym sympa, ce qu'elle est dans la vie, qui patiente avant l'arrivée de ses potaches en s'offrant un brin de rêverie. Jackie, sur le stade, c'est un déjeuner sur l'herbe, un dimache ensoleillé à campagne. Elle s'assoit parfois, masse doucement ses pieds, regarde le ciel. A 50 mètres de cette flâneuse au visage si doux, des hommes, des femmes s'empoignent pour quelques secondes dont ils espèrent faire des siècles.

Elle seule, en compagnie d'une poignée d'heptathloniennes, a en fait le loisir de savourer longtemps la tiédeur du stade. Deux jours pour se sentir l'occupante permanente des lieux. Deux jours à trouver Edwin Moses ou sa belle-soeur, un peu étroits d'esprit, à s'obstiner ainsi dans une seule spécialité lorsqu'il vous est offert de toucher à *tout*. Son 100 mètres, vendredi a sans doute été le plus raté, presque l'égal du trait griffonné, le lendemain, par Ben Johnson sur la piste. Elle souriait, avec cette curieuse façon, intériorisée, d'afficher furtivement ses sentiments. Pour elle, la vie commençait. D'autres émotions allaient suivre. Ben Johnson, même sacré, allait être prié de s'en aller, sa médaille autour du cou.

La preuve : le lendemain, alors que le soleil réchauffait encore à peine le stade, elle se dirigea lentement, comme à regret, vers le carré du triple saut. Elle reprit le fil de ses songes, allongée sur un banc, les yeux plantés dans les nuages d'automne asiatique. On l'appela enfin. Elle s'élança. Un bond, un petit bond de rien du tout. 7,27 mètres, comme un simple échauffement. Jackie repartit aussitôt flâner plus loin, vite perdue par les caméras du stade. Les spectateurs cherchaient, dans le dédale des compétitions, celle qui venait d'établir un nouveau record olympique du triple saut.

Le stade, si inattentif, avait une excuse. Jackie venait de recevoir la permission de s'en aller, après ce premier essai. Elle devait avoir des courses à faire en ville. Sabine John et Anka Behmer sauteront longtemps pour se partager les chances de l'or et de l'argent. Au javelot, l'après-midi, elle revint la dernière. Le temps d'un jet solitaire qui donna à un juge l'audace de l'embrasser. Lui savait. Il était l'un des rares à pouvoir suivre cette mystérieuse apparition de l'athlétisme féminin. Il l'aimait bien, à l'évidence.

La laissait désoeuvrée dans son coin, parce qu'elle y était bien, la faisait chercher juste à son tour. Pour une fois qu'une star mondiale choisissait le silence et l'isolement...

Jackie Joyner-Kersee s'offrait deux jours de détente dans l'un des endroits les plus tendus au monde. Comme si elle cherchait d'abord la médaille d'or des siestes sur la pelouse. Un petit somme, loin de la famille et, pourquoi pas, de l'époux, entrecoupé sept fois, le temps d'un bref éclat. Première aux 100 mètres haies, première au saut en hauteur, deuxième du lancer au poids, première du 200 mètres, quatrième au javelot...La détentrice du record du monde de l'heptathlon ne laissa guère à sa rivale Anka Behmer que l'honneur de gagner le 800 mètres.

Mais, avant cette ultime épreuve, alors que le soleil abandonnait doucement le stade, elle se savait déjà médaille d'or au total des points. Jamais bouquet de disciplines olympiques n'avait été raflé d'aussi belle manière. Avec une telle infinie discrétion. Un air de ne pas y être, pour mieux camoufler sa supériorité naturelle sous une indolence charmante.

Jackie Joyner-Kersee établit même, samedi, coquetterie de femme de tête, un nouveau record du monde, avec 7 291 points d'un orgueil finalement bien placé. Parce qu'il ne dérangeait pas celui des autres. Ben Johnson s'en était allé depuis longtemps déjà. Carl Lewis remâchait son amertume. La pelouse était déserte, les clameurs s'étaient tues lorsque la meilleure athlète du monde abandonna enfin son siège tranquille du stade. Mais, elle ne laissa à personne le soin de partir la dernière.

PHILIPPE BOGGIO.

## 9 s 79

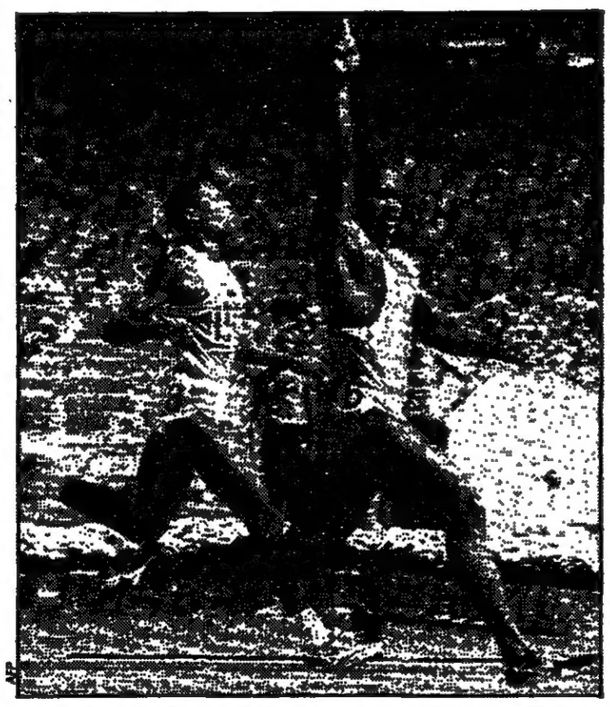

AFP

*Le 100 mètres le plus rapide de tous les temps*

## Le triomphe de Ben Johnson

*(Suite de la première page.)*

L'homme qui devenait une légende vivante en gagnant quatre médailles d'or comme Jesse Owens dans le stade maudit de Berlin en 1936. Lewis c'était la contradiction des mythes de l'Amérique en un seul homme. Le besoin d'être aimé. Et le refus d'assumer l'amour suscité. Comme s'il était besoin de sous-titrer un tel champion, il avait été surnommé le « king ». Le roi de quelques centièmes chapardés au temps. Un roi qui s'était fait voler sa couronne, et qui voulait la reprendre.

Mais samedi le roi est resté nu. Dès les premiers mètres, Lewis a compris qu'il était battu. Mais il ne comprenait pas comment cela était possible. Il n'avait jamais couru *aussi vite. Il n'avait jamais été aussi* parfait dans sa technique : départ, mise en action, accélération progressive... Mais chaque fois qu'il glissait un regard sur la droite, il avait confirmation de la cruauté de la situation : un mètre de retard qu'il n'arrivait pas à grignoter, comme si s'interposait entre lui et la victoire un incompressible coussin d'air. Il y avait comme des larmes dans son regard alors qu'il produisait en vain son dernier effort. Et la détresse d'un enfant perdu dans la foule quand il a franchi la ligne d'arrivée.

A cet instant Carl Lewis s'est retrouvé dans la situation désespérée de l'agonisant. Il était seul face à sa mort, c'est-à-dire sa défaite. Pendant quelques minutes en effet, c'était comme s'il avait perdu toute entité matérielle. Le monde tournait sans lui. Pétrifié, il regardait ce stade dont il était tout à coup exclu, il fixait d'un regard incrédule le tableau lumineux. Il était comme projeté dans une quatrième dimension, un monde de cauchemar où Carl Lewis n'est pas champion olympique. Ce qu'il ne pouvait pas imaginer venait de ce prodaire. Logique féroce d'une course fulgurante.

Tout est là, dans ces 9 secondes 79 d'éternité que Ben Johnson s'est appropriées. Comment a-t-il fait pour bloquer ainsi le chronomètre ? On glosera longtemps sur le don quasi surnaturel de cet enfant pauvre de Kingston, élevé au Canada, à s'éjecter des blocs de départ et sur la puissance qu'il arrive ensuite à dégager jusqu'à la ligne d'arrivée. Mystères de l'hérédité, énigmes de l'entraînement, dons plus secrets, Johnson va vite comme d'autres respirent. Naturellement. On le savait depuis qu'il avait fait exploser le record du monde de la distance, vieux de dix-neuf ans, lors des championnats du monde d'athlétisme à Rome. Mais on avait cru qu'il fanfaronnait un peu à l'intention de Carl Lewis, quand il avait annoncé qu'il pourrait passer sous la barre des 9 secondes 80. Cela semblait relever du surhumain. Au moins pour cette année.

Car Ben Johnson – dont le sous-titre personnel est « Big » sans doute en raison du jeu de mot facile que cela permet et du volume impressionnant de sa musculature sculptée dans les salles d'haltérophilie – a été victime en début de saison d'un claquage à une cuisse qui l'a empêché de s'entraîner pendant plusieurs semaines. Il ne semblait donc pas avoir la distance dans les jambes. L'apparition qu'il avait faite à Zurich pour rencontrer Lewis en échange d'un chèque de 250 000 dollars avait renforcé ce sentiment. Et les difficultés qu'il a semblé avoir lors des séries qualificatives aux demi-finales en étaient une confirmation. Lewis s'est-il laissé berner ?

### Un monument historique

Ces yeux de chien battu, cette élocution saccadée du Canadien sont-ils ceux d'un habile dissimulateur ? Johnson n'est pas arrivé en finale comme un vainqueur. C'était Lewis qui avait la faveur du pronostic au vu des résultats préliminaires. Et puis Johnson a jailli de ses blocs. Il était au couloir n° 6, encadré par Calvin Smith à gauche, et Desai Williams à droite. Dans la seconde qui a suivi, il était déjà en action alors que les autres n'avaient pas encore fini de relever le nez. Il fixait déjà la ligne d'arrivée, comme aspiré vers elle. L'année dernière à Rome, ce départ canon lui a donné un mètre d'avance. Mais, contrairement à ce qui s'était produit l'an passé, il n'a pas concédé un millimètre dans les trente derniers mètres. Les pieds prenant appui à hauteur des épaules, les poings boxant l'air, il fonçait pendant que Calvin Smith roulait désespérément de la tête. Sûr de lui. Tellement sûr qu'avant même de franchir la ligne il a levé le bras, un doigt tendu vers le ciel. Premier ! Il l'était mais sans ce geste de triomphe il est probable que le record du monde aurait été amélioré de plus de quatre centièmes de seconde.

L'important au demeurant n'est pas là puisqu'en altitude Johnson serait assuré, dans une forme identique, de descendre sous les 9 secondes 70. L'essentiel est que tous les acteurs de ce spectacle instantané aient été prodigieusement bons. Ils étaient quatre à l'arrivée à avoir couru la distance en moins de 10 secondes. Et ils ont fait de ce 100 mètres un monument historique. Tout est dit, et les Jeux peuvent continuer.

ALAIN GIRAUDO.

## Démission du président du Comité olympique sud-coréen

Le président du Comité olympique sud-coréen (KOC), M. Kim Chong Ha, a démissionné samedi 24 septembre, à la suite des violentes bagarres qui avaient éclaté jeudi sur l'un des deux rings du tournoi de boxe des Jeux.

M. Kim Chong Ha, a déclaré qu'il espérait que sa démission mettrait un terme à cet incident. « *Quelqu'un doit porter l'entière responsabilité pour notre honte nationale, a-t-il dit. « J'espère que l'affaire est close et que ma démission efface le discrédit porté à l'honneur de notre pays.* »

Cinq officiels de la Fédération sud-coréenne de boxe ont en outre été suspendus pour une durée indéterminée par la Fédération internationale de boxe amateurs (AIBA) et huit responsables sud-coréens font l'objet d'une enquête policière après les brutalités commises contre l'arbitre néo-zélandais Keith Walker. Ce dernier avait reçu des coups de poing et de pied après qu'il eut déclaré vainqueur le Bulgare Alexandar Hristov, qui était opposé au Sud-Coréen Byun Jong Il. Le président de l'Association sud-coréenne de boxe, M. Kim Sung Yun, avait immédiatement annoncé sa démission. La presse coréenne avait unanimement condamné cette affaire. *(AFP).*

NATATION : la domination des nageuses de RDA

## Otto, nerfs d'acier

**L'Allemande de l'Est, Kristin Otto, a remporté, le vendredi 23 septembre, sa quatrième médaille d'or. Elle a nagé le 100 m papillon en 59 s, battant le record d'Europe établi le matin par Catherine Plewinski (59 s 34). La Française n'a pu obtenir qu'une quatrième place derrière Birte Weigang (RDA) et Qiau Hong (Chine).**

*SÉOUL*
*de notre envoyé spécial*

Pauvre Catherine Plewinski. Vendredi 23 septembre lors de la finale du 100 m papillon, une nouvelle fois, elle a dû subir la pression des nageuses de l'Allemagne de l'Est. Comme une pâle répétition de la finale du 100 m nage libre, la petite Française, impériale lors des épreuves de qualification du matin, a assisté, presque impuissante, au succès de sa rivale dans la seule course comptant pour le titre. La sociétaire du club des scouts de Clusea, dépassée après la moitié du parcours, n'a pu suivre le rythme imprimée à la course par la rapide Kristin Otto.

Adieu la médaille jaune dont la petite savoyarde rêvait depuis si longtemps. Adieu même les accessits, signes de reconnaissance d'une deuxième ou d'une troisième place. Dans son sillage, Otto, le papillon triomphant, emmenait Birte Weigang, une de ses compatriotes et même une Chinoise inconnue, qui passait par là, et qui réussissait à toucher le bord six centièmes avant l'élève de Marc Begotti. Au sortir du bassin, Catherine, triste, se cachait le visage. Kristin, impériale, lançait le bras en l'air en direction de ses compatriotes qui l'acclamaient.

La collectionneuse de Leipzig ajoutait une troisième médaille à la garde-robe qu'elle confectionne à l'abri des murs du village olympique. La blonde jeune fille, après avoir cueilli l'or grâce à sa victoire dans le 100 m nage libre, avait récidivé, jeudi 22 septembre, en raflant le titre en 100 m dos. Cette distance elle la domine maintenant complètement au niveau olympique après avoir effectué une démonstration semblable à celle qu'elle avait déjà présentée aux derniers championnats d'Europe à Strasbourg.

A vingt-deux ans, Kristin est déjà riche en titres. Elle détient, depuis les championnats du monde de Madrid en 1987, le record du 100 m nage libre. Mais au cours de ses onze années de courses dans les divers bassins de la planète, elle n'avait pu passer autour de son cou de médaille olympique. A Los Angeles son pays était absent des Jeux. Alors, à Séoul, elle a saisi l'occasion. En galvanisant même ses compagnes d'entraînement pour obtenir un succès lors du relais 4×100 m. Mission accomplie, jeudi 22 septembre, grâce à une victoire très nette des nageuses d'un pays où l'on a préparé les Jeux de longue date.

« *Je ne chasse pas les médailles comme Mark Spitz* », se défend la grande dame du 100 m. « *J'étais juste venue pour gagner la nage libre, ma spécialité. Je ne suis pas une grande vedette. Je m'entraîne avec les autres nageuses de mon pays, je m'améliore avec elles, et c'est seulement notre travail de groupe qui est la cause de mes succès* ». Parfaite élève de son pays, Kristin Otto essaye de fuir les couronnes qui commencent à l'entourer. Il n'empêche, avec ses quatre parures d'or, et des espoirs pour le 50 m et le relais 4 × 100 m quatre nages, l'ondine de Leipzig est bien placée pour devenir la nageuse la plus titrée de ces olympiades.

Son sourire et sa haute stature, elle mesure 1,85 mètre, viennent mettre à mal la mauvaise réputation des sprinteuses nautiques de son pays. Kristin Otto est une reine de sa discipline, bien différente du personnage de bande dessinée que demeure l'Américaine Janet Evans. Son calme et sa concentration avant les épreuves, assurent, selon ses propos, sa réussite. « *Je sais maîtriser mes nerfs avant une finale importante et c'est sans doute cela qui me donne un avantage sur les autres concurrentes* », explique la plus rapide des femmes-poissons. Un conseil pour Catherine Plewinski. Une recommandation pour une rivale malchanceuse.

SERGE BOLLOCH.

# Les XXIes Jeux olympiques à Séoul

ESCRIME : après la médaille d'or au sabre de Jean-François Lamour

## Philippe Riboud, le dernier mousquetaire

**Philippe Riboud devait tenter le samedi soir 24 septembre de faire aussi bien à l'épée que son camarade Jean-François Lamour au sabre la veille, c'est-à-dire monter sur la plus haute marche du podium.**

*SÉOUL*
*de notre envoyé spécial*

La main tendue vers le juge, Jean-François Lamour écoute l'arbitre faire le récit de la phase d'arme. « *Attaque, parade, riposte, touche* ». L'arbitre et ses quatre assesseurs sont d'accord. Jean-François Lamour jette son masque, laisse tomber son sabre, fait un tour sur lui-même comme ivre de bonheur.

Quatre ans après sa première médaille d'or à Los Angeles, il remonte sur la plus haute marche du podium. Vendredi, en dix coups de sabre il s'est imposé comme le maître incontesté de sa discipline. Il a balayé le doute qui avait pu planer sur la qualité de sa performance en 1984 en raison de l'absence des bretteurs de l'Est. Il a évacué le soupçon né l'an passé après le contrôle antidopage litigieux qui avait suivi son titre mondial. Il a surmonté une lombalgie tenace qui l'a contraint à combattre les reins soutenus par un corset. Bref, Jean-François Lamour est le premier champion olympique français de Séoul.

### « Le sport m'a tout apporté »

Voilà sa gloire. Et celle de l'escrime nationale, grande pourvoyeuse de médailles devant l'éternel olympique. Car, en dépit du forfait du docteur Boisse, l'autre champion de Los Angeles, la délégation nationale misait aussi de gros espoirs sur Philippe Riboud, qui a été le porte-drapeau des tricolores lors de la cérémonie d'inauguration.

Ses camarades l'ont surnommé le « Grand ». Ils auraient tout aussi bien pu l'appeler le « Survivant ». Riboud est en effet une sorte de miraculé. En 1983, alors qu'il paraissait en pleine santé, il avait dû être hospitalisé d'urgence : pleurésie, phlébite, embolie pulmonaire, nouvelle phlébite, bronchite chronique... Il défie le diagnostic des médecins qui lui conseillent d'arrêter la haute compétition. Il avait alors refusé de les écouter. Une jambe gainée par un épais bas, le souffle un peu court, il avait ainsi réussi à prendre la troisième place aux Jeux de Los Angeles. L'année suivante, il a pensé se préoccuper de sa reconversion professionnelle. Mais son vieux maître d'armes, Gilbert Lefin, lui a fait remarquer qu'il pourrait tout aussi bien rester sur les pistes deux ans de plus et aller à Séoul. Il s'est donc remis à la compétition en 1986. Et il a gagné le titre mondial.

La sélection olympique n'était pas acquise pour autant. De jeunes épéistes sont sur les rangs. Il faudra marquer plus de points qu'eux au cours des tournois de l'année. Il faudra aussi surmonter les problèmes de santé qui recommencent. Tout en préparant l'avenir : sans avoir « *un profil de grand universitaire* », il met en chantier dans une école de commerce une thèse sur le management sportif ; il monte une société d'économie mixte au Chesnay pour lancer un club omnisports avec une forte section escrime ; il fonde une association pour aider à l'insertion professionnelle des champions ; il s'associe avec un copain d'enfance pour ouvrir un restaurant en bordure du bois de Vincennes... Et il se soumet à un entraînement aussi intense que lui permet son état physique. Une cinquantaine de leçons avec le maître d'armes, qui l'a formé, un régime strict : Philippe Riboud est arrivé à Séoul avec une silhouette de marathonien (il a perdu dix kilo), et sa jambe empaquetée dans une molletière. Après treize ans en équipe nationale, l'ambition aussi reste intacte : « *Le sport m'a tout apporté.* »

A. G.

VOLLEY-BALL : après l'échec contre les Etats-Unis

## Fabiani, c'est fini !

**Battue par les Etats-Unis, le samedi 25 septembre, en trois sets (15-17, 6-15, 13-15), l'équipe de France a perdu toutes chances de disputer les demi-finales du tournoi olympique. Les Français doivent encore rencontrer les Argentins, le lundi 27 septembre, puis disputer les rencontres de classement. Dans le meilleur des cas, elle ne peut espérer que la cinquième place.**

*SÉOUL*
*de notre envoyé spécial*

Equipés de petits drapeaux tricolores, les écoliers coréens faisaient ce qu'ils pouvaient dans les tribunes du gymnase de l'université Hanyang. Sur le terrain, les joueurs français aussi. Les uns eurent beau piailler leur francophilie et les autres se démener sur le parquet, raison est restée aux plus forts. Les Etats-Unis sont tout de même champions olympiques et champions du monde en titre. Dans leurs rangs, Charles Kiraly, Graig Buck, Jeffery Stork et Stephen Timmons figurent parmi les meilleurs joueurs du monde. Face à eux, les Bleus ont fait de la résistance, bien plus vaillamment que ne l'indique le score.

Ils ont perdu l'occasion de gagner le premier set lorsqu'ils menaient 14 à 12, puis le troisième, qu'ils paraissaient dominer (13 à 9). « *Il aurait fallu prendre plus de risques* », regrette leur entraîneur, incapable d'expliquer cette difficulté bien française de conclure au moment décisif. Y a-t-il un médecin dans la salle ? On le demande d'urgence au chevet du volley français. Les Américains, eux, n'ont pas ce genre de blocages. Chaque fois, ils sont revenus à la marque grâce à la hargne de leur capitaine, Charles Kiraly, et à la puissance de Stephen Timmons. Ce Timmons, c'est Hulk volleyeur. Avec sa brosse poil de carotte et sa muque au papier de verre, cette caricature de GI est un porte-avions à lui tout seul. L'*Enterprise* stationné aux 3 mètres pour pilonner de loin les positions françaises. Les Bleus ont bien tenté de faire un rempart de leurs corps en se portant sans cesse au contre, autant construire une ligne Maginot pour arrêter une pluie de missiles Pershing.

« *Pour l'avenir, il nous faudra résoudre notre problème de taille. Désormais, un joueur de 1,85 mètre ne pourra plus espérer jouer au plus haut niveau* », disait Eric Daniel dès la fin du match. Hormis le Japon et la Tunisie, la France était la plus petite équipe du tournoi. Pour compenser son manque de gabarit, la formation tricolore avait jusque-là fondé son jeu sur la vivacité offensive. « *Petits par la taille, mais grands par le talent* » : la formule, éculée par des générations de commentateurs sportifs, convenait parfaitement aux volleyeurs français. Grâce à leur style dynamique, déroutant, ils ont déjà connu le rarissime bonheur de battre les Etats-Unis et l'URSS, les deux superpuissances de ce sport. Malheureusement, l'attaque à outrance est un exercice dangereux et fatigant. Après quatre ans de préparation et de compétition intensives, les joueurs ont paru émoussés en Corée. « *L'équipe de France n'a jamais été euphorique pendant cette compétition* », admet Eric Daniel.

### Un noir souvenir : les Pays-Bas

Son regret n'est pas d'avoir perdu contre les Etats-Unis. Cette défaite était programmée. En revanche, celle du premier match contre les Pays-Bas, une équipe de colosses sans grand génie, ne figurait pas au tableau de marche. Elle restera comme un noir souvenir. Qu'étaient devenues les trois cents combinaisons qui faisaient de l'attaque française une force de frappe totalement imprévisible ? Alain Fabiani, le passeur français, ne semblait plus les connaître sur le bout du doigt. Malheureux Fabiani, qui rêvait de finir sa carrière internationale sur un podium olympique et qui devra se retirer sur un échec. A trente ans, le capitaine talentueux n'a pas paru au mieux de sa forme, ni au sommet de son art. Un peu comme Michel Platini au Mundial de 1986, il n'a pas eu le rayonnement attendu pour hisser son équipe au sommet.

Fabiani, c'est le Platini du volley. Longtemps considéré comme le meilleur passeur du monde, il a été pendant près de dix ans le stratège, le leader et la star de l'équipe de France. C'est autour de lui qu'ont poussé les ambitions françaises. Fabiani-Platini, il y a un curieux parallélisme dans les trajectoires de ces deux champions d'exception. Même musique italienne dans les patronymes, même charisme sur toute une génération. Même carrière transalpine, puisque Fabiani est allé jouer au prestigieux club de Parme, la Juventus du volley-ball. Même déclin enfin au moment d'aborder, à la trentaine fatiguée, le rendez-vous suprême. Comme Platini sur les terrains mexicains, Fabiani s'est battu de son mieux pour galvaniser ses équipiers. Mais quand le « meilleur passeur du monde » ne côtoie plus le génie, son équipe devient ordinaire.

On sait ce qu'il est advenu de l'après-Platini en football. L'après-Fabiani, c'est pour demain. Mais Eric Daniel n'est pas inquiet : « *Nous sommes qualifiés pour le championnat d'Europe l'an prochain et pour le championnat du monde de 1990. Seuls Fabiani et Blain ont annoncé leur retraite internationale. Le reste du groupe restera le même. Il se dégagera bien un leader. En tout cas, même si notre souci sera de trouver des grands gabarits, nous garderons la spécificité de notre jeu, le style français.* » Mais peut-on faire de la magie sans magicien ?

JEAN-JACQUES BOZONNET.

SPORTS EQUESTRES : l'équipe de France désarçonnée

## « La Poste » restante

**L'épreuve de dressage par équipes était, avant même d'être disputée samedi 24 et dimanche 25 septembre, un nouvel espoir déçu de médaille pour la France. L'équipe française n'a pu aligner que trois chevaux à la suite de la non-qualification de *La Poste*. Dans des conditions rocambolesques.**

*SÉOUL*
*de notre envoyé spécial*

Le cheval *la Poste* est-il un ringard surévalué comme on le suggère en ricanant dans les coulisses du monde équestre ? Est-ce au contraire une valeur montante du dressage comme le soutient, offusquée de tant de médisance, la direction technique de la Fédération française d'équitation (FFE) ? La réponse ne viendra pas de Séoul. Ayant changé de cavalier au milieu du gué, c'est-à-dire après la clôture officielle des inscriptions le 2 juillet, *la Poste* n'a pas été autorisé par la Fédération équestre internationale (FEI) à s'aligner dans la compétition olympique. Pendant l'épreuve par équipes, il est condamné à piaffer dans son écurie.

Détail navrant : le cheval avait été acheté en décembre dernier précisément pour renforcer l'équipe aux J.O. Sans cet étalon de dix ans qui, selon l'entraîneur national Christian Carde, « *peut devenir le pilier d'une équipe pour les quatre années qui viennent* », la France n'aurait même pas songé à présenter d'équipe à Séoul. D'abord confié à Dominique Flament, un cavalier d'expérience, le cheval déçoit en compétition. Il est alors mis au mois de mai à la disposition de Patrick Le Rolland, un Français établi en Belgique, et envoyé en Allemagne dans les écuries de Margitt Otto-Crépin, pour échapper à la rumeur qui enfle en France sur ses capacités véritables.

Sous le nom de *Ramon Navarro*, il n'avait pas jusque-là laissé un souvenir impérissable. Devenu *la Poste* grâce au chèque de 1,2 million du ministère des P et T à la Fédération, avait-il acquis le potentiel d'une note entre 6 et 6,30, nécessaire pour viser une médaille par équipes aux J.O. ? Patrick Le Rolland a répondu non. Le 17 août, il jetait l'éponge, signifiant à la FFE son refus de monter le cheval à Séoul. Selon lui, *la Poste* n'avait aucune chance de figurer dans les douze chevaux retenus pour le Grand Prix spécial, la finale olympique du dressage individuel. Bref, le cavalier ne voulait pas risquer sa réputation avec un cheval dont la seule sortie internationale, à Goodwood (Angleterre) courant juin, s'était soldée par une dernière place et une note dérisoire.

Par la suite, *la Poste* n'avait plus été vu en compétition. Une discrétion dommageable pour un sponsor qui a payé cher le droit de donner son nom au cheval. Le forfait brutal de Patrick Le Rolland a redoublé l'embarras de la FFE. Sa demande de dérogation pour le remplacer par Dominique Flament a été fermement refusée par la FEI dès le 24 août. Alors, que faire, que dire ? Rien surtout. Le cheval est monté dans l'avion comme convenu le 5 septembre. Son cavalier de remplacement n'a été prévenu que la veille de partir lui-même pour la grande aventure olympique. Le staff fédéral affichait toutefois un optimisme de bon aloi, à l'image du DTN, Jean-Marc Dufosset, qui donnait conférence de presse à Paris le 12 septembre. Il y a bon espoir que tout s'arrange sur place, disait-il en substance.

Or une seconde demande faite à Séoul le 19 septembre, soit à quatre jours du début de la compétition, recevait de la commission d'appel des épreuves équestres la même réponse négative. Dominique Flament est définitivement à pied. *La Poste* garde ses talents cachés. Au moins est-il venu aux Jeux. A son sponsor incrédule, il pourrait le confirmer par une petite carte postale, le cachet de la poste faisant foi.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

## Au programme

**DIMANCHE 25 SEPTEMBRE**

**Athlétisme.** — 1 heure : début des épreuves ; 3 heures : finale du javelot messieurs ; 3 h 10 : finale de la hauteur messieurs ; 4 h 35 : finale du 400 mètres haies messieurs ; 4 h 50 : finale du 100 mètres dames ; 6 h 20 : finale du 3 000 mètres dames.

**Gymnastique.** — 3 heures : finales individuelles dames par appareil.

**Judo.** — 8 heures : finale des moins de 60 kilogrammes.

**Natation.** — 2 heures : séries du 50 mètres nage libre, 200 mètres papillon dames, du 200 mètres quatre nages et du relais 4 × 100 mètres quatre nages hommes ; 11 heures : finales des épreuves ci-dessus et du 1 500 mètres nage libre.

**Plongeon.** — 2 heures : finale du tremplin dames.

**LUNDI 26 SEPTEMBRE**

**Athlétisme.** — 0 heure : début des épreuves ; 4 h 25 : finale du 800 mètres dames ; 4 h 40 : finale du 800 mètres messieurs ; 5 h 05 : longueur messieurs ; 6 h 30 : finale du 110 mètres haies messieurs ; 7 h 05 : finale du 400 mètres dames ; 7 h 20 : finale du 10 000 mètres messieurs.

**Cyclisme.** — 0 h 40 : course sur route dames.

**Judo.** — 8 heures : finale des moins de 65 kg.

**Voile.** — 4 h 30 : finales.

**MARDI 27 SEPTEMBRE**

**Cyclisme.** — 0 heure : course sur route messieurs.

**Escrime.** — 11 heures : finale fleuret par équipes messieurs.

**Judo.** — 8 heures : finale des moins de 71 kg.

**Plongeon.** — 1 h 30 : finale du haut-vol messieurs.

## Les résultats

**ATHLÉTISME**

**Messieurs**

**100 mètres**

1. B. Johnson (Can.), 9 s 79 (record du monde — ancien record : 9 s 83 par lui-même en 1987, à Rome).
2. C. Lewis (E-U), 9 s 92.
3. L. Christie (G-B), 9 s 97.
4. C. Smith (E-U), 9 s 99 ; 5. D. Mitchell (Bré.), 10 s 04 ; 6. C. da Silva (Bré.), 10 s 11 ; 7. D. Williams (Can.), 10 s 11 ; 8. R. Stewart (Jam.), 12 s 26.

*Les Français Max Morinière (10 s 37), Jean-Charles Trouabal (10 s 41) et Thierry Lauret (10 s 51) ont été éliminés en quarts de finale.*

**Messieurs**

**Triple saut**

1. C. Markov (Bul.), 17, 61 m.
2. I. Lapchine (URSS), 17,52.
3. A. Kovalenko (URSS), 17,42.
4. O. Protsenko (URSS), 17,38 ; 5. C. Simpkins (E-U), 17,29 ; 6. W. Banks (E-U), 17,03 ; 7. I. Slanar (Tch.), 16,75 ; 8. J. Pastusinski (Pol.), 16,72.

**AVIRON**

**Dames**

**Deux sans barreuse**

1. Roumanie (R. Arba-O. Homeghi), 7 min 28 s 13.
2. Bulgarie, 7 min 31 s 95.
3. Nouvelle-Zélande, 7 min 35 s 68.

**Deux de couple**

1. RDA (B. Peter-M. Schroeter), 7 min 0 s 48.
2. Roumanie, 7 min 04 s 36.
3. Bulgarie, 7 min 06 s 03.

**Quatre barré**

1. RDA (G. Doberschuetz, C. Hornig, B. Siech, M. Walther), 6 min 56 s.
2. Chine, 6 min 58 s 78.
3. Roumanie, 7 min 1 s 13.

**Messieurs**

**Skiff**

1. RDA (T. Lange), 6 min 49 s 86.
2. RFA, 6 min 54 s 77.
3. Nouvelle-Zélande, 6 min 58 s 66.

**Deux sans barreur**

1. Grande-Bretagne (A. Holmes, S. Redgrave), 6 min 36 s 94.
2. Roumanie, 6 min 38 s 06.
3. Yougoslavie, 6 min 41 s 01.

*Les Français Laurent Lacasa et Alexandre Perahia se sont classés huitièmes.*

**Deux de couple**

1. Pays-Bas (R. Florijn, N. Rienks), 6 min 21 s 13.
2. Suisse, 6 min 22 s 59.
3. URSS, 6 min 22 s 87.

**Quatre barré**

1. RDA (B. Eichwurzel, F. Flawonn, B. Niezecke, K. Schmeling), 6 min 10 s 74.
2. Roumanie, 6 min 13 s 58.
3. Nouvelle-Zélande, 6 min 15 s 78.

**ESCRIME**

**Messieurs**

**Sabre individuel**

1. J.-F. Lamour (Fr.).
2. J. Olech (Pol.).
3. G. Scaizo (It.).
4. P. Delrieu (Fr.).

**GYMNASTIQUE**

**Messieurs**

**Cheval d'arçons**

1. D. Bilozertchev (URSS), 2. Z. Borkai (Hon.) et L. Gueraskov (Bul.), 19,950 pts (Tous trois sont médailles d'or).

**Sol**

1. S. Kharkov (URSS), 19,925 pts.
2. V. Artemov (URSS), 19,900.
3. L. Yun (Ch.) et Y. Ikutani (Jap.), 19,850.

**Anneaux**

1. D. Bilozertchev (URSS), et H. Bekrendt (RDA) 19,925 pts.
3. S. Tippelt (RDA), 19,875 pts.

**Saut de cheval**

1. L. Yun (Chine), 19,875 pts.
2. S. Kroll (RDA), 19,862.
3. P. Jong-Hoon (CDS), 19,775.

**Messieurs**

**Barre fixe**

1. V. Lioukine (URSS) et V. Artemov (URSS), 19,900 pts.
3. H. Behrendt (RDA) et M. Gherman (Rou.), 19,800.

**Messieurs**

**Barres parallèles**

1. V. Artemov (URSS), 19,925 pts.
2. V. Lioukine (URSS), 19,900.
3. S. Tippelt (RDA), 19,750.

**NATATION**

**Dames**

**100 m brasse**

1. T. Dangalakova (Bul.), 1 mn 7 s 95.
2. A. Frankeva (Bul.), 1 mn 8 s 74.
3. S. Hoerner (RDA), 1 min 8 s 83.
4. A. Higson (Can.), 1 min 8 s 86 ; 5. E. Volkova (URSS), 1 min 9 s 24 ; 6. T. McFarlane (EU), 1 min 9 s 60 ; 7. A. Rex (RDA), 1 mn 10 s 53 ; 8. H. Xiaomin (Chine), 1 min 10 s 67.

*Les Françaises Virginie Bojaryn (1 min 13 s 55) et Pascaline Louvrier (1 min 13 s 21) ont été éliminées en séries.*

**Messieurs**

**100 m dos**

L'Américain David Bercoff a battu en séries son propre record du monde en 54 s 51 (ancien record 54 s 91 en août 1988 à Austin, Texas). Frank Schott a battu son propre record de France en 56 s 76 (ancien record : 57 s 63 en août 1988 à Dunkerque).

### Nouveau cas de dopage

## Les haltérophiles bulgares quittent les Jeux

L'équipe bulgare d'haltérophilie s'est retirée des Jeux, le samedi 24 septembre, après l'annonce par le Comité international olympique d'un deuxième cas de dopage après celui de Mikto Grablev (*le Monde* du 23 septembre) concernant Angel Guenchev, médaille d'or des 67,5 kilos. L'officiel bulgare qui a annoncé cette décision a qualifié le dopage d'« *atteinte à l'honnêteté du sport* ».

A la suite de la disqualification d'Angel Guenchev, le titre olympique devrait revenir à l'Allemand de l'Est Joachim Kunz.

Le comité international olympique a également annoncé l'exclusion des Jeux du pentathlète espagnol Jorge Quesada pour usage d'une substance arrêtant les tremblements de mains pour l'épreuve de tir.

**200 m brasse**

1. J. Szabo (Hon.) 2 min 13 s 52.
2. N. Gillingham (G-B) 2 min 14 s 12.
3. S. Lopez (Esp.) 2 min 15 s 21.
4. M. Barrowman (E-U), 2 min 15 s 45 ; 5. V. Lodzik (URSS), 2 min 16 s 18 ; 6. V. Alexeev (URSS), 2 min 16 s 70 ; 7. J. Cleveland (Can.), 2 min 17 s 10 ; 8. P. Szabo (Hon.), 2 min 17 s 12.

*Le Français Cédric Pénicaud a été éliminé en séries en 2 min 18 s 72. David Leblanc a été disqualifié.*

**Relais 4 × 100 m nage libre**

1. Etats-Unis 3 min 16 s 53 (C. Jacobs, T. Dalbey, T. Jager, M. Biondi) record du monde, ancien record 3 min 17 s 08 par les mêmes, en 1985 à Tokyo).
2. URSS 3 min 18 sec 33.
3. RDA 3 min 19 sec 82.
4. France 3 min 20 s 02 (S. Caron, C. Kalfayan, L. Neuville, L. Depictère) record de France, ancien record 3 min 21 s 77 en séries ; 5. Suède 3 min 21 s 07 ; 6. RFA 3 min 21 s 65 ; 7. Grande-Bretagne 3 min 21 s 71 ; 8. Italie 3 min 22 s 93.

**TENNIS**

**Dames**

*Deuxième tour.* — C. Lindqvist (Suè.) bat N. Tauziat (Fra.), 2-6, 6-3, 6-4.

*Troisième tour.* — M. Mecir (Tch.) bat G. Forget (Fra.), 7-6, 6-3, 7-5.

**TIR**

**Messieurs**

**Pistolet à air comprimé**

1. T. Kiriakov (Bul.), 687,9 pts.
2. E. Buljang (E-U), 687,9.
3. H. Xu (Chine), 684,5.

**SKEET**

1. A. Wegner (RDA), 222 pts.
2. A. De Iruarrizaga (Chi.), 221.
3. J. Guardiola (Esp.), 220.

**VOLLEY-BALL**

**Messieurs**

*Groupe B.* — Japon bat Tunisie, 3 à 0 ; Etats-Unis bat France, 3 à 0 (17-15, 15-6, 15-13) ; Argentine bat Pays-Bas, 3 à 0.

**WATER-POLO**

*Groupe A.* — URSS bat France, 18 à 4 ; Italie bat Australie, 7 à 5 ; RFA bat Corée du Sud, 18 à 2.


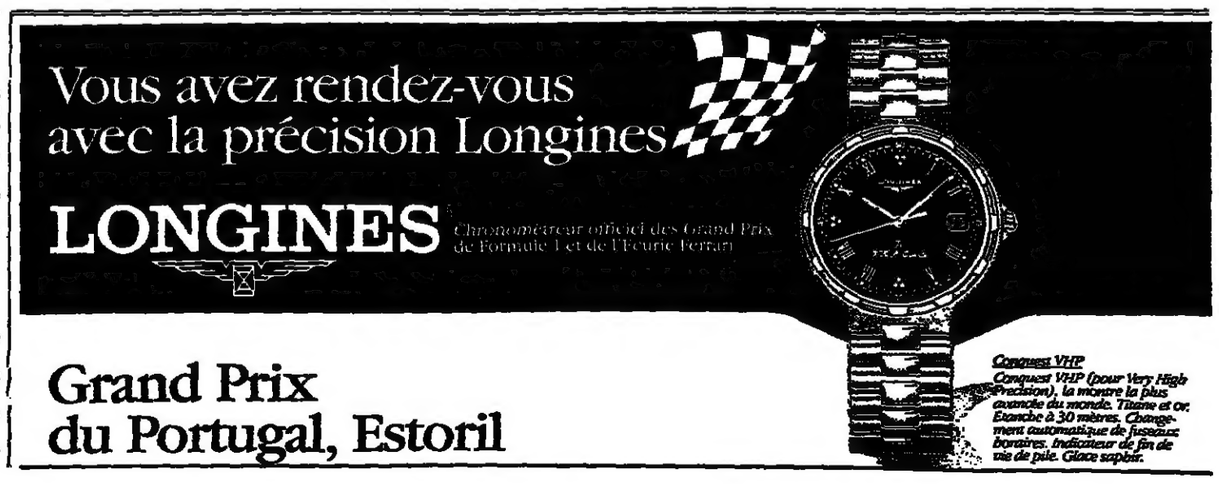



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# Culture

## ARTS

### A la Pinacothèque

# Le pinceau « angélique »

*Une exposition à Bologne nous permet de découvrir un Guido Reni plus divers, plus sensible à la commande et modifiant sa manière avec elle avant d'être dominé par les poncifs qu'il avait lui-même contribué à établir.*

On nous dit qu'il était blond, les traits fins, célèbre à une époque qui n'en demandait pas tant pour la chasteté de ses mœurs. Entré vers 1595 – dans sa vingtième année – dans le cercle académique des Carrache à Bologne, il aurait servi de modèle à Louis Carrache pour figurer les anges. Il pensait beaucoup au ciel. Après avoir peint un *Saint Michel* pour une église de Rome, il écrivit à un de ses patrons : *« J'aurais voulu avoir un pinceau angélique ou des formes du Paradis pour figurer l'Archange, et le voir au ciel ; mais je n'ai pas pu voler si haut... »* Une peinture qui approche la vision céleste. Ni plus ni moins. Guido Reni, ce serait un peu, en somme, à deux siècles de distance, Fra Angelico à Bologne.

### Trente ans après

Ce peintre émilien partagea sa vie entre Rome, où il séjourna de 1601 à 1614, c'est-à-dire au plein moment de la grande révolution artistique du siècle, et Bologne, qu'il ne quitta plus guère jusqu'à sa mort, en 1642. Il connut une vogue extraordinaire dans l'Italie emportée par les grands courants de dévotion de la Contre-Réforme. En France, « le Guide », comme on l'appelait, était placé très haut parmi les peintres de l'« idéal », et le Louvre possède plusieurs ouvrages importants, à commencer par le doux et négligent *David* adolescent doté d'un saisissant béret rouge à plume (vers 1605), et la *Remise des clefs* (1621), grand tableau d'autel noble et sévère, raflé par les armées de la République en 1798, ce qui prouve bien la réputation dont bénéficiait toujours le peintre à l'âge du néo-classicisme.

Ces deux œuvres sont présentes à l'exposition qui vient de s'ouvrir à la Pinacothèque de Bologne, avec bon nombre d'œuvres moins connues ou même pas connues du tout, prêtées par Londres, les collections américaines, le Prado... Les retables de grande taille comme la *Pietà des mendiants* (1611) et le célèbre panneau de *la Peste*, avec le chœur des saints implorant la Madone pour la pauvre ville en danger (1630), le *Massacre des Innocents* (1610-1611), modèle de composition « géométrique » qui intéressa tant Poussin, sont là pour garantir en quelque sorte l'interprétation traditionnelle : *un prince solide et délicat* de la maîtrise classique. Mais ceux à qui leur âge aura permis de voir l'exposition en 1954 consacrée au même artiste par Cesare Gnudi ne manqueront pas de saisir la différence. L'ensemble réuni par Andrea Emiliani avec le concours des instituts des Etats-Unis et de Francfort, où l'exposition paraîtra plus tard, est d'un accent tout autre. L'éclairage historique a changé en même temps que nous. Certes, la fermeté du style est impressionnante dans le portrait frontal de la *Veuve* (Bologne), dans les tableaux à deux ou trois figures, où les draperies jaunes et rouges gagnent toute la toile, comme dans *Joseph et Putiphar* (de Holkham Hall). Mais nous découvrons dans le nouveau panorama un Guido plus divers, plus sensible à la commande et modifiant sa manière avec elle, avant d'être, à peu près à mi-parcours, dominé par les poncifs qu'il avait lui-même contribué à établir. Un peintre, en somme, beaucoup plus problématique qu'on n'aurait cru.

### Les joies de l'éclectisme

Bologne était sur la fin du seizième siècle un foyer d'avant-garde en peinture et en musique. On y tirait toutes les conclusions de la grande époque qui s'achevait. C'était le « tournant » de 1600. Le fin Guido est né de cette culture très riche, très éclectique, à l'intérieur de laquelle il est toujours resté, à la différence des disciples du Caravage, qu'il a connus à Rome, mais dont il n'a pas suivi la manière sombre et brutale. Le joli *David* (du Louvre) indique bien jusqu'où il pouvait aller. De fait, ce qui révèle le mieux ses inclinations, c'est en 1598 une copie de la *Sainte Cécile*, de Raphaël, qui se trouvait dans une église de Bologne, il l'exécuta pour un connaisseur romain, et il est, en un sens, resté toute sa vie dans la fascination de cet ouvrage d'une force et d'une subtilité également surprenantes : un chœur d'anges d'un or décoloré en haut, la nature morte grandiose des instruments de musique en bas, et, entre les deux pôles, les yeux levés au ciel de la sainte. Toutes les ressources de la peinture pour Guido resteront ainsi définies, mais dans une atténuation croissante.

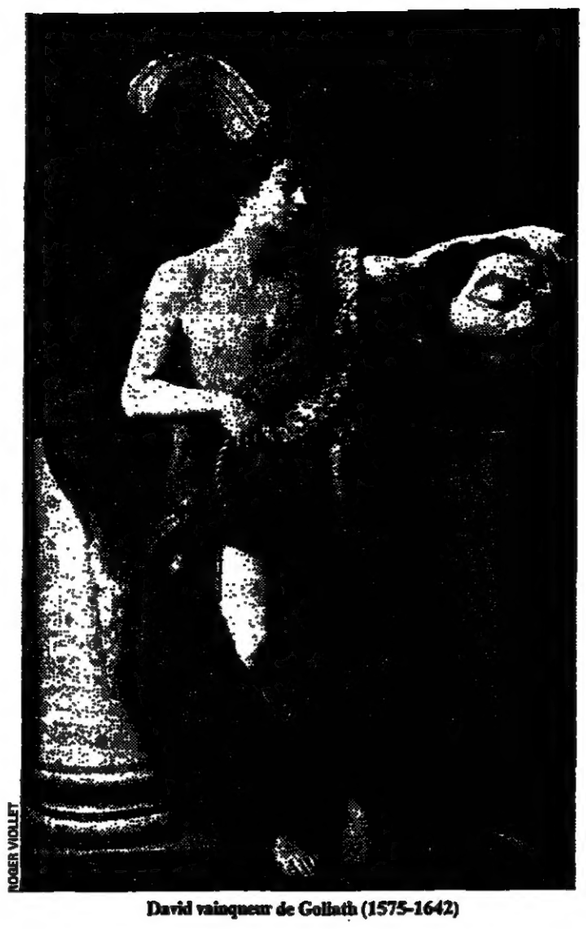

ROGER VIOLLET

David vainqueur de Goliath (1575-1642)

Ce qui l'a rendu probablement le plus populaire, ce sont les faces pâles extasiées de la *Madeleine*, de *saint François*, de *saint Sébastien*, les yeux mouillés, la bouche ouverte, attendant ou recevant le secours des anges. Ce poncif lui semblait si normal qu'il l'étendit à Cléopâtre, à Europe emporté par le taureau. Il est vrai que cela se trouvait chez Raphaël et, d'ailleurs aussi, chez les maîtres du quinzième siècle comme le Pérugin. Mais le Guide a eu la chance – ou le malheur – de répandre la formule pour les cercles *dévôts, les congrégations*, et d'incarner l'imagerie pieuse de l'Eglise de la Contre-Réforme. L'admiration qui lui fut vouée pour le charme « idéal » de ses figures et les sarcasmes dont il fut accablé au dix-neuvième siècle, viennent essentiellement de là. Les uns et les autres oubliant qu'il pouvait être très fort, très sobre, dans la grande *Crucifixion* des Capucins (vers 1617, Bologne), par exemple, où l'orchestration des quatre figures en quatre couleurs atteint presque à la densité d'un Delacroix. Le cas du Bolonais intéresse, qu'on le veuille ou non, trois siècles d'histoire de la peinture.

### Registre profane

Il y a plus intéressant. Ce peintre religieux avait aussi un registre profane quelque peu déconcertant. A la demande des Gonzague de Mantoue, il peignit une suite sur Hercule qui, après le détour habituel par la collection royale anglaise, a fini au Louvre. C'est un exercice sur les contorsions anatomiques du corps viril, qui eut un certain succès (le pauvre Zurbaran s'en est inspiré), mais dont personne aujourd'hui ne songera à féliciter le peintre, même en y découvrant l'allègre *Enlèvement d'Europe*, où semble passer une vitalité à la Rubens. Le vrai domaine où le Guide s'est le mieux déclaré et a laissé des scènes d'une étrangeté inoubliable est celui des mythologies bleuâtres, minces, transparentes et légères, dont l'*Atalante*, dont on peut voir ici les deux versions (Prado et Naples), reste l'exemple le plus saisissant.

### de Bologne

# du Guide

L'espace comme toujours – ou presque – chez Guido est nul : un rendu tendu. Seul compte le corps humain, gracile, allongé, gentiment maniéré, arabesque claire accompagnée d'un vol irréel de voiles mauves et argentés. On voudrait mieux connaître l'origine, la commande, de cet ouvrage à succès, et des autres compositions de cette veine, qu'il faut appeler néo-attique, comme le *Bacchus et Ariane* » (Los Angeles) : dialogue de deux statuettes sur un fond de mer unie, puérilement ponctuée de petites voiles blanches. Le *Samson*, peint pour un décor de cheminée (Bologne) et, cette fois, d'un grand format, est sans doute l'ouvrage le plus célèbre de cette inspiration bizarre : exaltation exclusive de la silhouette nue du héros tourné vers le ciel que la mâchoire d'âne biblique – son arme victorieuse – désaltère miraculeusement. L'âge classique est plein de ces singularités.

### La décoloration du monde

Guido s'inspirait, comme tout le monde à son époque, de la statuaire antique (Niobé, Apollon du Belvédère...) : mais en fondant ses modèles dans la substance picturale, qui était sa grande affaire.

On pourrait dire que les fameuses délicatesses formelles de Guido sont le résultat d'un double ou triple filtrage. Il s'appuie sur du déjà fait : *l'Extase de saint François* (coll. Mahon) ou celle de la Madeleine (coll. priv.) reposent comme les grands retables sur des compositions éprouvées. *Mais dans le jeu des draperies*, dans la gamme des couleurs, dans le détail des petits arrangements qui font le tissu de toute peinture paru comme un souffle de Raphaël coupé d'un peu de Corrège. C'est dans les plis cassés des étoffes blondes ou mauves, dans le poli des jambes et des pieds, que le Guide a mis toute sa subtilité, et que s'exprime la « douceur émilienne ». Mais le visiteur moderne n'est pas toujours très disposé ni très préparé à entrer dans ces raffinements de connaisseurs. Une grande *Cléopâtre* d'ivoire, debout, plongée dans la douleur mortelle devant une draperie carmin, avec bien entendu les yeux levés au ciel, s'appuie sur une pile de coussins rouge, mauve, et une console dorée, d'une densité picturale extraordinaire. Mais qui s'y attardera ?

### Un art exsangue

Il en résulte un paradoxe caractéristique : l'art de Guido, avec son mélange constant, savant, de références bien choisies, a fait les délices des historiens depuis sa réhabilitation voici un demi-siècle par R. Longhé, D. Mahon, C. Grundi et quelques autres critiques de qualité. Le peintre rare et délicieux des spécialistes échappe généralement au public à cause de la diffusion ancienne dans le monde chrétien des images saint-sulpiciennes des saintes extasiées et de l'Homme des douleurs, décidément trop faciles.

Mais il est arrivé, pour finir, à Guido un curieux fléchissement dans son ultime manière. Simplement ébauchées, largement esquissées dans des drapés aux tons éteints, tout un groupe de saintes familles ou de scènes de la Passion trahissent un art exsangue, en perte de substance. On nous l'explique par le fait que, joueur impénitent, Guido devait souvent expédier ses toiles au marchand. Mais on nous rapporte aussi que, dévôt, superstitieux, irritable, dans sa grande maison, où n'entrait pas une femme, il était sujet à des visions mystiques, attendant presque des apparitions, comme il l'avait souhaité pour son *Saint Michel*. Ces tableaux diaphanes, à peine coupés de nappes claires, n'appartiennent-ils pas à la famille des « dernières manières », qu'on connaît pour Poussin, pour Rembrandt, où l'artiste s'abandonne à lui-même, sans souci de plaire à quiconque ? L'étonnant avec Reni est que ces ouvrages blêmes, ostensiblement inachevés, semblent avoir plu quand même.

Un dernier point. Les historiens ont fait gloire à Guido d'avoir fortement monté ses prix. Ce joueur acharné, toujours en manque de fonds (apparemment il était de ceux qui ne gagnent presque jamais), était intraitable avec les clients et exigeait un paiement immédiat à la livraison, sans exclure de fortes avances.

La somme de 150 écus demandée pour *Vénus et Cupidon* – un tableau clair et léger dans la manière toute vénitienne (Toledo, Etats-Unis) – parut exorbitante sur le moment mais était amplement justifiée par les reventes. Ce Guido, que guettaient les spéculateurs, occupe une place intéressante dans l'histoire « économique » de la peinture. On peut trouver amusant qu'une des grandes toiles de jeunesse de l'artiste (1601) représente l'histoire de Job, mais non l'homme souffrant : pareil au Christ, drapé de rouge, Job, restauré comme le veut la Bible, dans sa condition première, reçoit de partout des présents. Un beau rêve de jeunesse (le tableau, emporté en France au temps de Napoléon et déposé à Notre-Dame de Paris, a été restauré pour l'exposition).

ANDRÉ CHASTEL.

(1) *Guido Reni, 1575-1642*. Quatre-vingt-trois toiles, présentées par A. Emiliani, Sir Denis Mahon, E. Raimondi, S. Pepper, à la Pinacothèque de Bologne (jusqu'au 10 novembre). L'exposition, modifiée, sera envoyée ensuite au County Museum de Los Angeles et au Kimbell Art Museum de Fort-Worth (Texas).

Une présentation complémentaire de tableaux bolonais du temps de Guido Reni se trouve au Musée de l Archeginnasio à Bologne, avec un ensemble d'études savantes dans le catalogue intitulé « De l'avant-garde des Carrache au siècle baroque. 1580-1600 ».

La Kunsthalle de Francfort présentera une exposition : « Guido Reni und Europa » dans les mois qui viennent.

SAISON 88/89

T.G.S.

THEATRE DE GENNEVILLIERS
CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL
DIRECTION BERNARD SOBEL
TELEPHONE 47 93 26 30

EURIPIDE
HECUBE
CASARES
DOSTOIEVSKI
OLLIVIER
SHAKESPEARE
EMBALLAGE
THEATRE
OSTROVSKI
SOBEL
AUB
GIRONES
SLAVKINE
LAPALUS - RIMOUX

# Commissaires-priseurs : la crise au grand jour

Rude journée mercredi dernier pour la profession des commissaires-priseurs français dont les dissensions sont apparues au grand jour. Après deux jours de délibération, le tribunal de grande instance de Paris s'est déclaré incompétent pour juger la demande de la Chambre des commissaires-priseurs de Paris de faire fermer le bureau parisien du groupe Gersaint – regroupant douze études de province et de la capitale. En effet, le président Diet, saisi en référé, a estimé que ce litige relevait de la seule compétence du juge de fond, car elle implique l'examen du statut des commissaires-priseurs, celui de la définition du bureau annexe ou de représentation.

En clair, on saura le 16 novembre prochain si les études parisiennes qui jouissent aujourd'hui du monopole des expositions et des ventes dans la capitale devront à l'avenir composer avec leurs collègues de province.

Au-delà d'une simple bataille juridique, ce sont les questions de la réforme de la profession et de sa survie qui sont posées dans la perspective du marché unique européen de 1993. Une profession aujourd'hui à deux vitesses, qui compte quelques *études performantes* ; un clivage entre Paris et la province. *« Pour nous, il s'agissait d'éviter que les collections de nos régions nous échappent parce que le vendeur est souvent persuadé qu'il pourrait obtenir un meilleur prix à Paris »*, explique Me Aguttes, commissaire-priseur à Clermont-Ferrand et président de Gersaint. *« Pour cela, il faut faire éclater le côté étriqué de la profession. »*

Réponse prudente mais sans appel de Me Millon, président de la Chambre des commissaires-priseurs de Paris. *« Nous appliquons le règlement, un point c'est tout. Quand vous rentrez dans un club, il existe des règles. Si il n'y a plus de règles, il n'y a plus de club. »* Des règles d'un autre siècle, et qui sont inadaptées aux exigences de la concurrence internationale. Un statut désuet qui interdit encore au commissaire-priseur d'apparaître comme un homme d'affaires, ce qu'est précisément son concurrent à l'étranger. Un monopole protectionniste, source d'inertie au sein de la profession, aggravé sans doute par le système de la bourse commune où chaque commissaire-priseur doit verser environ 1,5 % de ses honoraires répartis ensuite entre tous à part égales. Enfin une fiscalité trop lourde par rapport à nos rivaux anglo-saxons.

*« Cette profession n'a pas évolué depuis Henri II, et si on continue dans un tel esprit de corporatisme, nous allons nous faire bouffer par les Anglais »*, lance Me Aguttes. Me Loudmer à Paris connaît bien le problème. Lui qui, au début des années 80, avait essayé d'officier, sans succès, en dehors de Drouot, applaudit à l'initiative du groupe Gersaint. *« Ce serait la fin du monopole géographique. Paris pourrait aller en province et vice-versa. Plus la concurrence est vive, meilleures sont les affaires. »* Si certains commissaires-priseurs, anticipant la décision du tribunal, se réjouissent déjà de ne pas avoir à attendre 1993 pour s'associer avec d'autres confrères sans se soucier de barrières territoriales, il en est d'autres pour qui monopole et protectionnisme sont les ultimes remparts d'une profession menacée, comme le confiait récemment l'un d'entre eux. *« Il y a encore beaucoup de commissaires-priseurs en province qui se contentent d'un chiffre d'affaires de 400 000 francs par an ! Le prix d'un objet ! »* précisait récemment l'un d'entre eux. *Ceux-ci sont plus préoccupés par leurs petits problèmes quotidiens que par leur avenir. »*

ALICE SEDAR.

● M. Jack Lang, ministre de la culture, vient d'annoncer que dans le cadre du projet de loi de finances pour 1989, le gouvernement a adopté une disposition ramenant les taux du droit d'enregistrement sur les ventes aux enchères publiques de 7 % à 2 %. Cette mesure rapproche la fiscalité française des autres pays européens comme la Grande-Bretagne et la RFA.

## CINÉMA

### « La Guerre d'Hanna », de Menahem Golan

# Les malheurs de Maruschka

En Hongrie, l'été 1937, près du lac Balaton, Maruschka Detmers joue au ping-pong avec un jeune homme qui lui déclare sa flamme dans un buisson et qu'elle repousse. *« C'est parce que je ne suis pas juif ? »*, demande-t-il. Elle ne répond pas. On la voit chanter un cantique à la chorale, habillée en costume marin (on se sent très loin de la troublante pirate de Doillon et de la folle sulfureuse et inspirée de Bellochio dans *le Diable au corps*). Puis elle gagne un concours littéraire au collège et le perd aussitôt parce qu'elle est juive en effet, en Hongrie, à un mauvais moment de l'histoire. Elle s'appelle Aniko Senesh, fille d'un dramaturge, et décide d'embrasser le sionisme, de partir pour la Palestine sous le nom d'Hanna.

Commence une suite de tableaux édifiants. Maruschka avec des nattes ou une fleur et un fichu sur la tête. Maruschka élève à l'école d'agriculture de Jérusalem. Maruschka tapant des poèmes à la machine, la nuit, au dortoir, sous sa couverture. Réparant un filet de pêcheur au coucher du soleil. S'entraînant avec les parachutistes, etc. Larguée au-dessus de la Yougoslavie par les Britanniques, elle est arrêtée par les Hongrois collaborateurs et conduite à Budapest.

Les images pieuses virent au noir avec Donald Pleasence en tortionnaire, qui pendant près d'une heure passe l'héroïne à tabac, avec arrachement des ongles, lèvres fendues, œil au beurre noir, en gros plans affreux et insistants. Qu'arrive-t-il à Mauschka ? Schizophrène avant-hier, dévorée en rôti hier dans *Y'a bon les Blancs*, de Ferreri, la voici à présent martyrisée et fusillée à la sauvette par un infect traître. C'est quoi la prochaine station ?

Menahem Golan a voulu, paraît-il, réaliser un rêve d'enfant en rendant hommage à Hanna Senesh, authentique héroïne nationale d'Israël, dont la vie et la mort, comme celles de maints résistants, ne prêtent pas à rire. L'ennui est que la mise en scène est si mauvaise, si plate, que l'émotion le cède au ridicule trop souvent. Maruschka arrivant maquillée, en corsage blanc, les cheveux laqués dans un impeccable *brushing*, devant le peloton d'exécution, refusant le bandeau, souriant aux soldats qui écrasent une larme et tombant (au ralenti, évidemment) dans la fausse neige tandis qu'on entend sa voix *off* : *« Je dis non à la guerre... »*, non, la grande figure d'Hanna Senesh méritait mieux que vingt-quatre clichés par seconde pendant deux heures et demie.

MICHEL BRAUDEAU.

## MUSIQUE

### Abeti au Zénith

# L'étoile de Kinshasa

Abeti, la star de la chanson de Kinshasa, a commencé sa carrière en chantant *Milord* et *Non, je ne regrette rien*, d'Edith Piaf. Aujourd'hui, entourée de quatorze musiciens (les Redoutables) et de six danseuses (les Tigresses), elle donne un concert au Zénith, première étape d'une tournée au Canada, en Afrique, et aboutissement d'un travail de modernisation de la musique du Haut-Zaïre.

La chanteuse, qui a réalisé en France tous ses albums, vient de composer une « rumba saccadée » pour Bernard Lavilliers, l'un des invités du Zénith, en compagnie de Pépé Kallé, le chanteur du groupe Empire Bakuka. Abeti chantera aussi une de ces berceuses zaïroises qui exhaltent la force de la nature, l'âme africaine.

C. F.

★ Zénith, samedi 24 septembre, 20 h 30.

DEVERNE
reliefs, collages, sculptures
Fondation AIRBORNE
3, rue de Grenelle
75006 PARIS
15 septembre - 15 novembre

# Spectacles

## théâtre

### LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

**LA PROSE DU TRANSSIBÉRIEN ET DE LA PETITE JEHANNE DE FRANCE.** Office national suisse du tourisme (47-42-45-45), 20 h 15.

**JE NE REVIENDRAI JAMAIS.** Centre Georges-Pompidou (42-74-42-19), 21 h, dim. à 15 h.

**LUNA.** Arlequin (45-89-43-22) *(dim., lun.)* 20 h 15.

**L'ANGE GARDIEN.** Gymnase *Marie-Bell (42-46-79-79), 20 h 30,* dim. à 16 h (20).

**TOILE DE FOND.** Petit Odéon (43-25-70-32).

**SILENCE ÉCRIT.** *Studio le* Regard-du-Cygne (43-58-55-93), 20 h 45, sam. à 18 h et 21 h.

**LA MOUETTE** (en langue russe). Grand Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15) (dim., lun.) 20 h 30.

**THÉODORE.** Carré Sylvia-Monfort (45-31-28-34) 20 h 30, dim. à 16 h.

**LE RETOUR AU DÉSERT.** Théâtre Renaud-Barrault (42-56-60-70) 20 h 30, dim. à 17 h.

**LE COUT DU PÈRE FRANÇOIS** Deux-Ânes (46-06-10-26). Sam. 15 h 30 et 21 h, dim.

**POUR UN OUI, POUR UN NON.** Théâtre rouge (Lucernaire Forum) (45-44-57-34) (dim.) 21 h 30.

**SI C'EST PAS MONTAGNÉ, J'EN VEUX PAS.** Petit Marigny (42-25-20-74) (dim., lun.) 21 h, sam. à 18 h.

**CAGE, D'APRÈS COMMUNICATION A UNE ACADÉMIE.** Théâtre de la Plaine (42-50-15-65) (dim. soir) 20 h 30, dim. à 17 h.

**LE MONOLOGUE DE MOLLY BLOOM.** Arcane (43-38-19-70) 20 h 30, dim. à 17 h.

**LES ENFANTS DU SOLEIL.** Arts-Hébertot (43-87-23-23) (dim.) 20 h 30.

**L'HOMME PRUDENT.** Fontaine (48-74-74-40) (dim. soir, lun.) 21 h, sam. à 17 h, dim. à 15 h.

**BABY BOOM.** Théâtre de l'Atelier (46-06-19-89) 21 h, sam. et dim. à 15 h 30.

**LE LAVOIR.** Roseau-Théâtre (42-71-30-20) (dim. soir, lun.) 20 h 30, dim. à 15 h 30.

**PYJAMA POUR SIX.** Michel (42-65-35-02) 21 h 15, sam. à 18 h 30 et 21 h 30, dim. à 15 h 30.

**LA LUNE AVEC LES DENTS.** Marigny (42-56-04-41) 21 h, dim. à 15 h.

**HORS-PARIS**

**AUBERVILLIERS.** *Les méfaits du théâtre.* Théâtre de la Commune (48-34-67-87) 20 h 30, dim. à 16 h 30.

**BOBIGNY.** *La Cité.* Maison de la culture 93 *(48-31-11-45)* (dim., lun.) 20 h 30, sam. à 15 h 30.

**COMBS-LA-VILLE.** *La dernière nuit d'Otto Weininger.* La Coupole (64-88-69-11) *(dim., lun.)* 20 h 30.

**NOISY-LE-GRAND.** *Des sourts et des hommes. Salle Gérard-Philipe* (45-92-75-32) sam. à 21 h.

**ANTOINE – SIMONE-BERRIAU** (42-08-77-71). *Les Cahiers tango* : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

**ARCANE** (43-38-19-70). *Le Monologue* de Molly Bloom : 20 h 30, dim. 17 h.

**ARLEQUIN** (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). Fando et Lis : 20 h 30.

**ARTISTIC-ATHÉVAINS** (48-06-36-02). *Le Timide au palais* : 16 h et 20 h 30, dim. 16 h.

**ARTS-HÉBERTOT** (43-87-23-23). Les Enfants du soleil : 20 h 30.

**ATELIER** (46-06-49-24). *Baby Boom* : 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

**BOUFFES PARISIENS** (42-96-60-24). Une absence : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

**CAFÉ DE LA DANSE** (43-57-05-35). ▷ Dim. La Trilogie du mythe : 15 h.

**CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE** (43-28-36-36). Salle I. Cami, drames de la vie courante : 20 h 30, dim. 16 h.

**CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE** (42-78-44-45). Et vota... la galère !... : 21 h, dim. 15 h 30.

**COMÉDIE CAUMARTIN** (47-42-43-41). Revient dormir à *l'Elysée* : 21 h, dim. 15 h 30.

**COMÉDIE DE PARIS** (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 15 h et 21 h, dim. 15 h.

**COMÉDIE-FRANÇAISE** (40-15-00-15). Salle Richelieu. Le Jeu de l'amour et du hasard précédé par le Legs : 14 h, dim., mar. 20 h 30. Le Legs suivi par le Jeu de l'amour et du hasard : 14 h, dim., mar. 20 h 30. Esther : 20 h 30. ▷ Dim. La Poudre aux yeux suivi de Mr de Pourceaugnac : 14 h. Monsieur de Pourceaugnac précédé de la Poudre aux yeux : 14 h.

**DAUNOU** (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30.

**DÉJAZET-T.L.P.** (42-74-20-50). La Madeleine Proust à Paris : 21 h, dim. 15 h.

**DEUX ANES** (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h, dim. 15 h 30.

**EDGAR** (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 23 h.

**EDOUARD-VII SACHA GUITRY** (47-42-57-49). Glengarry Glen Ross : 21 h, dim. 15 h.

**FONTAINE** (48-74-74-40). L'Homme prudent : 17 h et 21 h, dim. 15 h.

**GAITÉ-MONTPARNASSE** (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45, dim. 15 h.

**GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS** (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 21 h.

**GRAND HALL MONTORGUEIL** (42-96-04-06). En attendant la fin : 20 h 30, dim. 18 h 30.

**GUICHET MONTPARNASSE** (43-27-88-61). Délire à deux : 20 h 30. Y'a t-il un chameau dans l'ascenseur ? : 22 h 15.

**HOTEL GOUTHIÈRE** (46-33-39-55). L'Epreuve et A quoi rêvent les jeunes filles ? : 20 h 30.

**HOTEL LUTÉTIA (SALON TRIANON)** (45-44-38-10). Mozart au chocolat : 20 h 30, dim. (dernière) 16 h.

**HUCHETTE** (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

**JARDIN DES ABBESSES (LE CHAT NOIR)** (42-62-40-93). Après-midi au Chat noir : 16 h, 14 h 30 et 17 h 30, dim. 16 h et 14 h 30.

**JARDIN DES PLANTES (AMPHITHÉATRE DE PALÉONTOLOGIE)** (43-57-57-89). Le Buffon des familles : 15 h 30 et 18 h 30, dim. 15 h 30.

**LA BASTILLE** (43-57-42-14). Temporairement épuisé : 19 h 30, dim. 15 h. Le Criminel Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h, dim. 17 h.

**LA BRUYÈRE** (48-74-76-99). Les Armoires : 21 h, dim. 15 h.

**LE GRAND EDGAR** (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

**LES DÉCHARGEURS** (42-36-00-02). The Fantastic Horror Show : 21 h.

**LUCERNAIRE FORUM** (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Pour un oui, pour un non : 21 h 30.

**MADELEINE** (42-65-07-09). La Foire d'empoigne : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

**MARIE STUART** (45-08-17-80). Considérations sur le voyageur : 20 h 30.

**MARIGNY** (42-56-04-41). La Lune avec les dents : 21 h, dim. 15 h.

**MARIGNY (PETIT)** (42-25-20-74). Si c'est pas Montagné, j'en veux pas : 18 h et 21 h.

**MICHEL** (42-65-35-02). Pyjama pour six : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

**MICHODIÈRE** (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 17 h 30 et 21 h.

**MONTPARNASSE** (43-22-77-74). Le Secret : 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30.

**NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD** (43-31-11-99). Paris accordéon. Fêtes d'automne du Ve arrondissement : 20 h 30, dim. 15 h 30.

**NOUVEAUTÉS** (47-70-52-76). Le Grand Standing : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

**ODÉON** (43-25-70-32). Les Exilés : 20 h 30, dim. 15 h.

**ŒUVRE** (48-74-42-52). Exercices de style : 17 h 30 et 20 h 45.

**OFFICE NATIONAL SUISSE DU TOURISME** (47-42-45-45). La Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France : 20 h 15, jeu., ven., lun., mar. 10 h et 14 h 30.

**OPÉRA – PALAIS GARNIER** (47-42-53-71). Rigoletto : 19 h 30.

**PALAIS ROYAL** (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! : 20 h 30, 15 h 30.

**PORTE SAINT-MARTIN** (46-07-37-53). Ténor : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

**QUAI SAINT-BERNARD (I).** Spectacle pyrotechnique Fêtes d'automne du Ve arrondissement : 21 h 15.

**RANELAGH** (42-88-64-44). L'Etrange Mister Knight : 16 h et 21 h, dim. 16 h.

**ROSEAU-THÉATRE** (42-71-30-20). Le Lavoir : 20 h 30, dim. 15 h 30.

**SAINT-GEORGES** (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45, dim. 15 h.

**THÉATRE DE DIX HEURES** (42-64-35-90). Paradiseurs, suivi de Va donc mettre au lit tes rattes : 20 h 30.

**THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE** (43-26-29-61). Le Monologue de Molly Bloom, d'après Ulysse : 21 h.

**THÉATRE DE LA MAIN D'OR** (48-05-67-89). Salle I. La Trilogie du Pagnol : Marius, Fanny, César : 18 h, 15 h 30 et 21 h 15, dim. 16 h 30 et 14 h. Salle II. L'Homme des jours : 21 h 30.

**THÉATRE DE LA PLAINE** (42-50-15-65). Cage, d'après Communication à une académie : 20 h 30, dim. 17 h.

**THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE** (42-54-34-04). L'Ile des esclaves : 15 h, dim. 15 h. Cruel Love : 17 h, dim. 17 h.

**THÉATRE DU BEL AIR** (43-46-91-93). Les Eaux et Forêts : 20 h 30, dim. 16 h.

**TINTAMARRE** (48-87-33-82). La Timbale : 15 h 30. Barthélémy : 18 h 30, mer., jeu., ven., mar. 22 h 30. Les majorettes se cachent pour mourir : 22 h 30.

**TOURTOUR** (48-87-82-48). Identités : 19 h. La Femme rompue : 20 h 30.

**TRISTAN-BERNARD** (45-22-08-40). Gaîtry, pièces en un acte : 19 h. Rififoin dans les labours : 21 h.

**VARIÉTÉS** (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30, dim. 15 h.

## cinéma

### *La cinémathèque*

**PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)**

**SAMEDI**

**La Rose de la mer** (1946), de Jacques de Baroncelli, 15 h ; **Un étranger au paradis** (1955, v.o.s.t.f.), de Vincente Minnelli, 17 h ; **Nosferatu fantôme de la nuit** (1979, v.o.s.t.f.), de Werner Herzog, 19 h 15 ; **Sayat Nova -couleur de la grenade** (1969, v.o.s.t.f.), de Serguei Paradjanov, 21 h 15.

**DIMANCHE**

**L'homme qui cherche la vérité** (1939), d'Alexandre Esway, 15 h ; **Tokyo Joe** (1949, v.o.s.t.f.), de Stuart Heisler, 17 h ; **Ces Messieurs Dames** (1965, v.o.s.t.f.), de Pietro Germi, 19 h ; **Duelle** (1976, v.o.), de Jacques Rivette, 21 h 15.

**SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)**

**SAMEDI**

**Le Cinéma français des années 50 : la Poison** (1951), de Sacha Guitry, 14 h 30 ; **la Lumière d'en face** (1955), de Georges Lacombe, 17 h 30 ; **le Salaire de la peur** (1952), de Henri Georges Clouzot, 20 h 30.

**DIMANCHE**

**Le Cinéma français des années 50 : Marguerite de la nuit** (1955), de Claude Autant-Lara, 14 h 30 ; **Gervaise** (1955), de René Clément, 17 h 30 ; **la Villa Santo Sospir** (1951), de Jean Coteau, **le Testament d'Orphée** (1960), de Jean Cocteau, 20 h 30.

**VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)**

**SAMEDI**

**Paris : un arrondissement par jour ; 14e arrondissement : Actualités anciennes, Actualités Gaumont,** 12 h 30 ; **Montsouris : Nadja à Paris** (1964), d'Eric Rohmer, **Cléo de 5 à 7** (1962), d'Agnès Varda, 14 h 30 ; **Rue Daguerre : la Modiste Denfert** (1977), de Daniel Martineau, **Daguerréotypes** (1975), d'Agnès Varda, 16 h 30 ; **Montsouris : Réserves d'eau** (1984), d'Ann Le Monnier ; **Un village dans Paris** (1985), de Jean-Noël Rey, 18 h 30 ; **la Santé : la Santé, une prison dans la ville** (1985), d'Isabelle Martin, **la Combine de la girafe** (1983), de T. Gilou, **le Trou** (1960), de Jacques Becker, 20 h 30.

## *Samedi 24 - Dimanche 25 septembre*

**DIMANCHE**

**Paris : un arrondissement par jour : 14e arrondissement : Plaisance, De ma fenêtre** (1978), de Gabriel Auer, **Rue Jacquier** (1984), de Christian Tronquet et Jordi Vissa, 14 h 30 ; **la Coupole : la Coupole a cinquante ans** (1978), de B. Queysanne, **Sous la coupole** (1985), de M.-A. Poyet, **The Chevalier Brothers** (1985), de Jimmy Glasberg, Alberto Giacometti (1963), de Jean-Marie Drot, 16 h 30 ; **la Santé : la Santé, une prison dans la ville** (1985), d'Isabelle Martin, **la Combine de la girafe** (1983), de T. Gilou, **le Trou** (1960), de Jacques Becker, 18 h 30 ; **Plaisance : le Déménagement de Shamsi Haber** (1986), **le Rez-de-Chaussée** (1983), d'Alain Nahum, **Karim Kacel du blues** (1983), de B. Godard, 20 h 30.

### *Les grandes reprises*

**ACTION JACKSON** (A., v.f.) : Club, 9e.

**LA COLÈRE DE DIEU** (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

**APARAJITO** (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

**LES ARISTOCHATS** (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**ASSASSINS ET VOLEURS** (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

**AUTOPSIE D'UN MEURTRE** (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

**LA BELLE ENSORCELEUSE** (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

**BIENVENUE MR CHANCE** (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

**BIRDY** (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

**BRAZIL** (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**BREEZY** (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

**LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE** (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

**CRUISING** (**) (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

**LES DAMNÉS** (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

**DIRTY DANCING** (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**DOCTEUR FOLAMOUR** (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

**LES ENCHAINÉS** (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

**L'ETÉ EN PENTE DOUCE** (Fr.) : Club, 9e (84-65).

**GAUGUIN, LE LOUP DANS LE SOLEIL** (Fr.-Dan., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

**HANNAH ET SES SŒURS** (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

**HIROSHIMA MON AMOUR** (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

**LE LIVRE DE LA JUNGLE** (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**MACADAM COW-BOY** (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**MANON DES SOURCES** (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

**LE NOM DE LA ROSE** (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**L'OEUVRE AU NOIR** (Fr.-Bel.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

**PINK FLOYD THE WALL** (Brit.-A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

**LE POISON** (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

**REBECCA** (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER** (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

**STRANGER THAN PARADISE** (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

**LA SOURIS QUI RUGISSAIT** (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

**TAXI DRIVER** (**) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

**TO BE OR NOT TO BE** (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

**VIVRE SA VIE** (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

### LES FILMS NOUVEAUX

**LA COMMISSAIRE.** Film soviétique d'Alexandre Askoldov, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

**FRONTIÈRE INTERDITE.** (*) Film américain de Renny Harlin, v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

**LA GUERRE D'HANNA.** Film américain de Menahem Golan, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**L'HOMME QUE J'AI TUÉ.** Film américain d'Ernst Lubitsch, v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

**PIÈGE DE CRISTAL.** Film américain de John McTiernan, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**TERRE SACRÉE.** Film français d'Emilio Pacull, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**TROIS SŒURS.** Film italo-franco-allemand de Margarethe von Trotta, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

**UNE AFFAIRE DE FEMMES.** Film français de Claude Chabrol : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06).


BBC

50TH ANNIVERSARY OF THE BBC'S FRENCH SERVICE! OUI FM BROADCASTS THE FAMOUS WORLD SERVICE OF THE BBC THREE TIMES A DAY.

SUR OUI FM, LE 27 SEPTEMBRE, JOURNÉE SPÉCIALE BBC – SUR OUI FM, LE 27 SEPTEMBRE, JOURNÉE SPÉCIALE BBC – SUR OUI FM, LE 27 SEPTEMBRE, JOURNÉE SPÉCIALE BBC

| | | |
|---|---|---|
| 7H00 | Flash AFP Audio - Avenir | 7 |
| 7H15 | Voie Express - 1 : l'actualité culturelle et capitale | |
| 7H30 | "BBC INFO", 5 MINUTES d'information concoctées à Londres par la meilleure rédaction du Monde en langue Française. | |
| 7H55 | L'ŒIL DU PITON<br>OUI FM regarde la télévision... et en parle, avec mordant et humour. | |
| 8H00 | Flash AFP Audio | |
| 8H10 | Fahrenheit 451 - 1 libraire... 1 livre par jour | |
| 8H25 | LES NEWS MUSICAL EXPRESS<br>L'actualité musicale, 1 mois avant les autres | |
| 8H30 | Voie Express - 2 : l'actualité culturelle et capitale | |
| 8H55 | LE BLOC ROCK<br>Le guide du parfait rocktambule : les bonnes adresses rock en Ile-de-France : les librairies, les disquaires, les bonnes salles, les vêtements, les instruments de musique, les cafés, la scène alternative ou underground, les fanzines, etc. | |
| 9H00 | Flash AFP Audio | |
| 9H05 | Le torchon brûle : la revue de presse de Rémi Bouton. Torride... | |
| 9H25 | L'officiel des concerts : les prévisions de concerts. | |
| 9H30 | Voie express - 3 : l'actualité culturelle et capitale | 10 |
| 10H00 | Le journal de la Révolution : l'actualité au jour le jour il y a 200 ans | 10 |
| 11H00 | Les chroniques de Laurent OUTANG | |
| 12H00 | Flash AFP Audio | |
| 12H15 | LE BLOC ROCK<br>Le guide du parfait rocktambule | |
| 12H30 | "BBC INFO", 5 MINUTES d'information concoctées à Londres par la meilleure rédaction du Monde en langue Française. | |
| 13H00 | L'officiel des concerts : prévisions concerts | |
| 14H00 | Flash AFP Audio | |
| 14H15 | L'OREILLE CASSÉE<br>La chronique de disques de Phil Master | |
| 15H00 | LES NEWS MUSICAL EXPRESS | 16 |
| 16H30 | Le torchon brûle - Revue de Presse | 16 |
| 16H50 | LE BLOC ROCK<br>Le guide du parfait rocktambule | |
| 17H00 | Flash AFP Audio | |
| 17H20 | L'ŒIL DU PITON<br>Chronique drôle et méchante sur la TV | |
| 17H40 | L'officiel des concerts : les prévisions de concerts | |
| 17H50 | L'OREILLE CASSÉE<br>Chronique de disques | |
| 18H40 | Fahrenheit 451 - 1 libraire... 1 livre par jour | |
| 18H45 | "BBC INFO", 5 MINUTES d'information concoctées à Londres par la meilleure rédaction du Monde en langue Française. | |
| 18H50 | LES NEWS MUSICAL EXPRESS | 19 |
| 19H00 | Le journal de la Révolution - Actualités d'il y a 200 ans | 21 |
| 19H15 | Les chroniques de Laurent OUTANG | |
| 22H00 | L'ŒIL DU PITON<br>Chronique sur la TV | |
| 22H20 | LES NEWS MUSICAL EXPRESS | |
| 22H30 | Flash AFP Audio | |
| 22H40 | L'OREILLE CASSÉE<br>Chronique de disques | |
| 23H00 | Les chroniques de Laurent OUTANG | |
| 23H20 | Le torchon brûle - Revue de presse | |
| 24H00 | Flash AFP Audio.<br>Et des interviews en direct et une moyenne de 12 disques/heure ! | 24 |

TRANCHE 7/10H = La matinée d'Elsa, des "tubes", des "tubes OUI FM", les "golds"...

TRANCHE 10/16H = Programme d'accompagnement musical, rythmé de micro magazines et de clips sonores

TRANCHE 16/19H = La vitrine musicale de la station, les nouveautés, les imports, les interviews, les reportages, trois heures de "culture rock" ! Animatrice : LAURIE

TRANCHE 21/24H = Programme musical le plus ciblé de la journée = Chart européen, imports, disques introuvables... Animatrice : VAMPIRELLA

50e ANNIVERSAIRE DU SERVICE FRANÇAIS DE LA BBC ! OUI FM DIFFUSE LE PRESTIGIEUX WORLD SERVICE DE LA BBC TROIS FOIS PAR JOUR SUR SON ANTENNE.

102.3 The Sound that makes sense — OUI FM — 102.3 Le son qui a du sens


هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# Religions

## Alerte aux anges en RFA

*BONN*
*de notre correspondant*

L'assemblée des évêques catholiques ouest-allemands, réunie du lundi 19 au vendredi 23 septembre à Fulda, devait discuter non pas du sexe des anges, mais de leur prolifération incontrôlée dans certains secteurs de l'Eglise d'outre-Rhin, notamment en Bavière.

Une certaine Gabriele Bitterlich prétend avoir eu la *« révélation »*, en 1947, du nom et des attributions précises de plus de quatre cents anges et d'environ deux cents démons. Elle est la fondatrice de l'*Opus angelorum* (l'Oeuvre des anges), qui influence une partie du clergé, régulier et séculier, du sud de l'Allemagne fédérale. Elle a publié un manuel qui répertorie anges et démons, et donne des recettes pour profiter des bienfaits des premiers et se débarrasser de l'emprise diabolique des seconds.

Ce manuel, selon l'Agence catholique d'information (KNA), est *« une compilation de superstitions populaires que l'Eglise a rejetées depuis longtemps »*.

En 1983 déjà, l'épiscopat avait tiré la sonnette d'alarme à Rome, et le préfet de la congrégation pour la doctrine de la Foi, le cardinal Ratzinger, avait enjoint les fidèles de s'en tenir à l'angélologie officielle, et interdit l'utilisation des noms d'anges contenus dans le manuel de l'*Opus angelorum*.

Malgré cela, des cas de *« surestimation du rôle des anges, dénaturant la doctrine du Christ »*, ont été constatés dans le diocèse de Munich et Freising, au point que le cardinal Friedrich Wetter, évêque de Munich, décida d'interdire de prédication les membres de l'*Opus angelorum*. L'assemblée épiscopale veut maintenant contre-attaquer sur le plan théologique et rappeler aux fidèles que l'armée des anges se doit de rester anonyme, à l'exception de trois d'entre eux, Gabriel, Michel et Raphaël.

LUC ROSENZWEIG.

# Le Carnet du Monde

### Mariages

— *Marisol de La Cruz*
et
*Marc FELDMAN,*

sont heureux d'annoncer leur mariage, qui a eu lieu le 17 septembre 1988, à Milan (Italie).

### Décès

— Mme Hélène Piénoël,
a la douleur de faire part du décès de sa mère

**Jeanne BIDEAU-PIÉNOËL,**

survenu le 13 août 1988, dans sa quatre-vingt-quatrième année, à Teigruc-sur-Mer (Finistère).

— Le président,
Le conseil d'administration,
Le conseil scientifique,
Le directeur de l'UER des sciences historiques et politiques,
Les personnels,
Les étudiants de l'université Rennes-II-Haute-Bretagne,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Jacques LÉONARD,**
professeur d'histoire
du monde contemporain,

survenu le 1er août 1988, à Rennes, dans sa cinquante-troisième année.

— Christine Voyenne-Meillassoux,
sa femme,
Sylvestre, son fils,
Et Marine, sa belle-fille,
Bernard Voyenne,
son beau-père,
Joëlle Convert, sa sœur,
Et Eric Meillassoux, son frère,
Ses belles-sœurs et beaux-frères,
Ainsi que leurs enfants,
Ses oncles et tantes des familles Meillassoux, Loridan, Requillart, Vandroy,
Ainsi que tous les membres des familles Meillassoux-Wibaux, Wattel-D'Halluin, Voyenne et Joullié,
ont la tristesse de faire part que

**Michel Sacna MEILLASSOUX,**

s'est endormi dans la paix éternelle le 15 septembre 1988.

La messe d'adieux, suivie de l'inhumation, a eu lieu le mercredi 21 septembre en l'église Saint-Joseph de Rouen.

*« Heureux les doux, ils posséderont la terre.*
*Heureux ceux qui ont faim et soif de justice, ils seront rassasiés.*
*Heureux les cœurs purs, ils verront Dieu. »*
Saint-Matthieu, chap. V.

18, rue Lamartine,
76000 Rouen.
40, rue du Père-Corentin,
75014 Paris.

### Avis de messes

— L'archevêque catholique gallican de Paris et le clergé de la paroisse Sainte-Rita invitent à participer à la grand'messe pontificale célébrée en latin selon le rite de Saint Pie V, suivie de la bénédiction des Roses, en l'honneur de la fête du pèlerinage de Sainte Rita, patronne de notre église, le dimanche 25 septembre 1988, à 15 heures.

Eglise de la mission Sainte-Rita,
27, rue François-Bonvin,
75015 Paris.
Métro : Sèvres-Lecourbe et Volontaires.
Tél. : 47-34-21-56.

### Messes anniversaires

— La famille et les amis de

**Yvan DANIEL,**
prêtre,

célébreront le deuxième anniversaire de sa mort, le dimanche 2 octobre 1988, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). Métro Mairie-d'Ivry.

### Communications diverses

— *La Fondation Emile-Cohen*, constituée en vue d'aider dans la plus grande indépendance au rapprochement judéo-arabe, récompense chaque année une œuvre ou un travail de recherche allant dans le sens de cet objectif. Pour 1988, elle a décidé d'apporter son aide au cinéaste Michel Khelifi, réalisateur notamment du film *Noces en Galilée*, et à la revue littéraire méditerranéenne *Levant*, éditée à Montpellier.

Fondation Emile-Cohen, 10, avenue Jean-Jacques-Rousseau, 75600 Maisons-Laffitte.

— « Corps et sexualité en Islam », rencontre-signature avec Malek Chebel, auteur de *l'Esprit de sérail*, (éditions Lieu commun), vendredi 30 septembre, à 18 heures. Librairie : Les Mots à la bouche, 6, rue Sainte-Croix-de-La-Bretonnerie, 75004 Paris. Tél. : 42-78-88-30.

### Soutenances de thèses

— Université Paris-I, le samedi 29 septembre à 14 h 30, salle C 22-04, au centre Pierre-Mendès-France, M. Ha-Seong Song : « Les effets de la politique économique extérieure sur la croissance et la répartition en Corée du Sud ».

— Université Paris-III, le lundi 3 octobre à 13 h 30, salle Liard, 17, rue de la Sorbonne, Mme Menguy, épouse Bonnaveau : « Le goût pour la peinture en Angleterre au XVIIIe siècle (1689-1768) ».

— Ecole des hautes études en sciences sociales, le jeudi 6 octobre à 14 heures, Mme Christine Phili : « La théorie des fonctions analytiques de Lagrange. Origine, formation, apogée, déclin et influence posthume d'une théorie mathématique ».

— Université Paris-IV, le jeudi 13 octobre à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Alain Boulaire : « Brest et la marine royale de 1660 à 1790 ».

— Université René-Descartes-Paris-V, le vendredi 14 octobre à 9 h 30, salle 224, galerie Claude-Bernard, escalier P, 1er étage, 1, rue Victor-Cousin, M. Edmond Ade : « Gedegbe et Mewthwendo. Les conditions anthropologiques de l'émergence d'une pensée scientifique en Afrique noire ».

— Université Paris-IV, le vendredi 14 octobre à 14 heures, salle des Actes, centre administratif, Mlle Isabelle Petitclerc : « François de Breves. Ambassadeur à Constantinople. Diplomatie et orientalisme ».

— Université Paris-IV, le samedi 15 octobre à 14 h 30, amphithéâtre Est, Grand Palais, cours la Reine, perron Alexandre-III, Mlle Béatrice Oudry-Henrioud : « Le personnage féminin de Knut Hamsun : son évolution ».

— Université Paris-IV, le mardi 18 octobre à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Annie Dalmace, née Rognon : « Les arts plastiques en Espagne, de 1956 à 1976 ».

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

**CARNET DU MONDE**

●

Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MÊME
s'ils nous parviennent avant 10 h au siège du journal.
7, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.
Télex MONPAR 650 572 F.
Télécopieur : 46-23-06-81.
Renseignem. Tél. 42-47-95-03.

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques ..... 79 F
Abonnés (avec justificatif) .... 69 F
Communications diverses .... 82 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

# Informations « services »

## PARIS

### Mise en service de la branche nord-ouest du RER C

## Argenteuil-Orly sans changement

La SNCF met en service, le dimanche 25 septembre, la branche nord-ouest (vallée de Montmorency-Ermont-Invalides) de la ligne C du RER. Cette ligne nouvelle a pour points de départ Montigny-Beauchamp et Argenteuil. Les deux branches se rejoignent à Ermont-Eaubonne. La ligne dessert ensuite Saint-Gratien, Epinay, Gennevilliers et les Grésillons. Au-delà de Saint-Ouen, elle s'engage dans Paris et circule tantôt en tranchée couverte, tantôt en souterrain par les stations Pereire-Levallois, Porte-Maillot, Avenue-Foch, Avenue-Henri-Martin, Boulainvilliers, jusqu'à l'avenue du Président-Kennedy, avant de se raccorder à la ligne C du RER à la tour Eiffel.

Cette nouvelle liaison nord-ouest-sud concerne 1,5 million de banlieusards et sera utilisée par environ 75000 voyageurs chaque jour. Elle raccordera les habitants de la vallée de Montmorency avec le cœur de la capitale, la Maison de la radio, les Invalides, la ligne B du RER, mais aussi avec Orly. De leur côté, les habitants de la zone de Massy-Orly auront directement accès au Palais des congrès de la porte Maillot et au seizième arrondissement de Paris.

Les trains seront composés de rames automotrices à deux niveaux et circuleront aux heures de pointe à la cadence d'un tous les quarts d'heure. Le coût des travaux, évalué à 1,8 milliard de francs, a été supporté par l'Etat, la région Ile-de-France, la Ville de Paris et la SNCF.

Cette incontestable amélioration a toutefois pour conséquence de compliquer la gestion de la ligne C déjà surchargée et dont la qualité de service est de loin la plus médiocre de la région parisienne. La mise en place d'un système de contrôle de vitesse proche du futur système SACEM de la ligne A du RER devrait améliorer une situation précaire.

AL. F.

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 4838**

**HORIZONTALEMENT**

I. Doit parfois filer pour demander son reste. A un grand bec. — II. Des gens qui voudraient qu'on fasse une plus grande utilisation du gratin. Saint. Note. — III. S'élève dans les Pyrénées. Une ancienne capitale. C'est une façon de passer à la casserole. — IV. On l'a à l'œil. Vraiment très coulant. — V. Economise la nappe. Ne se garde que si on la ferme. — VI. Pronom. Qui ne nous enverra pas au Diable. Quand on dit qu'il est heureux c'est qu'on parle du futur. — VII. Qui ne sont donc pas mueta. Abréviation. Comme un merlan qui fait les gros yeux. — VIII. Une vague connaissance. Orientation. — IX. Choqués par des danseuses espagnoles. — X. Déesse. Partie de poulie. Un repas tardif. — XI. Paraît toujours très fort. *Roi.* — *XII. Une* sorte de patronage. Plante vénéneuse. — XIII. Coule au Cameroun. Eut une réaction brutale. Qui compatit. — XIV. Certains se mettent toujours à l'avant. Demi-tour. — XV. Ne peut être précise que si on connaît le code. Négrepont, autrefois.

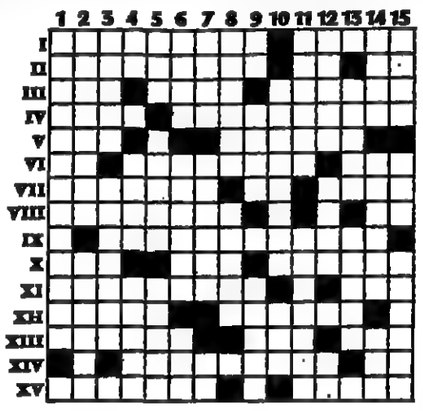

**VERTICALEMENT**

1. Femmes qui font un travail exigeant beaucoup de goût. — 2. Une femme qui engraisse. Sorte de cornichon. — 3. Indique parfois qu'on a été obligé de couper. Une ration de cheval. — 4. Chef d'état-major. Pour un Indien qui connaît la musique. Peut être une bonne pensée. — 5. Tient à l'œil. Comme des raisins bons pour des goujats. Un impressionniste. — 6. Nicolas, par exemple. Hors de combat. Un plateau de bois. — 7. Aussi familier. Jacob après le combat. Pronom. — 8. Endroit humide. Fit aussi bien. — 9. En « espèces ». Peuvent être mis dans le bain. Il faut bien jouer pour le cre-ver. — 10. Ont leur côte en Afrique. Vieille ville. — 11. Qui a besoin d'un peu de liquide. Est bien plus violente qu'une bise. — *12. Indispensable* pour réussir tout ce qui est manqué. Est facilement emporté. Qui a donc circulé. — 13. Nom donné à une ampoule. Bien assis. — 14. Un coin perdu. Qui n'ont donc pas de barbes. Commence à parler sur un autre ton. — 15. Est parfois traité de coquin. Indien. C'est le coup de barre !

**Solution du problème n° 4837**

*Horizontalement*

I. Escrimeur. — II. Parasol. — III. Ile. Rude. — IV. Lattes. En. — V. Adieu. — VI. Ténèbres. — VII. Eaque. — VIII. Or. Bègues. — IX. Nids. Le. — X. Pô. Datte. — XI. Maimenées.

*Verticalement*

1. Epilation. — 2. Salade. Ripa. — 3. Crétins. Dol. — 4. Râ. Tee. Ba. — 5. Is. Eubée. Dé. — 6. Mors. Raglan. — 7. Elu. Requête. — 8. Dé. Sue. Té. — 9. Ruent. Esses.

GUY BROUTY.

## PARIS EN VISITES

**LUNDI 26 SEPTEMBRE**

« Le Marais, de l'hôtel de Soubise à la place des Vosges », 10 h 30, métro Saint-Paul (Evelyne Bourdais).

« Dessins des grands maîtres », 11 heures, pavillon de Flore (Mme Caneri).

« L'Opéra », 13 h 30, hall d'entrée (Michèle Pohyer).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles, boulevard du Palais (Christine Merle).

« Sculptures et rosaces du treizième siècle à Notre-Dame », 14 h 30, façade, portail central (E. Romann).

« Galeries rénovées et passages couverts », 14 h 30, métro Bourse, sortie B.N. (Les Flâneries).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville, devant la poste (Arcus).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le quartier Faisanderie/Dauphine avec visite du Musée de la contrefaçon », 14 h 45, métro Pompe (V. de Langlade).

« L'Hôtel Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Tourisme culturel).

« Le mystère de l'église Sainte-Catherine : l'énigme Louis XVII », 15 heures, 36, rue Saint-Bernard (Paris et son histoire).

**MONUMENTS HISTORIQUES**

« Le Louvre, de Philippe-Auguste à la pyramide », 14 h 30, sortie métro Louvre.

« Le parc Monceau, folie du duc de Chartres », 15 heures, sortie métro.

## CONFÉRENCES

3, rue Rousselet, 14 h 30 : « La société de l'Egypte pharaonique » (Arcus).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Jean Monnet, l'homme qui vécut pour l'Europe », avec Pascal Fontaine, Etienne Hirsch, Henri Riebien (Maison de l'Europe de Paris).

Nouveau Théâtre Mouffetard, 73, rue Mouffetard, 20 h 45, « Maria Callas », par Eve Ruggieri. Entrée : 80 F (Fêtes d'Automne du Ve arrondissement).

**SUR MINITEL.** Prévisions complètes. Météo marine. Temps observé Paris, province, étranger. 36.15 Tapez LEMONDE puis METEO.

## MÉTÉOROLOGIE

**SITUATION LE 24 SEPTEMBRE 1988 A 0 HEURE TU**

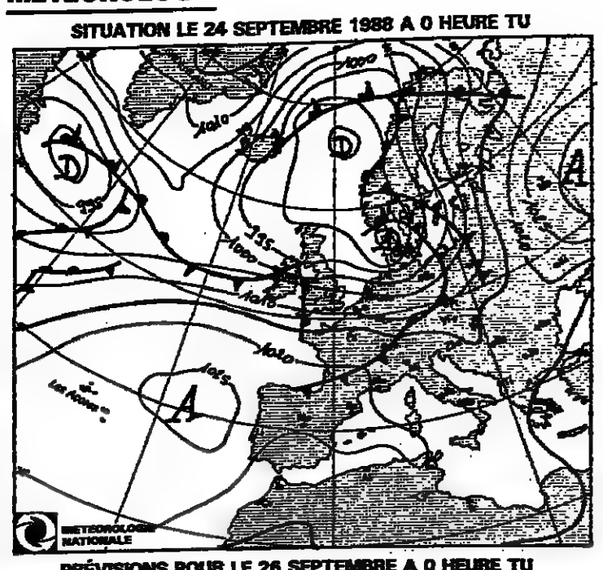


**PRÉVISIONS POUR LE 26 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU**

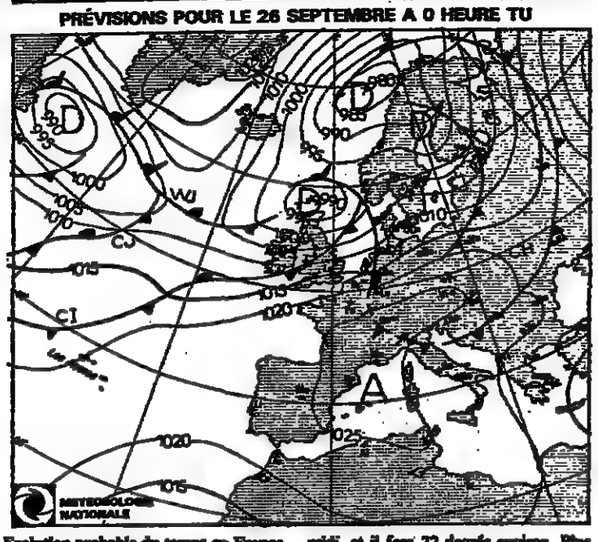


**Evolution probable du temps en France entre le samedi 24 septembre à 0 heure et le dimanche 25 septembre à 24 heures UTC.**

Le nord de la France reste sous l'influence d'un flux perturbé atlantique, alors que dans le Sud le développement d'un anticyclone va amener un temps plus sec.

**Dimanche : humide dans le Nord, assez ensoleillé dans le Sud.** — De la Gironde au Lyonnais et plus au nord, la journée de dimanche commencera sous les nuages. Il bruinera un peu ; au nord de la Seine et sur les côtes normandes, ce sera de la pluie. Avec tous ces nuages il fera doux le matin : 12 à 14 degrés. Au fil des heures, on notera une certaine amélioration venue du Sud-Ouest : des éclaircies se développeront au sud de la Loire puis dans le sud de la Bretagne, en pays de Loire, dans le Centre, en Lyonnais, Bourgogne et Franche-Comté ; sur ces régions, il ne pleuvra plus l'après-midi, et il fera 22 degrés environ. Plus au nord — régions proches de la Manche et au nord de la Seine, Ile-de-France — la pluie se fera plus faible mais le ciel restera gris et le temps humide, le thermomètre ne dépassera guère 17 ou 18 degrés. Le vent de sud-ouest sera modéré, assez fort encore près de la Manche.

Les régions méridionales — au sud de Bordeaux et de Lyon — connaîtront un ciel plus clément. Les éclaircies nocturnes favoriseront la formation du brouillard (dans le Sud-Ouest) et donneront une certaine fraîcheur : 8 degrés à 10 degrés au minimum dans l'intérieur, mais 15 degrés près de la Méditerranée. Dans l'après-midi, on aura de belles éclaircies, les températures seront comprises entre 23 et 25 degrés. Le mistral dégagera le ciel dans le Sud-Est, il soufflera modérément (60 kilomètres à l'heure au plus dans les rafales) et s'atténuera l'après-midi.

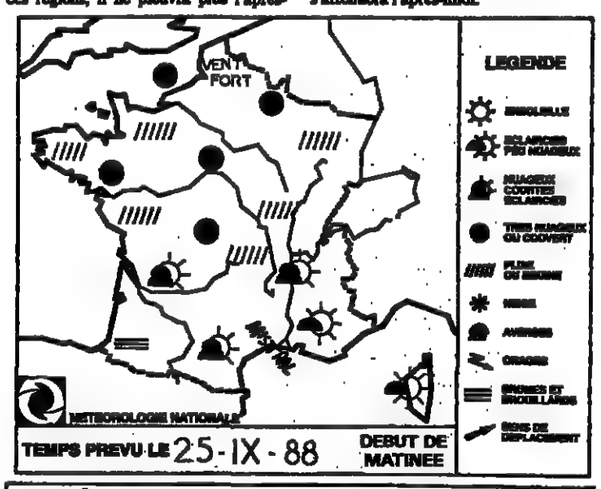


**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé**
Valeurs extrêmes relevées entre le 23-9-1988 à 6 heures TU et le 24-9-1988 à 6 heures TU — le 23-9-1988

| | | | |
|---|---|---|---|
| **FRANCE** | | | |
| AJACCIO | 25 | 15 | N |
| BIARRITZ | 20 | 16 | A |
| BORDEAUX | 22 | 15 | P |
| BOURGES | 17 | 11 | B |
| BREST | 18 | 11 | N |
| CAEN | 18 | 11 | O |
| CHERBOURG | 16 | 12 | A |
| CLERMONT-FERR. | 19 | 11 | P |
| DIJON | 19 | 12 | O |
| GRENOBLE S-M-H | 24 | 13 | N |
| LILLE | 17 | 9 | C |
| LIMOGES | 15 | 12 | B |
| LYON | 23 | 14 | P |
| MARSEILLE-MAR. | 24 | 15 | D |
| NANCY | 16 | 12 | N |
| NANTES | 19 | 11 | N |
| NICE | 27 | 16 | N |
| PARIS-MONTS. | 18 | 10 | N |
| PAU | 21 | 14 | C |
| PERPIGNAN | 24 | 17 | D |
| RENNES | 20 | 10 | D |
| ST-ETIENNE | 21 | 12 | A |
| STRASBOURG | 19 | 9 | D |
| TOURS | 19 | 10 | D |
| TOULOUSE | 23 | 15 | N |
| POINTE-A-PITRE | 32 | 24 | A |
| **ÉTRANGER** | | | |
| ALGER | 29 | 16 | B |
| AMSTERDAM | 16 | 12 | A |
| ATHÈNES | 28 | 20 | N |
| BANGKOK | 32 | 25 | C |
| BARCELONE | 24 | 16 | N |
| BELGRADE | 21 | 11 | N |
| BERLIN | 17 | 10 | D |
| BRUXELLES | 17 | 10 | N |
| LE CAIRE | 39 | 23 | D |
| COPENHAGUE | 14 | 10 | A |
| DAKAR | 31 | 25 | D |
| DELHI | 32 | 26 | P |
| DJERBA | 31 | 20 | D |
| GENÈVE | 20 | 13 | N |
| HONGKONG | 26 | 23 | P |
| ISTANBUL | 25 | 18 | N |
| JÉRUSALEM | 29 | 16 | D |
| LISBONNE | 23 | 16 | D |
| LONDRES | 17 | 11 | C |
| LOS ANGELES | 22 | 15 | C |
| LUXEMBOURG | 13 | 8 | C |
| MADRID | 28 | 10 | D |
| MARRAKECH | 31 | 18 | D |
| MEXICO | 26 | 13 | N |
| MILAN | 23 | 14 | C |
| MONTRÉAL | 21 | 11 | D |
| MOSCOU | 11 | 7 | C |
| NAIROBI | 22 | 14 | C |
| NEW-YORK | 28 | 18 | C |
| OSLO | 13 | 10 | A |
| PALMA-DE-MAL. | 27 | 15 | D |
| PÉKIN | 27 | 16 | D |
| RIO-DE-JANEIRO | 27 | 21 | N |
| ROME | 24 | 10 | P |
| SINGAPOUR | 32 | 26 | C |
| STOCKHOLM | 15 | 11 | A |
| SYDNEY | 29 | 20 | C |
| TOKYO | 22 | 20 | P |
| TUNIS | 28 | 15 | D |
| VARSOVIE | 17 | 11 | N |
| VENISE | 21 | 15 | C |
| VIENNE | 18 | 12 | P |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## FINANCES

Les relèvements des tarifs sur les cartes bancaires

# Le Crédit lyonnais pourrait faire marche arrière

Vendredi 23 septembre, en fin d'après-midi, le Crédit lyonnais a diffusé un communiqué qui laisse à penser que cette banque pourrait *faire marche arrière dans l'affaire* des cartes bancaires. Ce texte indique notamment :

Deux jours de débat public sur l'affaire des cartes bancaires ont produit assez d'arguments pour qu'on puisse en tirer de premières conclusions.

1) Personne ne conteste aux banques le droit de fixer librement la tarification de leurs services...

2) S'agissant des cartes de crédit, les banques ont, pour la plupart, un déficit d'exploitation, dû en partie au fait qu'en France les cotisations annuelles sont inférieures à celles qui sont pratiquées à l'étranger ;

3) S'agissant d'un mode de paiement que les banques ont elles-mêmes largement diffusé auprès de millions d'usagers, il est évident qu'une concertation préalable avec les organisations représentant ceux-ci a manqué ;

4) Puisque le moment choisi et l'unilatéralité du procédé n'ont pas été bons, il faut savoir en tirer les conséquences. Le Crédit lyonnais, qui avait prévu d'appliquer un nouveau barème à *partir du 1er octobre* prochain, va ouvrir d'urgence, au niveau de sa direction générale, la concertation indispensable avec les usagers...

Les termes de ce communiqué qui traduisent l'embarras de l'établissement devant l'ampleur des réactions et l'opposition tant de l'opinion que des pouvoirs publics, indiquent que le Crédit Lyonnais pourrait revenir *sur sa décision, annulant ou* ajournant le relèvement des tarifs de ses cartes bancaires. La fin du communiqué, toutefois, fait régner un certain flou, sans doute volontaire. Certes, le Crédit lyonnais va *« ouvrir d'urgence la concertation indispensable »*, mais cela veut-il dire que l'application du nouveau barème pour les cartes bancaires, prévue pour le 1er octobre, ne s'effectuera pas à cette date mais sera ren*voyée à des temps meilleurs* ? Ce n'est pas impossible, et c'est même probable. Le Crédit lyonnais est nationalisé, et on voit mal M. Jean-Yves Haberer, son nouveau PDG, ne pas se montrer sensible à l'invitation faite aux banques par M. Pierre Bérégovoy de *« revenir sur une décision inopportune et malvenue »*, le ministre précisant qu'il était encore temps de *« revenir sur cette erreur »*. Gageons que M. Haberer aura entendu l'appel du ministre, d'autant que ce dernier a agité la menace voilée d'une remise en cause de la suppression de la taxe sur les encours bancaires (1,4 milliard de francs par an), à l'occasion du vote du budget. C'est là un argument de poids que l'Association française de banque ne manquera pas de prendre en compte, il faut en être sûr.

F. R.

Le congrès des analystes financiers européens à Genève

# Les « trois miracles » de John J. Phelan

*GENÈVE*
*de notre envoyé spécial*

Optimistes, mais prudents quant à l'avenir des marchés boursiers, les analystes financiers européens se sont retrouvés, presque *« une année après la débâcle »*, du 20 au 23 septembre, à Genève, à l'occasion du quinzième congrès de la Fédération européenne des associations d'analystes financiers (FEAAF).

John J. Phelan est satisfait. Lui *qui fut*, il y a pratiquement un an au centre de la tempête boursière, puisque président de la Bourse de New-York, il est venu à Genève « révéler » aux six cent cinquante analystes financiers européens les raisons de son bonheur.

Il parle des *« trois miracles »*. A New-York comme ailleurs, *« le marché a techniquement survécu, les Bourses ont continué à fonctionner »*. Second miracle, *« il n'y a pas eu, malgré les multiples rapports et commissions, une avalanche de régulations gouvernementales »* ni aux Etats-Unis ni sur les autres grandes places boursières. Troisième miracle enfin : *« L'attitude des consommateurs et du public... Les Américains n'ont pas paniqué, ils ont tous cherché à comprendre et continué à acheter. »*

Certes, la baisse du volume des transactions, mais surtout la persistance d'une forte « volatilité » du marché inquiètent le patron de la Bourse new-yorkaise. Il envisage quelques actions dans ce domaine. *Mais par son intervention*, il a conforté l'optimisme déjà diffusé par les autres personnalités invitées de ce congrès.

L'environnement macro-économique devrait rester favorable. La probabilité d'une forte récession aux Etats-Unis est faible, *« de l'ordre de 20 % »*, a même précisé Horace W. Brock, un économiste américain. L'un de ses confrères, Rimmer de Vries, de la Morgan Guaranty (New-York), a confirmé que, pour la plupart des experts outre-Atlantique, la croissance américaine devrait se ralentir (autour de 2 % à 2,5 % au second semestre 1989) sans s'effondrer, et les deux déficits (budgétaires et commerciaux) se réduire.

### Biotechnologie et intelligence artificielle

L'activité devrait être stimulée un peu partout dans le monde par les nouvelles industries liées aux biotechnologies et à l'intelligence artificielle, deux thèmes sur lesquels les analystes financiers ont concentré leurs travaux cette année.

Pour les investisseurs comme pour leurs conseillers, l'environnement politique mondial reste cependant incertain. Partisans en grande majorité de George Bush pour la présidence américaine, ils ne pensent pas que l'élection aura un impact important sur les Bourses. Trois *« ex »* (l'ancien secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger, l'ancien chancelier allemand Helmut Schmidt et l'ancien ministre japonais des affaires étrangères Saboru Okita) se sont inquiétés de l'absence d'un véritable pays leader dans l'économie mondiale.

Le congrès a également été l'occasion pour les analystes d'étudier les problèmes de leur profession. Moins affectés par le krach que leurs collègues américains, les analystes financiers européens (environ sept mille deux cents en Europe pour quarante mille dans le monde) ont actuellement trois sources principales de préoccupation, selon M. Jean Guy De Wael, le président de la Société française des analystes financiers : la formation *« très diverse et en rapide développement »*, l'harmonisation des règles comptables indispensables pour permettre des comparaisons internationales sur la situation des sociétés et l'élaboration de règles déontologiques. Souvent critiqués pour leur vision à court terme, les analystes et gestionnaires de fortune européens consacreront leur prochain congrès, en 1990 à Stockholm, *« aux tendances économiques fondamentales qui préparent notre futur »*.

ERIK IZRAELEWICZ.

## AFFAIRES

La fermeture de l'usine Gillette d'Annecy

# Un « casus belli » possible entre Français et Américains

La fermeture de l'usine Gillette d'Annecy (Haute-Savoie) peut-elle devenir un casus belli entre Français et Américains ? Le ministre français de l'industrie, M. Roger Fauroux, a en tout cas adressé un avertissement très ferme aux dirigeants de la firme américaine, champion des produits de consommation (rasoirs, stylos, électroménager...), en recevant le 23 septembre M. Derwyn Philips, vice-président du conseil d'administration du groupe.

M. Fauroux a affirmé que la fermeture de la seule unité de production de Gillette-France était *« totalement inacceptable »*. *« S'il fermait cette usine*, a ajouté le ministre, *Gillette entrerait en conflit avec la France. Je ne reculerai pas d'un millimètre. Je n'ai jamais vu un groupe décider de fermer une usine rentable »*.

A l'issue de la rencontre avec M. Fauroux, Gillette a rappelé qu'*« aucune décision n'était prise pour l'unité d'Annecy qui emploie quatre cents personnes »* (sur un effectif français de mille six cents personnes) et que le groupe était *« déterminé à étudier, avec le plus grand sérieux, toutes les solutions susceptibles d'assurer le maintien de l'emploi (...) »*.

L'intention exprimée par Gillette de fermer son usine française et de transférer éventuellement la production dans ses unités de Berlin ou de Séville s'inscrit dans un plan de re-structuration qui touche dix des soixante-dix usines du groupe dans le monde. Ce plan est la conséquence des efforts déployés par Gillette pour se défendre contre les (OPA) offres publiques d'achat à répétition dont il a fait l'objet, depuis l'attaque du groupe de cosmétiques Revlon en novembre 1986 jusqu'à celle de Coniston Partners, une société d'investissement new-yorkaise, l'été dernier. Gillette a réussi à chaque fois à préserver son indépendance, mais en dépensant plusieurs milliards de francs pour racheter ses titres. Ce qui l'oblige aujourd'hui à engager un programme sévère de réduction de ses dépenses.

# Britannia Arrow Holdings implante une maison de titres en France

A l'occasion du lancement de sa filiale en France, une maison de titres qui s'appelle MIM France, le groupe anglais Britannia Arrow Holdings, spécialisé dans la gestion des fonds, a précisé quelques-unes de ses méthodes. On en retiendra trois traits parce qu'ils permettent de nuancer et d'affiner les notions aujourd'hui largement admises de globalisation et de déréglementation des marchés boursiers.

Le premier parti pris pourrait se résumer de la manière suivante : dans la perspective de 1992, le meilleur moyen d'avoir accès à la clientèle européenne institutionnelle (celle qui est visée en priorité par MIM) est privée est d'*« offrir le luxe de la spécialisation »*, remarque qui, entre autres choses, signifie que chaque marché national ayant ses spécificités, c'est sur ces dernières qu'il convient de s'appuyer pour gérer un portefeuille. *« Il n'y a pas chez nous de système global »*, dit un des financiers du groupe Britannia. Cela n'empêche pas ce dernier d'être le plus européen des gestionnaires londoniens : son président est lord Rippon of Hexham, l'homme qui négocia au début des années 70 l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun (il était à l'époque membre du gouvernement de Sa Majesté).

La deuxième caractéristique tient à la méthode utilisée pour sélectionner les valeurs et procéder à leur estimation. Les experts du groupe s'abstiennent d'extrapoler les profits futurs, n'en déplaisent à certains doctrinaires qui voudraient apprendre leur métier aux praticiens : *« Nous n'intégrons dans nos calculs que les paramètres liés aux résultats historiques de chaque société. »*

Depuis qu'il a vendu ses participations dans une banque d'affaires londonienne et dans une compagnie d'assurance, le groupe Britannia entend n'avoir plus qu'une vocation « unique ». C'est ce que se plaît à souligner le directeur général de MIM France, une jeune femme d'origine canadienne-anglaise, aujourd'hui nationalisée, Mme Julian Thorstainson-Rameau : *« Nous n'intervenons jamais pour notre propre compte et n'exercerons jamais une activité de courtage ou d'ingénierie financière »*, dit-elle.

Tant à Paris qu'à Londres, la modernisation a consisté à autoriser à fusionner des métiers naguère tenus séparés par la loi. Il était inévitable que certains établissements se targuent à titre d'argument commercial de prendre le contrepied de cette évolution. Ajoutons que MIM France est présidé par M. Robert Jablon, qui occupe d'importantes fonctions dans le groupe Rothschild.

PAUL FABRA.

Percée commerciale à Pékin

# Les ambitions chinoises de l'Ile-de-France

*PÉKIN*
*de notre envoyé spécial*

Le groupe immobilier que dirige M. Michel Pelege a annoncé, le 21 septembre à Pékin, la signature d'un accord avec les autorités chinoises pour la construction du centre financier international de Pékin.

Conçu sur les plans de l'architecte Michel Herbert, ce vaste ensemble immobilier, situé en plein cœur de la ville, comportera 80 000 mètres carrés de bureaux, de commerces, d'appartements de haut standing pour les banques et organismes financiers internationaux. Représentant un contrat d'environ 100 millions de dollars (630 millions de francs), les travaux devraient commencer au printemps prochain, lorsque toutes les autorisations nécessaires auront été données, et s'achever fin 1990. L'entreprise française de bâtiment et de travaux publics SOGEA SGE a été sollicitée, et le groupe Pelege attend pour signer avec elle ses propositions financières.

L'annonce de ce contrat a eu pour cadre l'exposition intitulée « L'Ile-de-France s'ouvre à Pékin », à laquelle participent quatre-vingt-deux entreprises de la principale région française dans les domaines du bâtiment et des travaux publics, des transports et du génie urbain, de l'énergie et de la protection de l'environnement. On compte parmi elles non seulement des grands groupes, qui ont déjà à leur actif des réalisations en Chine, mais aussi plusieurs PME, dont c'est la première aventure industrielle et commerciale ici. Pour sa part, la SOFRETU, filiale de la RATP, très déçue d'avoir été écartée pour la réalisation du métro de Shanghaï au profit des Allemands, qui offraient des conditions financières inégalables, pousse les feux pour obtenir les contrats de l'amélioration du métro de Pékin et la construction de nouvelles lignes.

### Une exposition à Paris en 1989

Inaugurant l'exposition, M. Michel Giraud, président pour quelques jours encore du conseil régional d'Ile-de-France, a souligné que sa région était la seule à être jumelée avec la municipalité, *« ce qui représente à la fois un honneur et une invitation permanente à renforcer les liens de coopération et d'échanges économiques et culturels* (1) ». La venue d'entreprises *« représentatives du savoir-faire français »* est le prolongement concret de l'accord de jumelage signé entre l'Ile-de-France et la municipalité de Pékin le 1er juillet 1987 à Paris ; et, au moment même où s'ouvrait l'exposition, une trentaine d'élèves de plusieurs établissements scolaires de Pékin étaient reçus à la mairie de Paris.

M. Michel Giraud a créé la surprise en proposant au maire de Pékin vice-premier ministre, M. Che Zitong, que les autorités de la capitale chinoise organisent à leur tour, l'année prochaine, une exposition à Paris sur le thème « Pékin s'ouvre à l'Ile-de-France », une manifestation qui s'inscrirait dans le cadre des festivités du bicentenaire de la Révolution.

Mais l'autre surprise (encore plus grande quand on connaît les délais que mettent ordinairement les Chinois à répondre aux propositions de leurs interlocuteurs) a été l'annonce par le maire de Pékin lui-même, quelques heures après les propos de M. Giraud, qu'il donnait son accord chaleureux pour que cette exposition ait effectivement lieu.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) L'ouverture de l'exposition et les festivités ont eu lieu en présence de l'ambassadeur de France en Chine, M. Michel Combal.

● **M. Bergeron pessimiste sur l'Europe.** — *« Je suis convaincu que le grand marché européen ne verra pas le jour le 1er janvier 1993*, a déclaré M. André Bergeron, le 23 septembre à Toulouse, *car les différences sont telles qu'un délai de quatre ans est beaucoup trop court. »* Pour le secrétaire général de FO, *« on notera seulement quelques avancées et quelques orientations, mais il est impossible d'harmoniser de nombreux sujets sans mettre en cause les systèmes en place dans les différents pays. Les réactions de Mme Thatcher sont à ce sujet fort révélatrices »*.

## SOCIAL

Septième grève des hôtesses et stewards d'UTA

# « Une compagnie aérienne ne se manie pas comme l'industrie de la laine »

## *déclare le secrétaire général du SNPNC*

Pour la septième fois depuis la fin du mois d'avril, le Syndicat national du personnel navigant commercial (SNPNC) appelle les hôtesses et stewards de la compagnie UTA à faire grève du vendredi 23 septembre à 20 heures au lundi 26 à 14 heures. Cet arrêt de travail est destiné *« à s'opposer à la politique de déréglementation sociale en cours dans l'entreprise »*.

M. Jean Chambon, secrétaire général du SNPNC, explique les griefs de ses troupes à l'égard de la direction d'UTA.

**« Que réclamez-vous ?**

— A la différence de ce qui se passe dans d'autres entreprises, nous ne demandons rien. Nous sommes prêts à négocier pour conserver *grosso modo* les conditions d'emploi que la direction a substantiellement remises en cause depuis 1986. Cette année-là, UTA a dénoncé l'accord salarial qui nous alignait sur Air France. En 1988, la Compagnie a dénoncé tous les accords contractuels passés avec notre syndicat entre 1957 et 1985 en matière de salaires, de conditions de travail à bord des avions, de congés, d'indemnités et de départs à la retraite.

**— A votre avis, que veut la direction ?**

— Elle veut des efforts de productivité et, par exemple, que nous lui concédions l'équivalent de huit jours de congé par an. Elle veut porter atteinte à nos salaires par une forfaitisation complète de notre rémunération et la suppression de certains éléments-clés, comme le paiement de vols de mise en place. Elle veut embaucher des personnes aux conditions du personnel au sol, soit 30 % de salaire en moins. Elle ne veut plus d'avancement à l'ancienneté mais uniquement au mérite. Si on cumule toutes ces mesures, on arrive à une perte de rémunération d'au moins 10 % pour les anciens et de 45 % à 50 % pour les nouveaux embauchés.

**— Etes-vous prêts à sacrifier quelque chose de vos avantages acquis ?**

— 14 000 F de salaire mensuel moyen brut pour une hôtesse ou un steward, ce n'est pas excessif quand on sait qu'il faut déduire de cette somme 20 % pour la Caisse de retraite et que l'on travaille de nuit comme de jour, loin de sa famille.

» Nous sommes pourtant prêts à faire des efforts. Nous avons proposé une augmentation de 5 % de notre productivité par une diminution de nos jours de repos. Nous avions accepté que notre système d'avancement soit aligné sur celui du personnel au sol. Or, depuis le 18 mai dernier, la direction refuse de nous recevoir. En fait, celle-ci veut remettre à zéro les relations contractuelles dans l'entreprise.

**— A quoi attribuez-vous cette intransigeance ?**

— UTA fait partie d'un groupe, les Chargeurs, qui veut des bénéfices. Nous constatons aussi un phénomène de panique par rapport à l'ouverture des frontières de 1993, et la direction veut mesurer sa compétitivité à celle des compagnies américaines les plus performantes. Ils veulent des serveurs de cafétéria et non des polyglottes. Une société de services ne se manie tout de même pas comme l'industrie de la laine ! Nous allons vers une démotivation des personnels navigants qui commencent à dire : « Vivement que nous soyons rachetés par Air France ». Cette réflexion n'aurait jamais eu lieu il y a un an. L'absentéisme a augmenté de 40 %.

**— Ferez-vous grève encore souvent ?**

— Oui, parce que nous n'avons rien à perdre. »

ALAIN FAUJAS.

Aux ASSEDIC du Val-de-Marne

# Manifestation pour le déblocage des fonds sociaux

L'Association pour l'emploi et la solidarité des chômeurs et des travailleurs précaires (APES) a manifesté le jeudi 22 septembre devant le siège des ASSEDIC du Val-de-Marne à Créteil pour obtenir le déblocage des fonds sociaux et le versement d'une prime de rentrée de 500 F par enfant scolarisé. Selon les manifestants, plus de quarante mille personnes n'auraient touché aucune indemnité au titre du fonds social dans le département en 1987. La tendance se serait encore aggravée en 1988 alors que 26 millions de francs n'ont pas été distribués. Le Val-de-Marne, avec seulement 10 % des fonds distribués, se trouverait, en proportion, être le département ayant donné le moins d'aides aux chômeurs en 1987 (la moyenne serait de 25 % en région parisienne et de 40 % pour l'ensemble de la France). Il serait en queue pour le montant des aides, avec une moyenne de 1 000 F mensuels contre 1 800 F ailleurs, avec, selon l'APES, *« des critères d'attribution bafouant les critères de pauvreté »*. — *(Corresp.)*

● **Vers la fin de la grève à Air Inter.** — Il semble que l'on s'achemine à Air Inter vers la fin des grèves à répétition organisées par l'intersyndicale des personnels navigants (SNPL, SPAC, SNOMAC) pour obtenir le pilotage à trois de l'Airbus A-320 conçu pour être piloté par deux pilotes seulement. Un référendum effectué sous contrôle d'huissier par des non-organisés auprès de huit cent vingt pilotes et mécaniciens de la compagnie a obtenu quatre cent quatre-vingt treize réponses ; 93 % d'entre eux se sont prononcés pour l'arrêt de la grève. Le président national du SNPL, M. Alain Duclos, hostile de longue date aux actions menées par la section d'Air Inter de son syndicat, a aussitôt déclaré qu'il serait *« impensable de ne pas tenir compte »* d'un résultat aussi net. La section d'Air Inter avait appelé à une grève de quarante-huit heures, le 27 et le 28 septembre.

*AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS*

Schlumberger

**OFFRE DE RACHAT D'ACTIONS PAR ADJUDICATION**

La société se propose de racheter 30 millions de ses actions, soit 11 % de son capital en remploi de ses excédents de trésorerie.

Période d'offre : 20 septembre au 11 octobre 1988 pour les actionnaires en France (fin de l'offre aux Etats-Unis le 18 octobre 1988).

Prix d'offre de rachat : minimum 32,5 dollars ; maximum 37 dollars par action (1).

Sur la base du nombre d'actions offertes et des prix indiqués par les actionnaires, la Société déterminera un prix de rachat lui permettant d'acquérir 30 millions d'actions.

Les actionnaires devront indiquer, à l'intermédiaire financier dépositaire de leurs titres, le prix auquel ils proposent de céder leurs actions dans les limites indiquées ci-dessus.

Les actionnaires qui possèdent moins de 100 titres en date du 16 septembre 1988 devront le mentionner afin de bénéficier d'une priorité de rachat, à condition que le prix auquel ils proposent de céder leurs titres soit inférieur ou égal au prix de rachat déterminé par la Société. En effet, en cas de présentation supérieure à 30 millions de titres, la société prodédera à une réduction au prorata applicable uniquement aux détenteurs de plus de 100 titres.

La Société fera publier par voie de presse, simultanément aux Etats-Unis et en France, dans les meilleurs délais après le 18 octobre, le prix retenu pour l'offre, et il sera indiqué aux actionnaires la suite apportée à leur demande.

La Banque Paribas centralise l'opération en France et se tient à la disposition des actionnaires pour tous renseignements complémentaires ; (réf. 221 - 3, rue d'Antin, 75002 Paris).

(1) Prix en Bourse de New-York : 32,5 dollars le 19 septembre 1988.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# Revue des valeurs

## BOURSE DE PARIS

# L'ère des surprises

DIVINES surprises sous les verrières d'un palais Bronguiart en plein travaux de modernisation. Non seulement la Bourse a réussi à effacer les dernières séquelles du krach d'octobre, mais aussi, contre toute attente, elle s'est refusé à broyer du noir après la publication du résultat catastrophique de la balance commerciale française en août. Mieux encore, le terme de septembre achevé jeudi s'inscrit parmi les trois meilleurs de l'année. La liquidation est gagnante de 6,6 % et se situe derrière la progression record du mois de février (+ 18,43 %) et celle non moins remarquée de juin (+ 12,95 %). Depuis le début de l'année l'indice CAC s'est apprécié de 32 %.

Toutefois, la hausse ne s'est pas faite la plupart du temps avec une activité soutenue, contrairement à ce qui se passe depuis une quinzaine de jours. Déjà décelée la semaine précédente, la tendance au gonflement des transactions se confirme, reflétant le retour vers ce marché de nombreuses catégories d'investisseurs qui l'avaient délaissé. A commencer par les particuliers : *« Après des mois d'absence, nous les voyons revenir »*, affirme un dirigeant de société de Bourse. *« Ils ont mis du temps à se décider et maintenant ils investissent. Mais attention, ils sont extrêmement prudents et se retireront à toute allure à la moindre alerte. »*

Les opérateurs étrangers ne sont pas non plus indifférents à l'évolution de la place parisienne. Bien au contraire. De nombreux courtiers britanniques redécouvrent les valeurs françaises et les conseillent à l'achat...

Sans doute une des raisons de cet engouement tient à l'excellente santé de la plupart des entreprises cotées. L'annonce de résultats semestriels est là pour le prouver. Les progressions sont extrêmement appréciables, que ce soit chez Essilor (+ 15 %), aux Chargeurs (+ 29,5 %) chez Saint-Gobain (+ 49 %) et chez Valeo (+ 173 %). Sans oublier LVMH Moët-Hennessy-Louis Vuitton (+ 44,5 %), qui est plus célèbre pour les mouvements sur son capital que pour la progression de son bénéfice. A cela s'ajoutent les rumeurs les plus diverses sur de nombreux titres allant de l'OPA à l'entrée dans l'actionnariat de nouveaux partenaires qui fournissent ainsi tous les ingrédients d'une hausse aussi saccadée qu'imprévue.

La semaine écoulée est à cet effet significative. Les 1,7 % de progression n'ont pas été acquis de manière constante. Lundi (+ 0,14 %) et mardi (– 0,07 %) étaient des journées à troubler les plus confiants. Rien ne s'y passait. Le calme plat s'installant, certains pensaient que, privé des affaires qui avaient donné du piment à la cote jusqu'alors, le marché *« retombait comme un soufflé »*. Satisfaction dès le lendemain, où une vive reprise (+ 1,59 %) redonnait du baume au cœur à de nombreux intervenants. *« Nous voilà repartis pour une petite étape de hausse »*, entendait-on aux pieds des colonnes. Et de prédire qu'octobre ne serait pas si mauvais que ça.

Mais, de toutes les séances de la semaine, celle de jeudi restera sans doute parmi les plus célèbres. Démarrée sous les fastes du dernier jour boursier de septembre, elle s'achèvera par une douche froide. D'entrée de jeu l'activité fut très soutenue et les volumes d'achat tels que l'indicateur de tendance s'apprécia très rapidement de 1,2 %. L'indice CAC, calculé sur les premiers cours cotés, parvint alors à franchir le seuil de 370 (371,6), revenant ainsi au-dessus du niveau enregistré le 16 octobre à la veille du week-end qui précéda le célèbre « lundi noir ».

### Le krach oublié

Après onze mois d'efforts, Paris est devenue la troisième place internationale à avoir pansé les plaies du krach derrière Bruxelles en février et Tokyo en avril. Mais cet événement historique passa quasiment inaperçu à cause d'un chiffre désastreux, les 9 milliards du déficit commercial pour août, qui fit l'effet d'une douche glacée. Dès son annonce vers 16 heures, les sourires se figèrent et les ordres de vente furent massifs. La journée se terminait sur une baisse de 0,05 %. Les espoirs d'une diminution des taux d'intérêt semblaient s'envoler en fumée.

*« Vendredi sera mauvais »*, affirmait alors un gérant de portefeuilles qui s'avouera *« estomaqué »* le lendemain devant la physionomie de la séance. A l'inverse des multiples prédictions, les opérateurs n'ont pas tenu compte de cette nouvelle, la prenant pour une péripétie. Tout au plus cette donnée ne fera qu'accélérer un réajustement entre les monnaies européennes, et principalement entre le mark et le franc reconnaissaient quelques-uns, envisageant ensuite à nouveau une possibilité de détente des taux. Cependant, la fermeté qui avait caractérisé la plus grande partie de vendredi (+ 1 %) allait en s'effritant doucement au fil des heures. A la clôture, l'avance n'était plus que de 0,27 %. Comme si, à la veille du week-end et de la réunion du FMI (Fonds monétaire international), les conséquences du déficit commercial français n'étaient plus une simple péripétie...

### Semaine du 19 au 23 septembre

Des principales transactions de la semaine ressortent les échanges importants sur de nombreuses valeurs bancaires comme la Compagnie financière de Suez, la Société générale, le certificat d'investissement BNP, ainsi que sur les privatisées dont la CGE, Saint-Gobain et Havas. Le secteur de l'agroalimentaire figurait encore en bonne place avec une activité soutenue sur LVMH, Perrier et Pernod-Ricard. Le ramassage des titres du numéro français du luxe s'est poursuivi mais de façon plus modérée que précédemment. L'assemblée générale extraordinaire qui a transformé jeudi les statuts de la société en conseil de surveillance et directoire a également permis de donner une physionomie précise de l'actionnariat.

M. Bernard Arnault, le président de la Financière Agache, et son allié le britannique Guinness ont, au travers de leur holding Jacques Rober, 32,4 % des parts. Le groupe Vuitton en possède, hors droit de vente double, 23,1 % (dont 10,5 % pour les familles et 12,6 % pour VIG (Vuitton investissement gestion). Quant aux familles Chandon, Hennessy et Mercier, elles en détiennent 13,9 %, sans compter également leur droit de vote double.

L'effervescence autour de Perrier reste pour l'instant inexpliquée, la firme étant bien contrôlée par les groupes Exor et Leven. Des rumeurs faisaient état d'achats en provenance des Etats-Unis... Quant à Pernod-Ricard, l'intérêt s'expliquerait en partie par l'attente des déclarations prochaines de son président M. Patrick Ricard sur ses intentions dans sa tentative de prise de contrôle du britannique Irish Distillers. Olida ne restait pas en reste, la firme désormais appelée Olipar (Olida participations) s'intéresse à l'immobilier en lançant une OPA sur une société de ce secteur, Lucia.

Enfin, la prise de contrôle des Talcs de Luzenac par son actionnaire principal la Cideu ne paraît pas acquise, malgré le haut niveau du prix d'achat des titres (1 300 francs pour un dernier cours de 819 francs). Le britannique RTZ a décidé de surenchérir par l'intermédiaire de sa filiale française Bordax, déjà détentrice de titres. Les modalités devraient être connues prochainement. Si, par sa taille, cette lutte qui s'annonce reste modeste, l'indifférence dans laquelle elle est finalement accueillie montre bien l'évolution rapide des mentalités. En neuf mois, six firmes sur les trente-trois OPA ont été l'objet de véritables batailles boursières. Du jamais vu jusqu'alors. Et ce qui a surpris profondément au commencement est à présent considéré comme « normal ».

DOMINIQUE GALLOIS.

## BOURSES ÉTRANGÈRES

### NEW-YORK

**Hésitation**

La multiplication des signes de ralentissement de l'économie américaine et la récente stabilisation des taux d'intérêt ne sont pas parvenus à rassurer Wall-Street toujours hantée par l'inflation. L'indice Dow Jones, après avoir évolué irrégulièrement, a perdu 7,47 points (0,35 %). Après l'accès de faiblesse de lundi, provoqué par une vague de prises de bénéfices, les cours ont lentement remonté la pente, encouragés mardi et mercredi par un raffermissement du marché obligataire dopé par une révision en baisse de 3,3 % à 3 % de la croissance américaine au second trimestre. Une majorité d'experts pensent que la Bourse restera dans l'expectative jusqu'aux élections présidentielles du 8 novembre, dont l'issue pourrait modifier le paysage économique. De plus l'approche du 19 octobre accroît l'anxiété des investisseurs.

Indice Dow Jones du 23 septembre : 2 090,68 (contre 2 098,15).

| | Cours 16 sept. | Cours 23 sept. |
|---|---|---|
| Alcoa | 51 5/8 | 51 |
| ATT | 26 | 26 1/2 |
| Boeing | 61 1/2 | 61 3/8 |
| Chase Man. Bank | 29 5/8 | 30 3/4 |
| Du Pont de Nemours | 81 | 80 5/8 |
| Eastman Kodak | 45 | 44 3/8 |
| Exxon | 45 3/4 | 44 7/8 |
| Ford | 50 1/2 | 50 3/4 |
| General Electric | 43 1/4 | 43 1/8 |
| General Motors | 75 3/8 | 73 5/8 |
| Goodyear | 58 7/8 | 57 |
| IBM | 114 3/8 | 112 7/8 |
| ITT | 48 3/4 | 49 1/2 |
| Mobil Oil | 44 5/8 | 42 5/8 |
| Pfizer | 54 | 54 7/8 |
| Schlumberger | 33 | 33 1/2 |
| Texaco | 45 3/4 | 45 3/4 |
| UAL Corp. (ex-Allegis) | 91 3/8 | 93 1/2 |
| Union Carbide | 22 5/8 | 22 1/2 |
| USX | 28 | 27 7/8 |
| Westinghouse | 51 1/2 | 53 7/8 |
| Xerox Corp | 54 5/8 | 55 5/8 |

### LONDRES

**Hausse saccadée**

La semaine s'est achevée sur une légère hausse des indices du Stock Exchange. Les cours de valeurs avaient pourtant amorcé une baisse durant les premières séances, les investisseurs se montrant réservés à la veille de la publication des chiffres de la masse monétaire et du crédit bancaire pour août. L'annonce de statistiques meilleures que prévu a alors soutenu le marché mardi. La fermeté de la livre et l'ouverture en hausse de Wall Street accentuaient la tendance. Les valeurs étaient stimulées le lendemain par l'annonce de l'OPA de 2,9 milliards de livres lancée par le groupe Minorco sur Consolidated Gold Fields. Vendredi, les cours ont fluctué irrégulièrement, les opérateurs appréhendant le chiffre de la balance des paiements courants britanniques attendu mardi 27 septembre.

Indices du 23 septembre : « FT 100 », 1 446,8 (contre 1 422,5) ; « FT 30 », 1 792,4 (contre 1 766,7) ; Fonds d'Etat, 87,16 (contre 86,62), et mines d'or, 164,6 (contre 173,8).

| | Cours 16 sept. | Cours 23 sept. |
|---|---|---|
| Beecham | 456 | 459 |
| Bowater | 413 | 405 |
| BP | 248 | 247 |
| Charter | 342 | 380 |
| Courtaulds | 306 | 287 |
| De Beers (*) | 9 7/8 | 10 1/8 |
| Free Gold (*) | 9 13/16 | 6 9/16 |
| Glaxo | 10 3/64 | 10 15/32 |
| GUS | 16 51/64 | 16 51/64 |
| ICI | 10 11/64 | 10 3/32 |
| Reuters | 662 | 493 |
| Shell | 10 1/32 | 974 |
| Unilever | 458 | 462 |
| Vickers | 67 | 164 |
| War Loan | 37 3/4 | 38 5/16 |

(*) En dollars.

### FRANCFORT

**Progression sensible**

Les valeurs ouest-allemandes ont connu des phases de fortes demandes suivies de pause, donnant par moments l'impression d'un léger essoufflement des investisseurs. Toutefois, l'indice de la Commerzbank a atteint en milieu de semaine son plus haut niveau de l'année, soit 20 % au-dessus de celui atteint fin 1987.

Indice de la Commerzbank du 23 septembre : 1 567,4 (contre 1 542,6).

| | Cours 16 sept. | Cours 23 sept. |
|---|---|---|
| AEG | 285 | 282,90 |
| BASF | 269,40 | 273,50 |
| Bayer | 300,30 | 304 |
| Commerzbank | 237,30 | 246,50 |
| Deutschebank | 509,50 | 514,50 |
| Hoechst | 293,20 | 296 |
| Karstadt | 453 | 452 |
| Mannesmann | 174,90 | 177,80 |
| Siemens | 468,50 | 468,50 |
| Volkswagen | 263,50 | 268,50 |

### TOKYO

**Repli**

La Bourse a terminé en baisse samedi dans un marché peu animé. Le volume des affaires a porté sur 300 millions de titres, contre 868 millions jeudi. L'absence d'animation était attribuée à l'attentisme avant les décisions du FMI réuni à Berlin-Ouest, et aussi à l'état de santé de l'empereur Hirohito.

Indices du 24 septembre : Nikkei 27 390,12 (contre 27 866,38), général 2 099,24 (contre 2 150,82).

| | Cours 16 sept. | Cours 22 sept. |
|---|---|---|
| Akai | 586 | 560 |
| Bridgestone | 1 280 | 1 260 |
| Canon | 1 470 | 1 430 |
| Fuji Bank | 3 150 | 3 120 |
| Honda Motors | 2 190 | 2 090 |
| Matsushita Electric | 2 460 | 2 550 |
| Mitsubishi Heavy | 953 | 936 |
| Sony Corp. | 6 890 | 6 730 |
| Toyota Motors | 2 670 | 2 600 |

### *Banques, assurances sociétés d'investissement*

| | 23-9-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Bail Équipement | 295 | + 20 |
| Bancaire (Cie) | 460,10 | + 27,30 |
| Cetelem | 670 | + 50 |
| Chargeurs SA | 1 239 | + 78 |
| CFF | 779 | + 10 |
| CFI | 424 | + 25 |
| Eurafrance | 1 550 | + 65 |
| Hénin (La) | 555 | inch. |
| Imm. Pl.-Monceau | 310 | + 5 |
| Locafrance | 400 | + 4,90 |
| Locindus | 845 | + 10 |
| Midi | 1 450 | + 17 |
| Midland Bank | 167 | inch. |
| O F P | 1 185 | + 50 |
| Paris. de réass. | 428 | + 33 |
| Prétabail | 1 070 | + 20 |
| Schneider | 490 | + 35,10 |
| Société générale | 429 | + 9,50 |
| Suez (Cie Fin.) | 306 | + 24,50 |
| UCB | 169,80 | + 10,80 |

### *Produits chimiques*

| | 23-9-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Inst. Mérieux | 4 070 | + 80 |
| Labo. Bell. | 1 449 | + 89 |
| Roussel UC | 1 325 | + 75 |
| BASF | 918 | + 9 |
| Bayer | 1 050 | + 24 |
| Hoechst | 1 019 | + 19 |
| Imp. Chemie. | 109,40 | – 0,20 |
| Norsk Hydro | 193 | + 7 |

### *Mines, caoutchouc, outre-mer*

| | 23-9-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Géophysique | 426 | + 6 |
| Imétal | 247,10 | + 21,30 |
| Michelin | 187 | – 16,50 |
| Min. Penarroya | 73,90 | + 6,60 |
| RTZ | 46,55 | + 1,45 |
| ZCI | 2,13 | + 0,30 |

### *Valeurs à revenu fixe ou indexé*

| | 23-9-88 | Diff. |
|---|---|---|
| PME 10,6 % 1976 | 104,15 | + 0,05 |
| 8,80 % 1977 | 126,45 | + 0,05 |
| 10 % 1978 | 103,50 | + 0,15 |
| 9,80 % 1978 | 103,30 | + 0,10 |
| 9 % 1979 | 101,10 | + 0,20 |
| 10,80 % 1979 | 106,50 | + 0,25 |
| 16,20 % 1982 | 109,70 | inch. |
| 16 % 1982 | 112,10 | – 0,10 |
| 15,75 % 1982 | 107,15 | – 0,09 |
| CNE 3 % | 3 790 | – 38 |
| CNB bq. 5 000 F | 102,77 | – 0,08 |
| CNB Paribas 5 000 F | 102,77 | – 0,08 |
| CNB Suez 5 000 F | 102,74 | – 0,11 |
| CNI 5 000 F | 102,77 | – 0,18 |

### BONS DU TRÉSOR

**Séance du 23-9-88**

| Échéances | Plus haut | Plus bas | Cours compensation | Variation (jour/veille) en pts |
|---|---|---|---|---|
| Déc. 88 | – | – | 92,68 | – |
| Mars 89 | – | – | 92,56 | – |
| Juin 89 | – | – | 92,25 | – |

### VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

| | Nbre de titres | Val. en cap. (F) |
|---|---|---|
| LVMH | 413 250 | 1 292 223 687 |
| Soc. Générale | 1 838 866 | 796 824 012 |
| Suez | 2 518 476 | 722 703 330 |
| Source Perrier | 383 162 | 425 890 841 |
| Midi | 273 367 | 398 246 139 |
| Valeo | 555 550 | 319 378 054 |
| Saint-Gobain | 554 095 | 294 105 315 |
| BSN | 51 855 | 278 713 743 |
| Navig. Mixte | 241 623 | 269 782 131 |
| CGE | 803 814 | 268 578 161 |
| Havas | 367 469 | 248 285 271 |
| Michelin | 1 199 236 | 229 278 111 |
| Peugeot | 178 415 | 221 664 874 |
| Thomson CSF | 1 106 026 | 208 133 201 |

(*) Du 16 au 22 septembre inclus.

### MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| | Cours 16 sept. | Cours 23 sept. |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 85 250 | 82 350 |
| – (kilo en lingot) | 85 200 | 82 600 |
| ● Pièce française (20 fr.) | 494 | 486 |
| Pièce française (10 fr.) | 380 | 372 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 528 | 514 |
| Pièce latine (20 fr.) | 494 | 476 |
| ● Pièce tunisienne (20 fr.) | 488 | 485 |
| Souverain | 622 | 610 |
| ● Souverain Elizabeth II | 622 | 608 |
| ● Demi-souverain | 406 | 385 |
| Pièce de 20 dollars | 3 080 | 3 040 |
| ● – 10 dollars | 1 550 | 1 520 |
| ● – 5 dollars | 855 | 860 |
| – 50 pesos | 3 195 | 3 115 |
| ● – 20 marks | 630 | 590 |
| – 10 florins | 512 | 494 |
| ● – 5 roubles | 338 | 325 |

### LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

| Valeurs | Hausse % | Valeurs | Baisse % |
|---|---|---|---|
| Gascogne | + 22,9 | BHV | – 5,3 |
| Dockes de France | + 14,8 | Hachette | – 4,6 |
| BNP-CI | + 13,1 | Michelin | – 4,1 |
| Colas | + 12,6 | Saulnes | – 2,8 |
| Screg | + 12,6 | Penhoët | – 2,7 |
| SCOA | + 12,2 | Nvelles Galeries | – 2,6 |
| UFB-Locabail | + 11,2 | Bail Investis. | – 2,4 |
| CCMC | + 10 | Club Méditer. | – 2,2 |
| Bafip | + 9,8 | Sific | – 2,1 |
| Imétal | + 9,8 | DMC | – 2 |
| Leroy-Somer | + 9,3 | Esso | – 1,9 |
| Penarroya | + 9,1 | LVMH | – 1,9 |
| Source Perrier | + 9 | SAT | – 1,4 |
| Eurotunnel | + 8,7 | Berger | – 1,4 |

### *Bâtiment, travaux publics*

| | 23-9-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Autrl. d'entr. | 1 000 | + 39 |
| Bouygues | 467 | + 10 |
| Ciments Français | 1 060 | + 65 |
| Dumez | 697 | + 12 |
| GTM | 653 | + 9 |
| J. Lefebvre | 972 | + 39 |
| Lafarge | 1 425 | + 57 |
| Maisons Phénix | 69 | + 1 |
| Poliet et Chausson | 564 | + 4 |
| SCREG | 608 | + 55 |
| SGE-SB | 33,80 | + 1,20 |

### *Métallurgie construction mécanique*

| | 23-9-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Alspi | 305,90 | + 3,90 |
| Avions Dassault-B. | 688 | + 8 |
| De Dietrich | 1 581 | + 68 |
| FACOM | 870 | – 1 |
| Fives Lil | 132 | + 3,90 |
| Marine Wendel | 380 | + 16 |
| Penhoët | 357 | – 10 |
| Peugeot SA | 1 234 | + 14 |
| Sagem | 1 640 | + 30 |
| Saulnes-Châtillon | 228 | – 10 |
| Strafor | 595 | + 65 |
| Valéo | 592 | + 36 |
| Vallourec | 145,20 | + 12 |

### *Valeurs diverses*

| | 23-9-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Accor | 489 | – 1 |
| Agence Havas | 696 | + 10 |
| Arjomari | 1 990 | + 49 |
| Bic | 815 | + 31 |
| Bis | 1 812 | + 111 |
| CGIP | 1 249 | + 60 |
| Club Méditerranée | 430 | – 7 |
| Essilor | 2 647 | – 2 |
| Europe 1 | 575 | + 60 |
| Hachette | 230 | – 11 |
| L'Air liquide | 534 | + 3 |
| L'Oréal | 3 570 | + 13 |
| Navigation Mixte | 1 124 | – 1 |
| Nord-Est | 111 | + 5 |
| Presses Cité | 2 950 | + 100 |
| Saint-Gobain | 545 | + 25 |
| Sanofi | 778 | + 20 |
| Skis Rossignol | 1 620 | + 35 |

### *Mines d'or, diamants*

| | 23-9-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Anglo-American | 85,50 | + 0,60 |
| Amgold | 401 | – 9 |
| Buf. Gold M. | 80,95 | – 4,05 |
| De Beers | 63,80 | – 2,05 |
| Driel. Cons. | 52,95 | – 1,65 |
| Gencor | 81,50 | – 4,40 |
| Gold Field | 138 | + 25,50 |
| Harmony | 36 | – 0,90 |
| Randfontein | 379 | – 11,50 |
| Saint-Helena | 42,50 | – 2,70 |
| Western Deep | 156 | – 8 |

### *Pétroles*

| | 23-9-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Elf-Aquitaine | 338 | + 2 |
| Esso | 301 | + 14 |
| Exxon | 282 | – 3,70 |
| Petrofina | 2 275 | + 200 |
| B.P. France | 64 | + 2 |
| Primagaz | 618 | + 14 |
| Raffinage | 65,10 | + 1,50 |
| Royal Dutch (1) | 675 | – 6 |
| Sogerap | 245 | inch. |
| Total | 321 | – 0,10 |

(1) Coupon de 14 F.

### *Matériel électrique services publics*

| | 23-9-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Alcatel | 2 130 | + 80 |
| Alsthom | 340 | + 21,50 |
| CGE | 348 | + 23,50 |
| Crouzet | 393 | + 27,20 |
| CSEE (ex-Signaux) | 570 | + 36 |
| Générale des Eaux | 1 445 | – 15 |
| IBM | 715 | – 9 |
| Intertechnique | 1 140 | + 20 |
| ITT | 311 | + 3 |
| Legrand | 3 100 | + 90 |
| Leroy-Somer | 895 | + 73 |
| Lyonnaise des Eaux | 1 465 | + 15 |
| Matra | 185 | – 0,20 |
| Merlin-Gérin | 2 980 | + 124 |
| Moulinex | 115,50 | + 2 |
| PM Labinal | 855 | + 22 |
| Radiotechnique | 742 | + 26 |
| Schlumberger | 213,80 | + 6,80 |
| SEB | 821 | + 1 |
| Siemens | 1 586 | + 45 |
| Thomson-CSF | 193 | + 2 |

### MATIF

**Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 23 septembre 1988**

| COURS | ÉCHÉANCES | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Sept. 88 | Déc. 88 | Mars 89 | Juin 89 |
| Premier | – | – | – | – |
| + haut | 106,35 | 105,50 | 104,85 | 104,25 |
| + bas | 106,05 | 105,15 | 104,60 | 104 |
| Dernier | 106,15 | 105,20 | 104,65 | 104,05 |
| Compensation | 106,15 | 105,20 | 104,65 | 104,05 |

Nombre de contrats : 75 558.

### LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

| | 19 sept. | 20 sept. | 21 sept. | 22 sept. | 23 sept. |
|---|---|---|---|---|---|
| RM | 1 435 532 | 1 471 835 | 2 312 476 | 3 803 411 | 2 500 794 |
| Comptant R. et obl. | 7 463 587 | 7 676 066 | 10 459 248 | 13 604 393 | 10 532 565 |
| Comptant Actions | 351 861 | 251 180 | 286 326 | 410 415 | 438 251 |
| Total | 9 250 980 | 9 399 081 | 13 058 050 | 17 818 220 | 13 471 610 |

**INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1987)**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Françaises | 127,1 | 127 | 128,9 | 129,9 | – |
| Étrangères | 117,6 | 117,2 | 117,7 | 117,2 | – |

**SOCIÉTÉ DES BOURSES**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| (base 100, 31 décembre 1987) Tendance | 139,5 | 139 | 141,4 | 143,7 | 143,1 |
| (base 100, 31 décembre 1981) Indice gén. | 366,6 | 364,7 | 366,6 | 371,6 | 370,7 |
| (base 1000, 31 décembre 1987) Indice CAC 40 | 1 366,19 | 1 365,75 | 1 390,01 | 1 395,87 | 1 387,59 |

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

# CHARGEURS S.A.

Le conseil d'administration, réuni le 22 septembre 1988 sous la présidence de Jérôme Seydoux, a arrêté de la façon suivante les comptes non audités du premier semestre 1988 :

| Comptes consolidés (millions de francs) | Premier semestre 1988 | Premier semestre 1987 | Variation (%) |
|---|---|---|---|
| Chiffre d'affaires net | 5984 | 5360 | 11,6 |
| Bénéfice net | 452 | 349 | 29,5 |
| Situation nette (au 30 juin) | 5102 | 4473 | 14,1 |

La répartition des chiffres d'affaires et des résultats nets entre les secteurs d'activité est la suivante :

| | Chiffre d'affaires | | Résultat net | |
|---|---|---|---|---|
| | Premier semestre 1988 | Premier semestre 1987 | Premier semestre 1988 | Premier semestre 1987 |
| Transport aérien | 2745 | 2601 | 318 | 92 |
| Transport maritime et terrestre et croisières | 623 | 1245 | 37 | 48 |
| Produits de consommation et industriels | 2616 | 1514 | 64 | 92 |
| Non opérationnel | » | » | 33 | 117 |
| Total consolidé | 5984 | 5360 | 452 | 349 |

Le chiffre d'affaires du transport aérien progresse de 5,5 % grâce au développement de l'activité charter de l'Aéromaritime, en particulier sur les destinations long-courrier (Antilles, Réunion). La progression du résultat net s'explique par la baisse des prix de revient à l'heure de vol plus importante que l'érosion tarifaire, l'amélioration de la productivité des activités industrielles, la hausse du dollar, l'augmentation des revenus français et la consolidation nouvelle à hauteur du pourcentage d'intérêt du groupe (29,64 %) des résultats d'Air Inter, qui n'était pas consolidée au premier semestre 1987.

La plus-value sur la cession de Chargeurs réunis en janvier 1988 est pratiquement annulée par la constitution d'une provision sur les sept navires conservés par Chargeurs SA. Chargeurs réunis était consolidé au premier semestre 1987. Son chiffre d'affaires s'était élevé à 657 millions et son résultat avait bénéficié du produit net de la cession de droits conférentiels à l'armateur danois A.P. Moller Maersk.

Le chiffre d'affaires et le résultat net de Causse-Walon ne progressent pas en raison de la pression de la concurrence sur les tarifs de transport. Les résultats de l'ensemble de l'activité sont notamment pénalisés par des pertes en Espagne. Au cours de ce premier semestre, Causse-Walon a conclu des accords pour se porter acquéreur de deux sociétés hollandaises et d'une société allemande spécialisées dans le transport de voitures automobiles.

Les résultats d'exploitation du secteur produits de consommation et industriels sont en progression sur le premier semestre 1987 mais des provisions exceptionnelles expliquent la diminution des résultats par rapport au premier semestre 1987. Les sociétés Roudière et PJT, acquises fin 1987 ou début 1988, contribuent à hauteur de 1 101 millions au chiffre d'affaires net, les résultats de ces sociétés étant globalement équilibrés. Ces sociétés devraient avoir un impact négligeable sur le résultat consolidé de l'exercice 1988.

Les sociétés des activités négoce, peignage et tissus, achetées à Prouvost SA en fin de premier semestre 1988, ne sont pas consolidées dans les comptes au 30 juin 1988. Compte tenu des cours actuels de la laine, l'activité prévue de ces sociétés pour l'année 1988 devrait être en amélioration par rapport à celle de 1987.

La diminution des résultats non imputables à des secteurs opérationnels résulte notamment de la quote-part de Chargeurs SA dans les pertes de La 5 et de la moindre incidence de l'intégration fiscale.

Pour l'ensemble de l'exercice 1988, le résultat net consolidé sera en progression sur celui de 1987 ; toutefois, le rythme d'augmentation devrait être inférieur à celui constaté au cours du premier semestre.

| Comptes société mère | Premier semestre 1988 | Premier semestre 1987 |
|---|---|---|
| Bénéfice net | 425 | 193 |

L'amélioration du résultat s'explique par les plus-values sur la cession de la participation dans Chargeurs réunis.

# Crédits, changes, grands marchés

## MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

# A la redécouverte de Tokyo

S'achemine-t-on vers une redécouverte de Tokyo par les tout grands débiteurs internationaux ? En raison même du vif raffermissement du yen qui risquait d'alourdir d'autant le fardeau de la dette, mais aussi parce qu'il était d'un abord plus difficile que d'autres compartiments, le marché primaire de Tokyo a été négligé ces derniers mois. La qualité des emprunts qui y sont émis en yens n'a qu'en de rares occasions atteint celle des trois A que les agences américaines spécialisées confèrent aux meilleurs.

En outre, quantité d'emprunts en yens venus à échéance ou remboursés par anticipation n'ont pas été remplacés par des opérations de même nature. Cela conduit dans de nombreux cas à un assèchement qui n'est pas souhaitable, du point de vue de la diversité des sources de financement que l'on se doit de préserver.

Présentement, alors que l'on ébauche les programmes d'emprunts pour 1989, la situation est examinée sous un jour nouveau. La tenue de la devise japonaise sur le marché des changes est assurément un facteur déterminant. Maintenant que le yen s'est beaucoup apprécié face à l'ensemble des grandes monnaies, la crainte d'une vive montée est réduite d'autant. De plus, les autorités de Tokyo ont pris toute une série de mesures destinées à faciliter l'accès de leur place aux emprunteurs étrangers.

Si le marché de Tokyo en venait à être ouvert en permanence comme l'est traditionellement le marché suisse, par exemple, les débiteurs pourraient être attirés par la possibilité d'y lever sans peine des fonds à dix ans. Une telle durée est difficile à obtenir sur l'euromarché. Elle l'est beaucoup moins sur les marchés domestiques. On pourrait alors s'attendre à voir les listes de nouveaux emprunts se repeupler de transactions aux fières consonnances. C'est en particulier aux « samouraïs » que l'on songe, ces emprunts lancés publiquement au Japon pour le compte de débiteurs étrangers.

Leur coût n'est que marginalement plus élevé que celui de leurs euro-homologues en yens dont le marché est davantage centré sur Londres. Une opération « samouraï » à dix ans coûte environ de 5,6 % à 5,7 % par an, compte tenu des commissions des banques. Une redécouverte du compartiment domestique japonais confirmerait en tout cas la value symbolique d'une transaction qui y est actuellement émise : celle de 10 milliards de yens à dix ans dont le produit est destiné au financement des prochains Jeux olympiques d'été, ceux de Barcelone.

Il est probable, également, que se multiplient les tentatives visant à offrir directement à Tokyo des emprunts en monnaies étrangères. Jusqu'à présent, leur nombre est demeuré restreint car de telles opérations demandent à être menées de longue haleine. La Banque européenne d'investissement y est en tout cas parvenue et, ce lundi, par le truchement de la maison de titres Nomura, elle devrait placer auprès d'investisseurs japonais la majeure partie des 100 millions d'unités de compte européennes qu'elle entend placer. Un cinquième de l'opération seulement devrait être réservé aux prêteurs non japonais, et il est prévu de faire coter les titres à Tokyo et à Luxembourg. Le coupon devrait être fixé à 8 % et le prix d'émission à 101,875 %.

La réflexion sur les possibilités offertes par Tokyo aux grands débiteurs porte aussi sur les fonds d'Etat. Certains imaginent même, par exemple, qu'au terme d'une démarche comparable à celle qui vient d'aboutir aux Etats-Unis, les autorités françaises en viennent à patronner un programme de certificats représentant des obligations assimilables du Trésor.

### Foisonnement d'emprunts en marks

Une intense activité primaire s'est développée sur le marché international des capitaux, la semaine passée. D'une façon générale, elle a été dominée par l'approche de la réunion de Berlin des institutions de Bretton Woods qui, tout à la fois, a favorisé un foisonnement d'emprunts en marks et d'opérations pour le compte de la Banque mondiale ainsi qu'un intérêt général pour les affaires allemandes. Il était normal que ces aspects se rejoignent. Ils l'ont fait en deux occasions.

Celle qui saute aux yeux est un nouvel emprunt euro-obligataire de 500 millions de deutschemarks à dix ans pour le compte de la Banque mondiale. Dirigé par la Deutsche Bank depuis Francfort, cet emprunt, muni d'un coupon de 6 % est, de toute une série d'euro-opérations à dix ans qui viennent d'inonder le marché allemand, celui dont les conditions sont les plus étriquées. Son rendement brut est de 5,90 % et, au pied des commissions, le rapport est de 6,14 %. Ces chiffres sont respectivement d'un et de trois points de base plus bas que ceux relatifs à une transaction concurrente de 300 millions de marks lancée par la WestLB pour la Banque européenne d'investissement. Cette dernière a été mieux accueillie que la Banque mondiale.

Les deux autres transactions à dix ans sont celles de la Caisse nationale des télécommunications (qui, à trois points près a calqué son opération de 200 millions de marks sur celle de 300 millions lancée la semaine précédente pour EDF), et Asfinag, un organisme autrichien de financement d'autoroutes (le plus généreux des quatre avec 6 % de rendement brut et 6,35 % au pied des commissions). Les opérations CNT et Asfinag bénéficient de la garantie de leur république respective et elles sont toutes deux dirigées par WestLB.

Dans l'ensemble, la réception faite à ces emprunts n'atteint de loin pas celle qui a été réservée aux 2 milliards de marks à dix ans que la poste allemande offrait en souscription publique au pair sur la base d'un coupon annuel de 6,625 %. Le bas niveau de l'intérêt servi dans le compartiment de l'euromark contraste présentement trop avec celui du marché domestique allemand, même si l'on tient compte du prélèvement fiscal de 10 % qui doit en grever le revenu à compter de l'an prochain.

L'autre point de rencontre entre la Banque mondiale et les affaires allemandes se trouve à Madrid. Cet organisme supranational cherche en effet, par le truchement de Deutsche Bank AG Succursal en España, à lever 15 milliards de pesetas à dix ans par le biais d'un emprunt émis à 99,375 du pair dont le taux d'intérêt facial est de 10,375 %. Le produit de l'émission espagnole est, en fait, échangé contre les 120 millions de dollars d'un emprunt munis de warrants permettant l'acquisition d'actions privilégiées du géant ouest-allemand de l'automobile, Volkswagen. Les fonds serviront à financer une partie des investissements du groupe SEAT. Les entreprises industrielles étrangères n'ont pas accès au marché madrilène des capitaux.

L'émission en dollars Volkswagen fait partie d'une énorme transaction que la Deutsche Bank a brillament montée et qui compte, en outre, un volet en deutschemarks et un autre en francs suisses (dirigé par le Crédit suisse). Atteinte de plein fouet par l'annonce d'une forte montée des prix en Espagne (+ 1,32 % en juillet), l'émission en pesetas n'a malheureusement pas connu un sort aussi favorable que celles de Volkswagen.

CHRISTOPHE VETTER.

## MATIÈRES PREMIÈRES

# La tension monte sur le café

Initialement soutenus par la sécheresse qui touche les principales régions productrices du Brésil et le manque de qualités supérieures en cette fin de campagne, les cours du café commencent à se tasser alors que l'issue de la réunion qui se tient à Londres dans le cadre de l'Organisation internationale du café (OIC) apparaît désormais des plus incertaines. Après avoir touché un plus haut de 1 142 livres la tonne sur novembre, le robusta a terminé la semaine à 1 130 livres sur le London Fox. Sur l'arabica, le mouvement est moins net compte tenu de la rareté de la marchandise qui bénéficie en outre d'une prime confortable par rapport aux qualités inférieures.

Pourtant, les pays producteurs et consommateurs membres de l'OIC avaient entamé, en début de semaine, les négociations sur les modalités de soutien des cours du café dans une atmosphère plutôt détendue. Jorio Dauster, le président de l'Institut brésilien du café (IBC), et Jorge Cardenas, le président de la Fédération colombienne du café, qui représentent respectivement le premier et le deuxième producteur mondial, avaient fait part de leur optimisme quant à l'issue des discussions.

| PRODUITS | COURS DU 23-9 |
|---|---|
| Cuivre h. g. (Londres) Trois mois | 1 427 (– 5) Livres/tonne |
| Aluminium (Londres) Trois mois | 1 365 (– 22) Livres/tonne |
| Nickel (Londres) Trois mois | 10 400 (– 580) Dollars/tonne |
| Sucre (Paris) Décembre | 1 560 (– 120) Francs/tonne |
| Café (Londres) Novembre | 1 130 (+ 12) Livres/tonne |
| Cacao (New-York) Décembre | 1 169 (– 4) Dollars/tonne |
| Blé (Chicago) Décembre | 426 (+ 9) Cents/boisseau |
| Maïs (Chicago) Décembre | 286 (– 4) Cents/boisseau |
| Soja (Chicago) Décembre | 264,40 (– 6,30) Dollars/t. courte |

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Les difficultés sont apparues quand les Etats-Unis, chef de file des importateurs puisque premier consommateur mondial, ont annoncé qu'ils souhaitaient voir la part d'arabica augmenter dans le quota global de la prochaine année caféière (octobre 1988 - septembre 1989). Le contingent précédent, qui était revenu de 58 millions à 51,5 millions de sacs de 60 kilos pour essayer d'enrayer la chute des cours, avait par ailleurs entraîné une raréfaction des qualités supérieures avec comme corollaire une distorsion des prix. En outre, certains producteurs d'arabica comme la Colombie ou les pays d'Amérique centrale ont dû limiter leurs ventes alors qu'ils disposaient d'une marchandise particulièrement demandée.

Cette question de la structure des quotas a immédiatement opposé les frères ennemis, Brésil et Colombie. Alors que le premier ne souhaite pas toucher au système actuel qui lui octroie une part de marché de 30 %, le second a appuyé les requêtes des consommateurs qui proposent de privilégier les producteurs d'arabica doux en les exemptant de la réduction automatique des contingents en cas de baisse des cours. La question de la fixation d'un prix de soutien pour la prochaine campagne est une autre pomme de discorde. Le plancher actuel de 120 cents la livre n'est plus du tout réaliste puisque le prix de référence publié par l'OIC tourne aujourd'hui aux alentours de 112 cents la livre.

A ce propos, un groupe de travail étudie les moyens de réformer le prix indicateur de l'OIC pour le rendre plus conforme aux réalités du marché. Ces négociations interviennent alors que le marché du café est caractérisé par une stagnation sinon une régression de la demande. « La diminution de la consommation est particulièrement sensible aux Etats-Unis où l'activité de la torréfaction a baissé de 5 % au cours des onze premiers mois de l'année caféière qui se termine », souligne un observateur français.

Selon les dernières statistiques de l'OIC, les exportations de café à destination des pays membres de l'Organisation ont représenté 46,36 millions de sacs au cours des onze premiers mois de l'année caféière en cours, soit le plus bas niveau depuis 1982-1983. Pour atteindre le contingent fixé (51,5 millions de sacs), les producteurs devront avoir livré 5,14 millions de sacs pour le seul mois de septembre. Pour sa part, le Brésil devra vendre 2,1 millions de sacs pour remplir son quota de 14,5 millions de sacs. Dans ce contexte, la réunion de Londres revêt une importance particulière d'autant que l'accord international actuel vient à expiration fin septembre 1989. Après le cacao, qui ne dispose plus de mécanisme de soutien efficace, le café risque donc à brève échéance d'évoluer « sans filet ».

ROBERT RÉGUER.

## DEVISES ET OR

# Un choc

« Affreux, catastrophique, désastreux » : tels étaient les qualificatifs appliqués par de nombreux analystes au déficit commercial de la France pour le mois d'août, le plus important avec ses 9 milliards de francs, depuis janvier 1983. Le plus inquiétant, à leurs yeux, est la forte augmentation des importations due cette fois-ci autant à la consommation intérieure qu'aux achats de matériels pour les investissements.

En outre, le creusement du déficit industriel montre que les positions concurrentielles de la France dans ce secteur continuent à se dégrader. Quant à la stagnation des exportations, elle est préoccupante au moment où l'ensemble des économies dans le monde connaît une forte expansion.

Du coup, le franc s'est affaibli vis-à-vis du mark dont le cours est monté à Paris au-dessus de 3,40 F. Sans doute, ce petit accès de faiblesse n'a pas été très grave, la Banque de France n'ayant eu que très peu à intervenir en vendant du mark au-dessus de 3,4050 F et le rachetant au-dessous de ce cours.

Mais pour la grande majorité des opérateurs le compte à rebours d'un réaménagement du système monétaire européen est désormais commencé. Notons à ce sujet que la situation de la France est plutôt paradoxale. Comme toujours, il s'agit exclusivement de l'évolution des parités du franc par rapport au deutschemark, évolution passablement orageuse depuis trente ans.

La fixation et le maintien de ces parités revêtent aujourd'hui un caractère passionnel qui leur est particulier. Le franc a bien pu se dévaluer de 10 % en un an par rapport à une livre sterling dont l'ascension est artificielle et spéculative, et se déprécier de 15 % par rapport au dollar depuis le début de l'année, personne n'en fait une affaire d'Etat : ce sont des phénomènes inévitables comme les calamités naturelles.

### Le moindre frémissement du deutschemark

Mais le moindre frémissement du deutschemark à Paris revêt un caractère psychotique. A l'heure actuelle, toutefois, les vieux arguments en faveur d'une dévaluation du franc rendue obligatoire par une élévation excessive du coût de production français ne sont plus valables. Non seulement ces coûts augmentent moins vite en France qu'en Allemagne, mais ils sont dans bien des cas devenus plus élevés de l'autre côté du Rhin.

Une dévaluation du franc n'aurait donc aucune utilité, bien au contraire, et ne pourrait contribuer à réduire le déficit commercial de la France à l'égard de l'Allemagne (une quarantaine de milliards de francs par an). Mais les milieux financiers internationaux ne peuvent s'empêcher de comparer l'excédent commercial allemand — en août 11,1 milliards de marks soit 38 milliards de francs — et le déficit français pour le même mois, 9 milliards de francs : un écart de 47 milliards de francs.

En outre, il est probable que cet excédent allemand sur l'année 1988 dépassera 110 milliards de marks (370 milliards de francs). Le déficit français frisant probablement les 39 milliards de francs, c'est donc que les positions concurrentielles de la RFA sont vraiment meilleures, et comme une monnaie est le reflet d'une économie, achetons le mark et vendons le franc, concluent ces milieux financiers.

Ils ajoutent que l'Allemagne, dont la moitié des excédents commerciaux sont acquis aux dépens des pays européens, sera tôt ou tard amenée à réévaluer sa monnaie, phénomène qui se produirait de lui-même si le SME ne le bloquait.

Sur le marché de l'or, les cours de l'once ont comme prévu glissé au-dessous de la barre des 400 dollars atteignant 396 dollars à la veille du week-end, au plus bas depuis le 24 février 1987. Des ventes de métal sont signalés partout, émanant de détenteurs qui ne sont plus préoccupés pour l'instant par la faiblesse du dollar et la reprise de l'inflation.

FRANÇOIS RENARD.

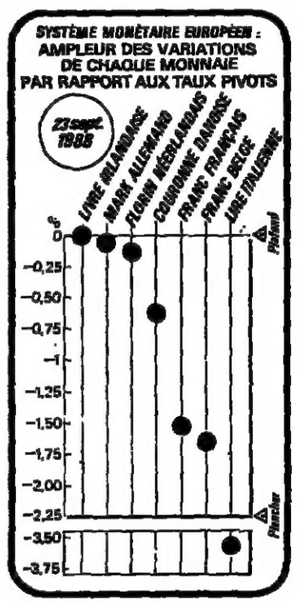


### COURS MOYENS DE CLOTURE DU 19 AU 23 SEPTEMBRE

*(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)*

| PLACE | Livre | $ E.U. | Franc français | Franc suisse | D. mark | Franc belge | Florin | Lire italienne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| New-York | 1,6700 | – | 15,6593 | 63,8517 | 53,3049 | 2,5445 | 47,2813 | 0,8714 |
| | 1,6750 | – | 15,6887 | 63,1911 | 53,3333 | 2,5432 | 47,2813 | 0,8714 |
| Paris | 10,6446 | 6,3860 | – | 402,65 | 340,40 | 16,2494 | 301,94 | 4,5614 |
| | 10,6765 | 6,3740 | – | 402,78 | 339,95 | 16,2185 | 301,37 | 4,5561 |
| Zurich | 2,6486 | 1,5860 | 24,8356 | – | 84,54 | 4,0356 | 74,9880 | 1,1329 |
| | 2,6506 | 1,5825 | 24,8274 | – | 84,40 | 4,0246 | 74,8726 | 1,1331 |
| Francfort | 3,1329 | 1,8760 | 29,3767 | 118,28 | – | 4,7735 | 88,6998 | 1,3400 |
| | 3,1406 | 1,8750 | 29,4160 | 118,48 | – | 4,7686 | 88,6525 | 1,3402 |
| Bruxelles | 65,6310 | 39,30 | 6,1541 | 24,7793 | 209,49 | – | 18,5816 | 2,8071 |
| | 65,861 | 39,32 | 6,1688 | 24,8467 | 209,71 | – | 18,5910 | 2,8105 |
| Amsterdam | 3,5528 | 2,1150 | 33,1193 | 133,35 | 112,74 | 5,3817 | – | 1,5107 |
| | 3,5426 | 2,1150 | 37,1818 | 133,65 | 112,80 | 5,3789 | – | 1,5118 |
| Milan | 2338 | 1400 | 219,23 | 882,72 | 746,27 | 35,6234 | 661,94 | – |
| | 2343,22 | 1399 | 219,48 | 884,04 | 746,13 | 35,5798 | 661,46 | – |
| Tokyo | 224,53 | 134,45 | 210,539 | 84,7738 | 71,6684 | 3,4211 | 63,5607 | 0,0966 |
| | 224,62 | 134,10 | 210,39 | 84,7393 | 71,52 | 3,4184 | 63,4042 | 0,0958 |

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 23 septembre, 4,7497 F contre 4,7531 F le vendredi 16 septembre.

## MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

# Espoirs et craintes

Le marché obligataire de Paris baigne dans un étrange climat, mélange d'espoirs et de craintes, avec tout de même un optimisme de fond qui constitue un soutien solide.

L'espoir, c'est, un peu follement, la spéculation sur un réaménagement du système monétaire européen, comportant un léger décrochement du franc par rapport au deutschemark, de l'ordre de deux points par exemple, qui permettrait à la France d'abaisser sensiblement et durablement ses taux d'intérêt. La crainte, elle, s'est manifestée très clairement, en fin de semaine, après l'annonce du désastreux déficit commercial du mois d'août.

Sur le MATIF, le cours de l'échéance décembre, qui avait, jeudi, battu ses records de l'année à 106,40, contre 105 à la fin de la semaine dernière, a chuté brutalement pour revenir, un moment, à 104,65, et se redresser un peu à la veille du week-end à 105,30. La secousse, assez forte, a été provoquée par la crainte d'une tension, au cas où une mauvaise tenue du franc obligerait la Banque de France à manier de nouveau l'arme des taux pour défendre sa monnaie.

Certes, ce ne fut pas le cas mais, au mieux, on voit mal l'institut d'émission être en mesure d'abaisser son taux d'intervention dans les circonstances actuelles (voir ci-dessus, en rubrique « Les devises et l'or »). Dans l'immédiat, néanmoins, le loyer de l'argent au jour le jour, revenu un moment à 7 1/4, est remonté au-dessus de 7 1/2.

Toutefois, comme nous l'avons dit, un optimisme de fond subsiste, appuyé sur des facteurs techniques. Le marché français continue à manquer de papier à taux fixe dont le Trésor ne fournira, par adjudication mensuelle, que 8 milliards de francs d'ici à la fin de l'année. La demande potentielle de ce papier reste donc forte, ce qui empêche les cours de baisser.

Aux Etats-Unis, l'annonce d'un taux d'inflation de 0,4 % au mois d'août, largement anticipée, n'a pas provoqué beaucoup d'émotion, pas plus, chose curieuse, que celle d'une augmentation de 6 % des commandes de biens durables pour ce même mois, alors que l'on attendait 1 % seulement. Tout de même, le rendement de l'emprunt à trente ans du Trésor, retombé jeudi à 8,92 %, a sauté brusquement à 9,09 % après cette nouvelle. Les opérateurs, qui nourrissaient l'espoir d'un ralentissement de l'expansion en douceur, sont moins certains que la surchauffe soit vraiment en train de se calmer.

### Le « coup de bambou » du déficit

Au Japon, le gouverneur de la Banque centrale, M. Satoshi Sumita, a indiqué que le taux d'escompte nippon, actuellement de 2,5 %, pourrait fort bien être relevé. S'il ne l'a pas encore été, c'est pour des questions de coordination internationale qui pourraient être évoquées lors de la prochaine réunion du groupe des Sept, à l'occasion de la session du Fonds monétaire international à Berlin.

Sur le front des émissions, rappelons pour mémoire que la Caisse de refinancement hypothécaire (CRH) a adjugé, la semaine dernière, pour 1,9 milliard de francs d'obligations assimilables à la tranche 8,50 % 1987-1994, avec un rendement moyen de 9,14 % contre 9,26 % en juillet dernier. L'emprunt s'est bien placé, avec des demandes s'élevant à 4 milliards de francs.

Cette semaine, le CEPME a appelé 1,5 milliard de francs sous forme d'OBSO, c'est-à-dire d'obligations à 8,70 % nominal, émises à 98 % soit 8,60 % réel, sur une durée de six ans et trois cent vingt-quatre jours, assorties d'un bon pour la souscription d'une obligation assimilable à l'emprunt CEPME 9 % août 1988. Cette émission s'est bien placée au départ, puis, après le « coup de bambou » du déficit commercial français, l'opération a tourné à la déconfiture, tout au moins à la veille du week-end.

Le phénomène a été le même pour les deux « gros » emprunts de la semaine dernière, le Crédit foncier de France et la SNCF, avec des décotes de 1,50 % sur le marché gris. Citons enfin l'emprunt de la Caisse d'épargne Ecureuil, le plus important de son histoire, 2,5 milliards de francs, en deux tranches, la première de 1,8 milliard de francs émise au pair sur une durée de douze ans, au taux fixe de 9,30 %, essentiellement destinée aux clients des réseaux des caisses. La seconde, de 700 millions de francs, sur onze ans et cent quatre-vingt-dix-sept jours, est émise à taux variable, avec indexation sur le taux moyen des emprunts d'Etat (TME). Toute l'opération est « préplacée » avec, comme chef de file, la Caisse des dépôts.

F. R.


## Les cantonales sur « le Monde télématique »

« Le Monde télématique » donnera les résultats des élections cantonales partielles qui se dérouleront en France les 25 septembre et 2 octobre prochains. Dès 20 heures, les premiers chiffres seront disponibles.

En collaboration avec IPSOS, un service, spécialement mis en place dans le cadre de ces élections cantonales, étudiera le cas de cent cantons tests.

TAPEZ 36-15 code LM.


هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



Le Monde

**ÉTRANGER**
3 Turquie : peu de réfugiés kurdes sont prêts à regagner l'Irak
– L'agitation nationaliste en URSS.
4 Le duel Bush-Dukakis aux Etats-Unis.
– Les négociations sur la Namibie.

**POLITIQUE**
5 La premier tour des élections cantonales.
– M. Rocard recevra M. Barre le 29 septembre.
– Livres politiques, par André Laurens.

**SOCIÉTÉ**
6 Le produit abortif RU 486 ne sera utilisé que dans les centres d'orthogénie.

**SPORTS**
8-9 Les Jeux olympiques à Séoul.

**CULTURE**
10 Guido Reni à la Pinacothèque de Bologne.
– Crise chez les commissaires-priseurs.

**COMMUNICATION**
7 Un entretien avec le PDG d'Antenne 2, M. Claude Contamine.

**ÉCONOMIE**
13 Le relèvement des tarifs sur les Cartes bleues.
– Le congrès des analystes financiers.
– La fermeture de l'usine Gillette.
14 Revue des valeurs.
15 Crédits, changes, grands marchés.

**SERVICES**
Abonnements ..... 2
Carnet ..... 12
Météorologie ..... 12
Mots croisés ..... 12
Spectacles ..... 11

**TÉLÉMATIQUE**
● *Les Jeux olympiques en direct de Séoul, 24 h sur 24* ... JO
● *Dimanche, dès 20 heures, les résultats des cantonales en direct* ..... ELEC
36-15 tapez LM
● *Un œil sur la cote, l'autre sur votre portefeuille* ..... BOURSE
36-15 tapez LE MONDE

La préparation du référendum au Sahara occidental

# Le Polisario pose des conditions au maintien d'une force marocaine

*HAFEDH-BOUDJEMAA*
*de notre envoyé spécial*

*Les causes de la guerre n'ont pas disparu. L'opération du 16 septembre n'est pas liée à la conjoncture. Elle s'inscrit dans le cadre des objectifs de l'Armée de libération populaire sahraouie (ALPS) comme celles qui l'ont précédée et celles qui la suivront »*, a rappelé, sur un ton ferme mais serein, M. Mohamed Abdelaziz, secrétaire général du Front Polisario, une semaine après que ses troupes eurent bousculé, à Oum-Dreiga, un régiment d'élite des Forces armées royales marocaines (FAR) (*le Monde* du 20 septembre).

Au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue dans la nuit de jeudi 22 septembre, à Hafedh-Boudjemaa, la résidence d'hôtes du Polisario, près de Tindouf, dans l'extrême Sud-Ouest algérien où sont également implantés les camps de réfugiés sahraouis, M. Abdelaziz a souligné qu'il n'existait, jusqu'à présent, « *aucun accord de cessez-le-feu* » bien que les deux belligérants aient souscrit positivement au plan de paix de l'ONU (*le Monde* du 1er septembre).

Le Maroc avait exprimé un « *accord de principe* » aux propositions de M. de Cuellar, tandis que le Polisario les acceptait « *sous certaines conditions* », jusqu'à présent inexprimées. On savait, de longue date, que les Sahraouis exigeaient, d'une part, des négociations directes avec le Maroc et, d'autre part, le départ de l'armée, de l'administration et des colons marocains du Sahara occidental, pour l'organisation du référendum d'autodétermination.

Après avoir fait une concession majeure en acceptant le recensement espagnol de 1974 comme base pour la définition du corps électoral qui participera au prochain référendum, le Polisario met trois conditions pour accepter ce que M. Abdelaziz a appelé « *une présence symbolique des forces marocaines* » au Sahara occidental : « *Les conditions de cette présence feront l'objet d'un accord par négociations directes ; le nombre de soldats marocains sera inférieur ou égal à celui des combattants sahraouis ; les FAR seront cantonnées en un seul point, au nord du Sahara occidental, sans aucun contact avec la population.* »

Mais « *l'administration doit être évacuée,* » a maintenu M. Abdelaziz, avant d'ajouter : « *Nous n'avons rien contre les colons qui pourront nous aider à construire le pays après l'indépendance. Nous partagerons tout avec eux.* » Il a toutefois précisé à ce propos qu'il faudrait trouver « *une formule originale, lors de négociations directes, pour que leur présence n'engendre pas de troubles lors du référendum.* »

Tout en considérant que l'adoption de la résolution 621 (1) par le conseil de sécurité de l'ONU « *relève de la procédure* », M. Abdelaziz a souligné que le Conseil de sécurité avait une « *nouvelle fois désigné clairement les deux parties en conflit, le Maroc et le Front Polisario* » et a insisté pour que le « *référendum se déroule en dehors de pressions de toutes natures* ». « *Ces deux éléments contenus dans la résolution sont importants* », a-t-il remarqué avant d'exprimer sa « *satisfaction* » à ce sujet.

Le secrétaire général du Front, qui est également président de la *République arabe sahraouie démocratique* (RASD), membre de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et reconnue maintenant par quelque soixante-dix pays à travers le monde, a lancé un appel aux « *amis du Polisario et du Maroc* » pour qu'ils aident à « *aplanir les difficultés de tous ordres* ». Il a aussi insisté pour que « *certains pays dont la position est essentielle, comme la France, l'Espagne, les Etats-Unis et l'Arabie saoudite, contribuent à la paix en incitant le Maroc à accepter des négociations directes* ».

M. Abdelaziz a confirmé qu'une rencontre avait bien eu lieu, au mois de juillet à Taef, en Arabie saoudite, entre une délégation sahraouie conduite par un ministre de la RASD et une délégation marocaine placée sous la responsabilité d'un proche du roi Hassan II, mais qu'elle s'était soldée « *par un résultat nul* ».

**FRÉDÉRIC FRITSCHER.**

(1) Cette résolution permet au secrétaire général de l'ONU de nommer un représentant spécial pour le Sahara occidental chargé de préparer le référendum d'autodétermination.

LIBAN

# Chacun des deux gouvernements se veut légitime

*BEYROUTH*
*de notre correspondant*

Le Liban a vécu, vendredi 23 septembre, sa première journée sans président de la République et avec deux gouvernements rivaux, installés de part et d'autres de la ligne de démarcation.

Les ambassadeurs des cinq grandes puissances ont été convoqués par un des deux chefs de gouvernement, M. Hoss, à Beyrouth-Ouest, et, samedi – avec le nonce apostolique, – par l'autre, le général Aoun, à Beyrouth-Est. Néanmoins, le problème de la reconnaissance internationale n'est pas posé et il est potable que les différentes ambassades traiteront avec les deux gouvernements, ce qui ne constituerait finalement qu'une variante plus poussée de la situation antérieure, lorsqu'elles traitaient avec les deux ailes ennemies d'un même gouvernement.

Paradoxalement, si l'avenir est toujours aussi sombre, puisque ce que l'on craignait de pire – la vacance présidentielle dans une conjoncture de complet blocage – est arrivé, un certain apaisement est perceptible. L'ambiance était surement moins anxieuse, moins haletante à Beyrouth, vendredi, qu'elle ne l'était la veille.

Flanqué finalement de deux officiers chrétiens qui lui sont fidèles et qui constituent avec lui tout le gouvernement sensé assumer, en conseil des ministres, les pouvoirs présidentiels, le général Aoun fait figure, en quelque sorte, de président *de facto*. Il a d'ailleurs installé ses bureaux au palais présidentiel.

Face à cela, les trois officiers-ministres musulmans ayant fait savoir qu'ils ne pouvaient participer au gouvernement, tout le camp islamique et/ou allié de la Syrie a refusé de le reconnaître, considérant le cabinet sortant, présidé par un musulman sunnite, M. Selim Hoss, comme seul légal. Le fait que le cabinet du camp adverse soit constitué d'officiers amène, en plus, les pro-syriens à qualifier sa formation de « *coup d'Etat* », bien que le général Aoun se soit empressé d'assurer qu'il n'était pas « *là pour établir un pouvoir militaire* », mais seulement à titre provisoire, jusqu'à « *l'élection d'un président dans les plus brefs délais* ».

Ces délais risquent, cependant, de ne pas être si brefs que cela, le Liban étant coutumier des situations qui, théoriquement, ne peuvent pas durer, mais dans lesquelles il s'installe pour longtemps. Déjà, la séance parlementaire destinée à l'élection présidentielle a été ajournée *sine die*, le temps que les tractations aboutissent à une entente que les deux camps – seul point positif du tableau – se disent toujours soucieux d'atteindre, en vue d'assurer l'élection d'un président de la République.

Cela étant, le gouvernement qui opère dans le camp musulman et a été convoqué à un conseil des ministres, samedi, envisage de combler les vides dans ses rangs résultant soit du décès de certains ministres au fil des ans (Pierre Gemayel, Camille Chamoun, Rachid Karamé), soit de la défection des ministres du camp chrétien qui se considèrent déchargés (MM. Joseph Hachem et Victor Cassir), sans compter un ministre réellement démissionnaire (M. Joseph Skaff). Ce gouvernement devrait aussi sommer le général Aoun de se mettre à sa disposition et, pour commencer, d'assurer la sécurité afin de permettre au Parlement de siéger dans les ruines du centre-ville, place de l'Etoile. Faute de quoi le Liban aura sans doute, après deux gouvernements, deux commandants en chef de l'armée.

Tandis que Radio-Damas qualifiait le gouvernement militaire de « *mort-né* », le président sortant, M. Amine Gemayel, dans le droit fil de sa visite surprise en Syrie l'avant-dernier jour de son mandat, est entré en contact téléphonique, au premier jour de son retour au statut de simple citoyen, avec le président syrien, M. Hafez El-Assad, pour lui exposer les raisons l'ayant amené à constituer un cabinet militaire.

**LUCIEN GEORGE.**

● **FRANCE-IRAN : prochaine rencontre Dumas-Velayati à l'ONU.** – M. Roland Dumas s'entretiendra, dans quelques jours, avec le ministre iranien des affaires étrangères, M. Velayati, à New-York, en marge de l'assemblée générale de l'ONU. M. Velayati rencontrera, également à New-York, Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office. Cette rencontre pourrait préluder à la normalisation des relations entre Londres et Téhéran. – *(AFP.)*

HAÏTI

# Les militaires promettent des élections... dans deux ans

Port-au-Prince. – L'évolution de la situation à Haïti apparaissait toujours incertaine le vendredi 23 septembre, comme continuaient les « déchoukages », c'est-à-dire les « déboulonnages » de personnalités militaires et civiles liées aux régimes de l'ex-président à vie Duvalier et du général putschiste Namphy, renversé lui-même le 17 septembre. Recevant M. Sylvio Claude, président du Parti démocrate chrétien et l'une des personnalités politiques prestigieuse du pays, le général Prosper Avril et le sergent Joseph Heubreux, apparemment les deux nouveaux « hommes forts », se sont déclarés d'accord pour l'organisation d'élections, mais dans un délai nettement plus lointain que celui souhaité par les forces civiles : « *dans deux ans et demi* ».

Au total, cinquante-sept officiers supérieurs ou généraux ont été destitués depuis une semaine, à l'occasion d'assemblées générales de caserne, apparemment davantage liées entre elles par l'effet de contagion que par un plan précis : seize unités militaires, essentiellement à Port-au-Prince mais aussi en province, ont connu de tels « nettoyages ».

L'épuration civile la plus spectaculaire a été celle conduite vendredi par les étudiants de l'université de la capitale. Le recteur, M. Jean-Baptiste Romain, lié au régime déchu, a été remplacé par M. Roger Gaillard, un professeur et historien à qui ses opinions progressistes avaient valu d'être limogé, en mai 1987, du poste même qu'il vient de retrouver. – *(AFP, AP, UPI).*

CHINE

# Pékin invite le dalaï-lama à un dialogue direct

La Chine a invité le dalaï-lama à un dialogue direct, a annoncé, le vendredi 23 septembre, l'ambassade chinoise à New-Delhi. « *Nous espérons sincèrement établir un dialogue direct avec le dalaï-lama,* a-t-elle annoncé dans un communiqué, *et nous l'invitons à discuter avec le gouvernement central quand il le souhaite. La rencontre pourra se dérouler à Pékin, à Hongkong ou dans n'importe quelle ambassade ou consulat* [chinois] *à l'étranger* », mais hors de la présence de tout « étranger » et à condition que le dalaï-lama « *abandonne l'idée de l'indépendance du Tibet* ». Pékin avait déjà fait, à plusieurs reprises, des avances au chef spirituel tibétain, mais c'est la première fois qu'il lui propose un dialogue direct. Le dalaï-lama a accepté cette offre, soulignant néanmoins que la « *seule base raisonnable* » de discussion était sa proposition du 15 juin dernier prévoyant l'autonomie complète du Tibet.

A Washington

# Les entretiens Shultz-Chevardnadze n'ont pas conduit à des progrès substantiels

*WASHINGTON*
*de notre correspondant*

Personne n'attendait de miracle, et il n'y en pas eu. Les deux jours d'entretiens du ministre des affaires étrangères soviétique, M. Edouard Chevardnadze, à Washington, les jeudi 22 et vendredi 23 septembre, n'ont permis de réaliser « *aucun progrès substantiel* » sur la question du contrôle des armements, a déclaré le secrétaire d'Etat George Shultz. Il est donc tout à fait exclu, admettent les Américains, qu'un accord START sur la réduction des armements stratégiques puisse être conclu avant la fin du mandat du président Reagan. Et, par voie de conséquence, aucune nouvelle rencontre avec M. Gorbatchev n'est envisagée.

M. Chevardnadze s'est attaché à paraître moins catégorique : il a expliqué qu'un accord sur les armements restait possible ; et il a même caressé l'hypothèse d'une rencontre entre MM. Reagan et Gorbatchev au cas où le prix Nobel de la paix leur serait remis conjointement pour leur rôle dans la conclusion du traité FNI sur l'élimination des armes intermédiaires en Europe.

Comme l'a expliqué M. Shultz, il reste un grand nombre de « blancs » à remplir dans le texte (les deux parties se sont mises depuis longtemps d'accord sur un texte où les divergences sont mises « entre parenthèses »). Mais, a ajouté le secrétaire d'Etat : « *Nous laisserons à nos successeurs un très bon « paquet » sur lequel ils pourront continuer à travailler.* »

Les deux parties vont d'ailleurs poursuivre leurs efforts pendant le temps qui reste imparti à l'administration Reagan. Parmi les désaccords, le problème des missiles de croisière lancés à partir de navires a été en particulier évoqué. D'autre part, les Américains n'ont pas accepté la suggestion soviétique d'un gel provisoire du nombre de têtes portées par les missiles balistiques. Certains progrès, en revanche, ont été réalisés sur le problème du codage des données des essais de missiles balistiques.

Dans un autre domaine, M. Shultz a déclaré qu'on pouvait « *raisonnablement espérer* » que le traité dit « du seuil » (sur la puissance des essais nucléaires) et celui portant sur la vérification des expériences nucléaires civiles pourraient être soumis à ratification avant la fin de l'année. Les deux parties sont aussi parvenues à réduire leurs divergences sur les modalités de la nouvelle négociation concernant la réduction des armes conventionnelles en Europe.

A propos des droits de l'homme, M. Shultz a déclaré que les Etats-Unis restaient partisans « *de l'option zéro* » en matière de prisonniers politiques et de familles séparées. Les Soviétiques lui ont fait valoir que de nouvelles lois actuellement en préparation permettraient de progresser dans la direction souhaitée. De son côté, M. Chevardnadze a dit à la presse que le manifestant arménien qui avait brandi, jeudi, une pancarte devant sa voiture (*le Monde* du 23 septembre) recevrait l'autorisation d'aller en URSS voir sa mère malade.

**J. K.**

JAPON

# La maladie de Hirohito réveille dans l'opinion un passé enfoui

*TOKYO*
*de notre correspondant*

Fût-ce de manière feutrée, la dégradation de l'état de santé de l'empereur Hirohito – de plus en plus critique, samedi matin 24 septembre, puisqu'on a appris qu'il souffrait d'un cancer du pancréas et d'une péritonite aiguë – ravive de vieilles polémiques, rouvre des plaies qu'on croyait cicatrisées, réveillant la mémoire d'une nation qui, emportée par le changement, avait feint d'oublier. Les titres de certains quotidiens britanniques « L'enfer attend ce véritable empereur du diable » (*le Monde* du 24 septembre) et les protestations du ministère des affaires étrangères nippon ne sont sans doute que les prémices de controverses que suscitèrent les commentaires étrangers à propos de la disparition de Hirohito.

Le ministère des affaires étrangères a contribué inopinément, par son message de protestation, à alimenter la polémique en désignant l'empereur comme un « *chef d'Etat* » (*kokka genshu*), alors que la Constitution parle de « *symbole de l'Etat* ». La mobilisation des trois quarts des administrations préfectorales pour organiser, vendredi, un jour chômé (fête de l'équinoxe d'automne) et la réception des citoyens désirant signer les registres de vœux pour le rétablissement du monarque ont, en outre, suscité les protestations des partis d'opposition et des syndicats.

L'atmosphère d'attente, qui s'apparente à une sorte de veillée (nombre de festivités ayant été annulées), qu'a connue le Japon depuis le début de la semaine n'est pas exempte d'un sentiment de vague incertitude. Personne ne sait, à commencer par les Japonais eux-mêmes, quelle sera la réaction de la population à l'annonce de la mort de l'empereur. Il n'est pas exclu que certains extrémistes de droite se suicident de manière rituelle (par *seppuku*), accompagnant leur souverain dans la mort, comme le fit l'amiral Nogi, vainqueur des Russes à Port-Arthur, à la suite du décès de l'empereur Meiji.

Mais, au-delà de ces épisodes plus anecdotiques que révélateurs de la mentalité collective, comment réagira l'opinion publique ? L'émotion sera vraisemblablement grande : déjà, vendredi, bravant la pluie, près de quatre-vingt mille personnes se pressaient en longues files dès 5 heures du matin au palais impérial pour signer les registres, et samedi, bien que le temps ne soit pas plus clément, la longue procession des citoyens rendant hommage à leur empereur mourant se poursuivait.

L'indifférence des jeunes à l'égard de l'empereur s'est mûée depuis une semaine en curiosité. Cette figure du passé, de la vie de leurs parents, vaguement taboue, dont on leur a finalement peu parlé en classe et qui ne les concernait pas, prend soudain, par la « couverture » énorme dont sa maladie est l'objet par les médias, une tout autre dimension.

Par le surgissement dans le Japon moderne et laïcisé de ce vocabulaire suranné, particulier à la cour, sur lequel trébuchent les commentateurs de télévision et, demain, de rites qui renvoient à ce temps indifférencié des mythes, la jeune génération prend soudain conscience du caractère sacré qu'a conservé la personne impériale. Dans ce présent balisé, cette jeune génération est happée par un passé qui – croyait-elle – ne la concernait pas vraiment : le pacte avec Hitler en 1936, les massacres en Chine, l'attaque surprise contre Pearl-Harbor, l'ultra-nationalisme, les cris de « *Tenno Banzaï !* » (Vive l'empereur !) des derniers soldats tombant en Birmanie ou ailleurs pour une cause déjà perdue. C'est tout ce passé, évanoui dans la prospérité, qui refait lentement surface.

**PHILIPPE PONS.**

Aux Etats-Unis

# Très forte progression des commandes de biens durables

Les commandes de biens durables aux Etats-Unis ont augmenté de 6 % en août, fortement stimulées par les demandes de la défense Nationale et de gros besoins en matériel de transport civil. Ce résultat suit un recul de 7,4 % en juillet, mais une progression qui avait déjà été exceptionnellement forte en juin (+ 8,5 %).

Malgré leur extrême irrégularité, ces chiffres semblent indiquer que la croissance aux Etats-Unis, qui atteindra au moins 4 % cette année, loin de se modérer comme beaucoup d'experts le pensaient, se prolonge, entretenant une certaine surchauffe dans de nombreux secteurs de l'économie.

# EN BREF

● **BIRMANIE : le général Saw Maung annonce des élections « le plus rapidement possible ».** – Le chef de la junte militaire, le général Saw Maung, a annoncé vendredi 23 septembre que son gouvernement honorera sa promesse d'organiser des élections démocratiques « *le plus rapidement possible* ». Il a néanmoins mis en garde l'opposition, affirmant qu'il n'accepterait aucune revendication de sa part. Le même jour, trois des principaux chefs de l'opposition, les ex-généraux Tin U et Aung Gyi et Mme Aung San Suu Kyi, ont annoncé la formation prochaine d'un front uni contre la dictature. Enfin, les Etats-Unis ont commencé d'évacuer une partie de leur ambassade en raison de la détérioration des conditions de sécurité. – *(AFP, Reuter, AP.)*

● **Fusillade au Pays basque espagnol.** – Un membre présumé de l'ETA a été tué et un membre de la police nationale légèrement blessé, vendredi soir 23 septembre, lors d'une fusillade sur la place de Guipuzcoa, à Saint-Sébastien, au Pays basque. Une jeune femme, qui accompagnait le militant présumé, a été arrêtée. – *(AFP.)*

● **Disparition d'une fillette à Reims.** – Une petite fille âgée de six ans, Sandrine Abrion, a disparu depuis sa sortie de l'école vendredi après-midi 23 septembre à Reims (Marne). Les recherches entreprises en fin de journée et dans la nuit par la police ont été vaines et devaient reprendre samedi matin 24 septembre.

**Le numéro du « Monde » daté 24 septembre 1988 a été tiré à 522 683 exemplaires**

A B C D E F G

Le Monde

LUNDI 26 SEPTEMBRE (NUMÉRO DATÉ MARDI 27)

**SUPPLÉMENT SPÉCIAL EMPLOI**

**19 page d'annonces des centaines d'offres d'emploi pour les cadres**

**ATTENTION** : ce numéro est publié avec le supplément Economie en cahier séparé.
N'oubliez pas de le demander à votre marchand de journaux